

The background features a dark blue gradient with a white wireframe globe. In the top left, there are several overlapping squares in shades of blue and white. The year '2007' is printed in large, bold, blue letters across the upper middle section.

2007

Rapport 2007
sur les investissements
étrangers en France

THE NEW FRANCE. WHERE THE SMART MONEY GOES.



2007

Rapport 2007
sur les investissements
étrangers en France

“France
is on the move.”

Fonds monétaire international, novembre 2007

Préface



Philippe Favre

Ambassadeur délégué aux investissements internationaux

Président de l'Agence française pour les investissements internationaux

“

Pour les investissements étrangers en France, 2007 a été, à bien des égards, une année de transition malgré leur niveau élevé.

Transition, tout d'abord, dans le contexte macroéconomique international. Après plusieurs années de croissance mondiale rapide, la crise financière dite des « subprimes » s'est traduite par un ralentissement de l'économie américaine au 2^e semestre 2007, induisant une menace de récession qui s'est précisée au début de l'année 2008. Un risque encore aggravé par l'existence de nombreux facteurs de déséquilibre – taux de change élevé de l'euro, faiblesse du dollar, aggravation du déficit de la balance des paiements américaine, hausse des prix du pétrole et des matières premières, tensions inflationnistes – qui peuvent désormais se traduire à tout moment par des réajustements qui peuvent être brutaux.

Transition ensuite, en ce qui concerne les flux mondiaux d'investissements directs (IDE). Si les flux globaux d'IDE, dopés une nouvelle fois par la poussée des fusions-acquisitions internationales, se sont fortement accrus en 2007, on observe par contre un coup d'arrêt à la progression du nombre de projets greenfields internationaux, notamment ceux en provenance d'Amérique du Nord – comme si les entreprises, anticipant une possible contraction de leurs débouchés, avaient adopté au cours de l'année 2007 une position de plus grande prudence en matière d'investissements physiques à l'étranger.

La troisième transition concerne plus particulièrement la France. Les échéances électorales en milieu d'année se sont traduites par un certain attentisme chez les investisseurs au cours du 1^{er} semestre. Cependant, ceux-ci ont accueilli très favorablement les signaux forts de réforme envoyés par le nouveau gouvernement dès le début du 2^e semestre. L'assouplissement de la réglementation sur la durée du travail et le recours aux heures supplémentaires, les nouvelles mesures d'incitations fiscales en faveur de la recherche ont été accueillis comme autant de signes tangibles de la volonté du Président de la République de créer dans notre

pays un climat très favorable aux affaires et aux investissements. De manière spectaculaire, l'image économique de la France aux États-Unis s'est améliorée.

Les performances réalisées par la France en matière d'attraction des investissements internationaux en 2007 apparaissent comme la résultante de ces facteurs internationaux et d'éléments plus spécifiquement nationaux. Tout d'abord, les flux globaux d'IDE dans notre pays ont augmenté de moitié par rapport à 2006 – reflétant une forte augmentation du montant des acquisitions internationales, en France comme dans le reste du monde. Et, comme dans le reste de l'Europe, l'année 2007 a également été marquée par un léger reflux du nombre de projets d'investissements greenfields.

Le nombre d'emplois créés dans notre pays – 34 500 cette année – enregistre une baisse par rapport au niveau exceptionnel enregistré en 2006 (40 000 emplois créés, soit le record absolu jamais atteint depuis la mise en place du bilan en 1993). Mais ce montant continue de s'inscrire dans la tendance globalement haussière observée depuis quatre ans : il est par exemple supérieur de 51 % à celui observé en 2002.

Par ailleurs, nous commençons à percevoir dans notre bilan les conséquences favorables d'un certain nombre de mesures spécifiquement mises en œuvre pour favoriser l'attractivité du territoire pour les activités d'innovation. La mise en place des pôles de compétitivité a accru la visibilité du potentiel technologique français auprès des investisseurs. La réalisation d'un projet comme celui du centre de recherche en nutrition de Tate & Lyle, près de Lille, est directement imputable, par exemple, à l'existence du pôle de compétitivité « Nutrition-Longévité-Santé » et le nouveau crédit d'impôt recherche joue pleinement son rôle.

C'est cette France tournée vers l'innovation, désireuse d'accueillir les talents et les compétences, que nous vous invitons à découvrir au fil de ces pages.”

1

Bilan annuel 2007

10	34 517 EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS EN 2007
12	L'EUROPE, PRINCIPALE RÉGION D'ORIGINE
14	LA MONTÉE DES ACTIVITÉS DE SERVICES
16	ANALYSE PAR FONCTION
18	UNE IMPORTANTE CONTRIBUTION DES REPRISES
20	ANALYSE PAR RÉGION D'ACCUEIL
24	LES INVESTISSEMENTS DE PÉRENNISATION : UN ENJEU DE TAILLE
26	LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE PAR PAYS
	26 ALLEMAGNE / 27 BELGIQUE / 28 CANADA / 29 CHINE / 30 CORÉE / 31 DANEMARK / 32 ESPAGNE / 33 ÉTATS-UNIS / 34 FINLANDE / 35 INDE / 36 ITALIE / 37 JAPON / 38 NORVÈGE / 39 PAYS-BAS / 40 ROYAUME-UNI / 41 SUÈDE

34 517 emplois créés ou maintenus en 2007

Faisant suite à quatre années de croissance ininterrompue, les créations d'emplois d'origine étrangère, telles que mesurées par l'AFII, avaient atteint un sommet historique en 2006 : 40 000. Sans rééditer ce résultat exceptionnel, **l'année 2007 constitue également un bon cru qui s'inscrit dans la tendance haussière observée depuis 2002 :**

– le nombre d'emplois créés, soit 34 517, est en baisse de 13,7 % par rapport à 2006, mais reste supérieur au montant observé en 2002 (+51 %). Il s'agit du 3^e meilleur résultat atteint depuis la mise en place du bilan en 1993, après les années 2006 et 2000 ;

– quant au nombre de projets annoncés (624), bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier (-6,2 %), il représente également le troisième meilleur résultat obtenu depuis la création du bilan, après les années 2006 et 2005.

Cette évolution reflète celle observée au niveau de l'ensemble de l'Europe où, d'après les données collectées par des consultants indépendants, le nombre total de projets internationaux pourrait avoir connu un léger tassement en 2007 (voir annexe b « le contexte international »).

Légère baisse de la taille moyenne des projets

La taille moyenne des projets est de l'ordre de 55 emplois dans le bilan 2007, ce qui représente une légère baisse par rapport au niveau atteint en 2006. On retrouve ainsi des niveaux proches de ceux observés sur la période 2000-2005 (de l'ordre de 50 emplois par

Sans atteindre le niveau record de 2006, les créations d'emplois d'origine étrangère se maintiennent à un niveau élevé en 2007.

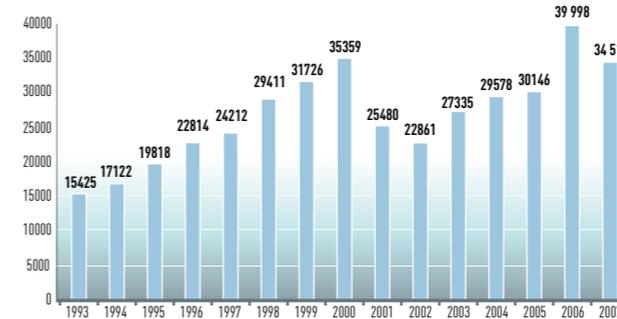
projet, soit un montant significativement inférieur à celui observé dans les années 1993-1999 : 67 emplois par projets). La part croissante des projets tertiaires, en moyenne de plus petite taille que les projets de production manufacturière, explique largement cette baisse de la taille moyenne.

La répartition des emplois créés par taille de projet reste assez proche de celle observée en 2006. En particulier, les projets de taille moyenne (100 à 499 emplois) représentent près de la moitié des créations d'emplois en 2007. Une des principales différences tient à la contribution plus importante en 2007 des projets de plus de 1 000 emplois, qui représentent 8 % des emplois créés contre seulement 4,1 % en 2006. Cette poussée s'explique par la réalisation de deux grosses opérations de reprise (Protection Services par Sécuritas et Nexia Froid par Ebrex), représentant un total de plus de 2 700 emplois maintenus.

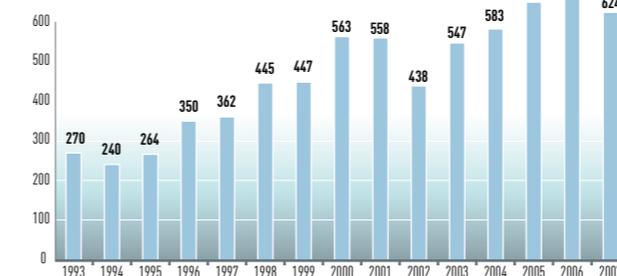
RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR TAILLE DE PROJET SELON L'ANNÉE

Taille du projet	2006	2007	Total
moins de 20	9,0 %	8,7 %	7,1 %
20 à 49	14,3 %	14,3 %	16,4 %
50 à 99	15,8 %	15,3 %	18 %
100 à 199	17,7 %	22,9 %	21,7 %
200 à 499	29,5 %	27 %	23,6 %
500 à 999	9,6 %	3,9 %	9,6 %
1 000 et plus	4,1 %	8 %	3,5 %
Total	100 %	100 %	100 %

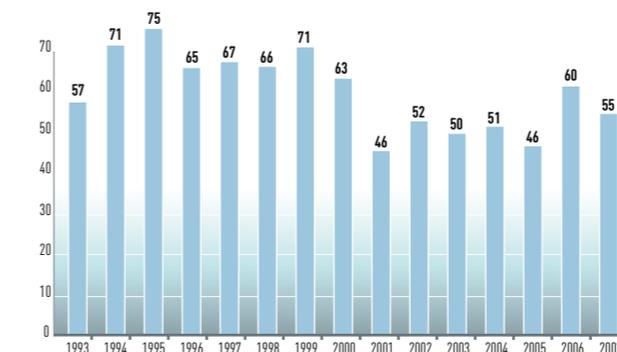
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS EN FRANCE (1993-2007)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS ÉTRANGERS EN FRANCE (1993-2007)



TAILLE MOYENNE DES PROJETS D'IMPLANTATION EN FRANCE (1993-2007)



Le groupe danois Danisco a annoncé l'implantation du centre européen de recherche et développement de sa division culture sur son site de Dangé-Saint-Romain (Vienne), qui produit des ferments pour l'industrie agroalimentaire.

« Nous avons annoncé la création en 2007 d'un centre européen de recherche basé à Dangé-Saint-Romain, au nord de la Vienne. Cette décision a été mûrement réfléchie, après avoir soigneusement évalué les différents critères de localisation. Pour nous, implanter un centre dans un pays plutôt qu'un autre, c'est le résultat d'une conjonction de facteurs liés : à l'existence de compétences technologiques pointues ; à la disponibilité, présente et future, des chercheurs et à leur volonté de travailler avec les industriels ; à la qualité des infrastructures ; à l'accès au marché ; à l'existence d'un tissu de sous-traitants et d'équipementiers susceptibles de participer activement à une démarche d'innovation. La prise de décision est donc relativement complexe.

Nous avons déjà une implantation sur le site de Dangé-Saint-Romain, qui nous donnait toute satisfaction concernant l'activité de recherche. Par ailleurs, la capacité d'attraction du site de Dangé pour les chercheurs internationaux est importante pour plusieurs raisons : proximité d'un certain nombre d'universités ; facilité d'accueil des familles d'expatriés (système éducatif, notamment à Tours) ; qualité des infrastructures de transport (TGV).

Nous avons depuis longtemps le soutien des communautés nationale et régionale, qui ont répondu présentes lorsque nous leur avons dit : « Vous êtes en concurrence avec un autre site. Est-ce que vous souhaitez vous associer à ce projet ? » Et il y a eu alors une véritable mobilisation d'un certain nombre d'instances nationales, régionales, locales ; cela a beaucoup aidé, notamment sur l'aspect financier de ce projet. »

Fabienne Saadane-Oaks,
Présidente de la Division Cultures de Danisco

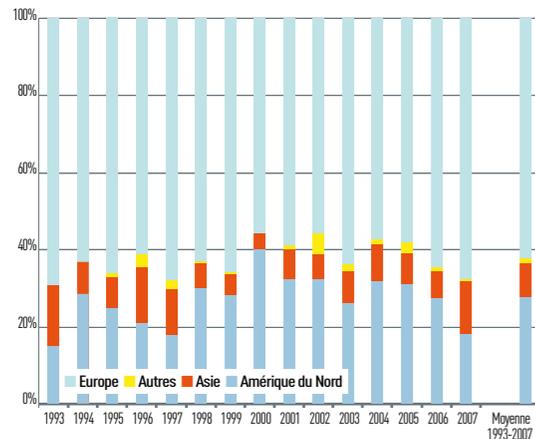
1 L'Europe, principale région d'origine

Maintien des investissements européens

Les entreprises européennes sont à l'origine d'une part dominante des investissements internationaux en Europe. Ceci s'explique à la fois par le poids globalement important de ces sociétés dans l'économie mondiale et par la priorité accordée par celles-ci à leur région d'origine dans leur stratégie d'internationalisation.

Cette prééminence des investisseurs européens peut également être observée en France: entre 1993 et 2007, ceux-ci ont été à l'origine de 62,3 % des créations d'emplois d'origine étrangère, contre 27,6 % pour les entreprises nord-américaines et 8,8 % pour les asiatiques.

EMPLOIS CRÉÉS PAR RÉGION D'ORIGINE (% , 1993-2007)



Les entreprises européennes maintiennent en 2007 leur position prééminente pour la création d'emplois d'origine étrangère, tandis que la contribution américaine est en recul et que celle de l'Asie progresse.

Repli américain, progression asiatique

En 2007, les créations d'emplois d'origine nord-américaine ont enregistré une baisse (-4 400) tandis que celles d'origine européenne se tassaient légèrement (-2 500) et que les asiatiques progressaient (+1 800). En conséquence, la part des entreprises nord-américaines dans les créations d'emplois a enregistré une forte chute par rapport à l'an dernier, passant de 27,2 % à 18,8 %, tandis que celles des asiatiques progressait sensiblement, pour atteindre 13,5 %. Quant aux entreprises européennes, elles ont été à l'origine de 67,4 % des créations d'emplois en 2007, contre 64,5 % en 2006.

Principaux pays d'origine

Quatre pays (États-Unis, Suède, Allemagne, Royaume-Uni) sont à l'origine de plus de 50 % des créations d'emplois en France dans le bilan AFII 2007.

EMPLOIS CRÉÉS PAR RÉGION D'ORIGINE (2006-2007)

	2006	2007	Différence	2006 (%)	2007 (%)
Amérique du Nord	10 880	6 473	-4 407	27,2 %	18,8 %
Asie	2 880	4 665	1 785	7,2 %	13,5 %
Autres	450	107	-343	1,1 %	0,3 %
Europe	25 788	23 272	-2 516	64,5 %	67,4 %
Total	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

Les États-Unis conservent en 2007 leur position de premier investisseur en France, malgré une chute par rapport à 2006. Celle-ci s'explique par le ralentissement économique, consécutif à la crise financière des « subprimes », qui affecte les États-Unis depuis le 2^e semestre 2007. Cette baisse des créations d'emplois touche principalement les secteurs manufacturiers, qui ne représentent plus que 33 % des créations d'emplois d'origine nord-américaine, contre 67 % pour les activités tertiaires. C'est d'ailleurs dans les secteurs de services qu'ont été réalisées les plus grosses opérations américaines en France cette année: par exemple, extension d'Electronic Data Systems, spécialiste de la maintenance informatique, à Nanterre (485 emplois).

Avec plus de 4 000 emplois créés en 2007, la Suède poursuit sa progression pour se hisser cette année au second rang des pays d'origine. Ces bonnes performances s'expliquent notamment par trois grosses opérations: le rachat de Protection Service par Securitas (1 245 emplois sauvegardés), l'implantation d'Ikea à proximité de Fos-sur-Mer (500 emplois créés), et l'extension du site de Renault Trucks à Bourg-en-Bresse (363 emplois créés).

La part des entreprises allemandes dans les créations d'emplois en France régresse pour la seconde année consécutive. Avec seulement 11,1 % des créations d'emplois contre 16,4 % en 2006, les investisseurs d'outre-Rhin rétrogradent à la 3^e place derrière les États-Unis et la Suède. La chute des créations d'emplois d'origine allemande a été particulièrement marquée dans les secteurs du matériel aéronautique et des services aux entreprises (-1 900 emplois). Parmi les opérations majeures réalisées en 2007, on peut citer l'extension de Bertrandt (ingénierie automobile) à Bièvre (150 emplois créés); ou encore la reprise d'Ascoforge Sage (forge automobile) par Johann Hay GmbH und Co à Hagondange en Moselle (300 emplois maintenus).

Malgré un léger tassement par rapport à l'an dernier (- 550), les créations d'emplois d'origine britannique se maintiennent à un niveau relativement élevé: 10,7 % des créations d'emplois totales, ce qui place le Royaume-Uni au 4^e rang des pays investisseurs.

Parmi les principales opérations de cette année, on peut mentionner l'extension du site Unilog de Toulouse Blagnac (250 emplois créés) ou le rachat du site de SCA Hygiène Products à Roanne par le papetier LPC (244 emplois créés).

La forte progression des créations d'emplois d'origine néerlandaise (+1 500) s'explique principalement par une opération: la reprise du logisticien Nexia Froid par Ebrex (1 500 emplois sauvegardés). Au total, les Pays-Bas ont été à l'origine de 9,8 % des créations d'emplois d'origine étrangère en 2007.

Les créations d'emplois d'origine italienne et japonaise ont fortement progressé en 2007, effaçant ainsi le recul enregistré en 2006. Les investissements chinois, espagnols et belges restent stables. Enfin, les créations d'emplois d'origine suisse et canadienne sont en forte baisse par rapport à l'an dernier.

LES QUINZE PREMIERS PAYS D'ORIGINE DES INVESTISSEMENTS 2006-2007 (Nombre d'emplois créés ou maintenus)

	2006	2007	2007-2006	2006 (%)	2007 (%)
États-Unis	9 511	5 768	-3 743	23,8 %	16,7 %
Suède	3 543	4 131	588	8,9 %	12,0 %
Allemagne	6 570	3 848	-2 722	16,4 %	11,1 %
Royaume-Uni	4 225	3 699	-526	10,6 %	10,7 %
Pays-Bas	1 862	3 368	1 506	4,7 %	9,8 %
Italie	806	1 919	1 113	2,0 %	5,6 %
Japon	794	1 899	1 105	2,0 %	5,5 %
Chine	1 572	1 459	-113	3,9 %	4,2 %
Espagne	1 495	1 336	-159	3,7 %	3,9 %
Belgique	1 263	1 223	-40	3,2 %	3,5 %
Suisse	2 021	934	-1 087	5,1 %	2,7 %
Islande	460	733	273	1,2 %	2,1 %
Canada	1 359	690	-669	3,4 %	2,0 %
Inde	155	528	373	0,4 %	1,5 %
Autriche	657	502	-155	1,6 %	1,5 %
Autres	3 705	2 469	-1 236	9,3 %	7,2 %
Total	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

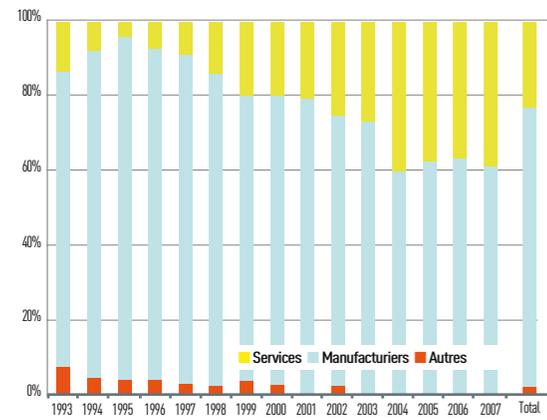
1 La montée des activités de services

Repli du manufacturier

L'année 2007 a été marquée par une baisse des créations d'emplois dans le secteur manufacturier (-4 500), alors que le repli a été beaucoup plus limité dans le tertiaire (-1 000). De ce fait, la part du manufacturier dans les créations d'emplois, qui s'était légèrement redressée en 2005-2006, a repris sa tendance à la baisse pour descendre à 60,5 % en 2007 contre 63,5 % en 2006.

Parmi les opérations les plus importantes de cette année, on peut mentionner : l'extension de Renault Trucks à Bourg-en-Bresse (363 emplois créés); la reprise de la société de fonderie Florence & Peillon, située en

RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS PAR SECTEUR 1993-2007



La baisse des emplois créés dans le secteur manufacturier se traduit mécaniquement par une nouvelle progression de la part des activités de services.

Rhône-Alpes à Vaulx-en-Verin, par le groupe italien Garro Spa (420 emplois sauvés); la reprise-extension du fabricant de produits de la mer surgelés Pickenpack-Gelmer par l'Islandais Iceland Group (290 emplois sauvés et 100 emplois créés).

Progression de la part des activités de services

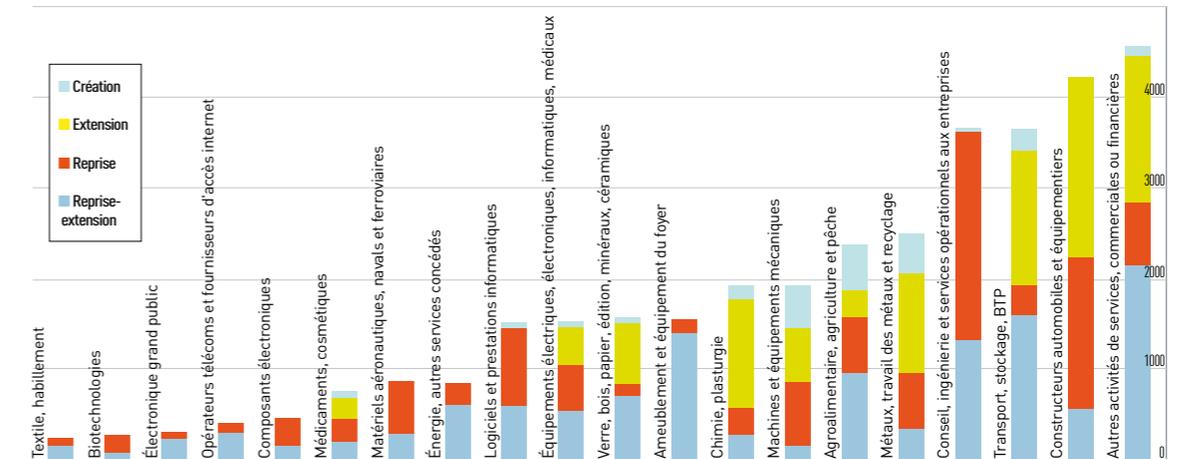
Malgré une légère baisse du nombre total d'emplois créés (-966), la part des activités de services dans le total des créations d'emplois progresse de 3 points pour atteindre 39,5 % en 2007. Cette progression est essentiellement imputable aux secteurs des transports et des autres services commerciaux et financiers, tandis que les services aux entreprises et les logiciels connaissent une forte chute. Parmi les opérations importantes de cette année non encore mentionnées, on peut citer : le recrutement de 850 consultants par KPMG sur son site de la Défense; la création d'un hôtel de luxe à Paris par le groupe chinois Mandarin Oriental Hotel (350 emplois); et la création dans l'Aveyron d'un parc logistique par l'entreprise américaine Prologis (260 emplois).

Au total, sur les cinq premiers secteurs classés selon l'importance des créations d'emplois, trois sont des activités tertiaires : les autres services commerciaux et financiers, le transport et le conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises. Parmi les activités manufacturières, la construction automobile et le travail des métaux se classent respectivement aux 2^e et 5^e rangs.

EMPLOIS CRÉÉS PAR SECTEURS (2006-2007)

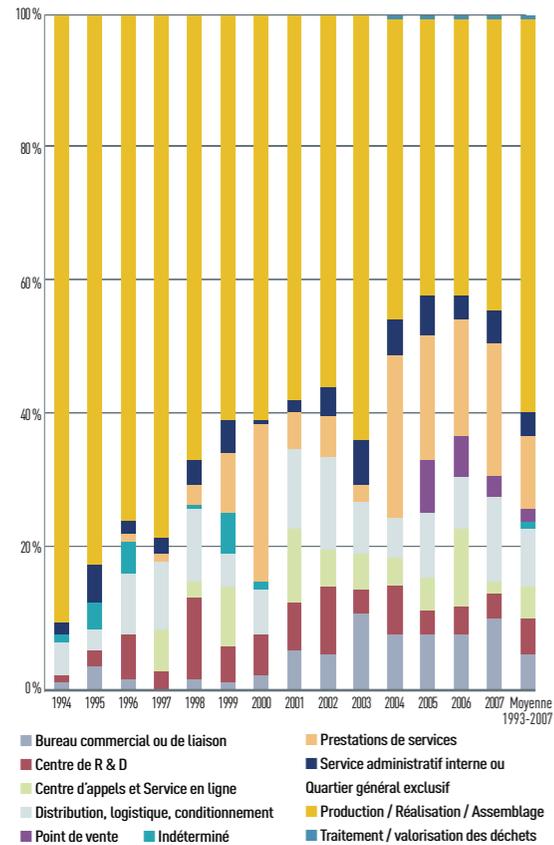
	2006	2007	2007-2006	2006 (%)	2007 (%)
Agroalimentaire, agriculture et pêche	1506	2326	820	3,8%	6,7%
Ameublement et équipement du foyer	1955	1525	-430	4,9%	4,4%
Biotechnologies	133	254	121	0,3%	0,7%
Chimie, plasturgie	2582	1880	-702	6,5%	5,4%
Composants électroniques	547	435	-112	1,4%	1,3%
Constructeurs automobiles et équipementiers	4344	4215	-129	10,9%	12,2%
Électronique grand public	475	276	-199	1,2%	0,8%
Énergie, autres services concédés	1223	853	-370	3,1%	2,5%
Équipements électriques, électroniques, informatiques, médicaux	1176	1469	293	2,9%	4,3%
Machines et équipements mécaniques	2343	1885	-458	5,9%	5,5%
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	2868	838	-2030	7,2%	2,4%
Médicaments, cosmétiques	1435	744	-691	3,6%	2,2%
Métaux, travail des métaux et recyclage	2315	2458	143	5,8%	7,1%
Textile, habillement	774	233	-541	1,9%	0,7%
Verre, bois, papier, édition, minéraux, céramiques	1733	1503	-230	4,3%	4,4%
Total manufacturier	25 409	20 894	-4 515	63,5 %	60,5 %
Autres activités de services, commerciales ou financières	3695	4509	814	9,3%	13,1%
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	5209	3609	-1 600	13 %	10,5 %
Logiciels et prestations informatiques	2 672	1 469	-1 203	6,7 %	4,3 %
Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès internet	1 070	415	-655	2,7 %	1,2 %
Transport, stockage, BTP	2 003	3 621	1 618	5 %	10,5 %
Total services	14 589	13 623	-966	36,7 %	39,5 %
Total	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

EMPLOIS CRÉÉS OU SAUVÉGARDÉS PAR SECTEURS ET MODE D'IMPLANTATION, 2007



Analyse par fonction

RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS PAR FONCTION (% , 1993-2007)



En 2007, la part de la création d'emplois dans la fonction « production » se stabilise.

L'intérêt d'une approche par fonction

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises s'appuient sur plusieurs types de fonctions: production, bien sûr, mais également R & D, services administratifs et quartiers généraux, logistique et distribution, centres d'appels et de télé-services, etc. C'est vrai en particulier dans les secteurs manufacturiers où le poids du « tertiaire d'appui » ou « tertiaire » tend à s'accroître au détriment de l'activité de production stricto sensu. À mesure qu'elles s'internationalisent, ces fonctions donnent lieu à des projets spécifiques d'investissements à l'étranger. Il est important de les comptabiliser à travers une nomenclature spécifique, dans la mesure où leurs critères de localisation diffèrent sensiblement de ceux relatifs aux activités de production.

Progression tendancielle du « tertiaire d'appui »

La progression de la part des « fonctions tertiaires d'appui » au détriment de la fonction « production » a constitué à cet égard l'une des évolutions les plus marquantes de l'investissement étranger en France au cours des dernières années. Alors qu'elles représentaient moins de 10 % des créations d'emplois en 1994, leur part s'est en effet progressivement accrue, pour atteindre 58,5 % en 2005. Symétriquement, alors que la production représentait encore en 1994 près de 90 % des créations d'emplois, sa part a progressivement baissé pour tomber à 40,4 % en 2005.

Cette poussée des fonctions tertiaires résulte de deux facteurs distincts:

- l'évolution naturelle du marché: alors que les activités de R & D et de gestion des entreprises étaient encore il y a quelques années très centrées sur leur pays d'origine, elles ont connu depuis lors une internationalisation accélérée, ce qui a induit une forte augmentation des projets d'investissement à l'étranger ;

- un mouvement de spécialisation de l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest, dont la France, dans l'accueil de ces activités, alors que les grands sites de production manufacturière intensifs en main-d'œuvre tendaient à se localiser plus volontiers dans les pays émergents à bas coûts salariaux.

Parmi les projets les plus notables concernant la fonction « production » annoncés en 2007, on peut citer: la création d'un site de conditionnement de salades par 5^e saison à Châlons-en-Champagne (300 emplois); l'extension de Fuji Autotech France à Mandeure (230 emplois créés); la reprise-extension de Fumel Automotive Aquitaine par l'Ukrainien Motordetal (300 emplois sauvegardés, 64 emplois créés). Quant aux fonctions tertiaires d'appui, on remarque la forte contribution des investissements en logistique et distribution d'Ikea (plus de 1 200 emplois créés) ainsi que des sociétés de consulting et de prestation de services, comme KPMG, EDS, Manpower, Bearing Point ou Accenture (environ 2 500 emplois créés par ces cinq sociétés).

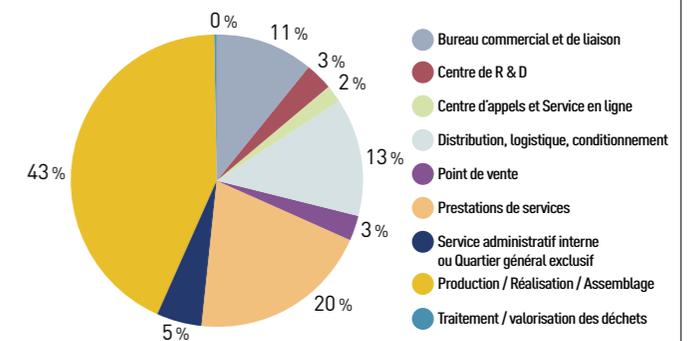
RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS PAR FONCTION (2006-2007)

	2006	2007	2007-2006	2006 (%)	2007 (%)
Bureau commercial ou de liaison	3 221	3 770	549	8,1 %	10,9 %
Centre de R & D	1 789	1 167	-622	4,5 %	3,4 %
Centres d'appels et Service en ligne	4 441	555	-3 886	11,1 %	1,6 %
Distribution, logistique, conditionnement	3 319	4 360	1 041	8,3 %	12,6 %
Point de vente	2 199	1 095	-1 104	5,5 %	3,2 %
Prestations de services	6 981	6 827	-154	17,5 %	19,8 %
Service administratif interne ou Quartier général exclusif	1 499	1 758	270	3,7 %	5,1 %
Production / Réalisation / Assemblage	16 461	14 834	-1 627	41,2 %	43,0 %
Traitement / valorisation des déchets	88	140	52	0,2 %	0,4 %
Total	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

Bonne résistance de la fonction « production » depuis 2005

Depuis deux ans, cependant, cette tendance à la baisse de la contribution de la fonction « production » est interrompue. En 2006, ce phénomène avait été essentiellement dû à une très forte poussée des créations d'emplois dans la fonction « production ». À l'inverse, en 2007, c'est le net recul des créations d'emplois dans les « fonctions tertiaires d'appui » qui explique mécaniquement l'augmentation de la part de la « production », qui a progressé de 2 points pour atteindre 43 %. La chute est particulièrement nette dans les centres d'appels, où la bonne performance de 2006 n'a pas été renouvelée (-3 900 emplois) et dans les points de vente (-1 100 emplois).

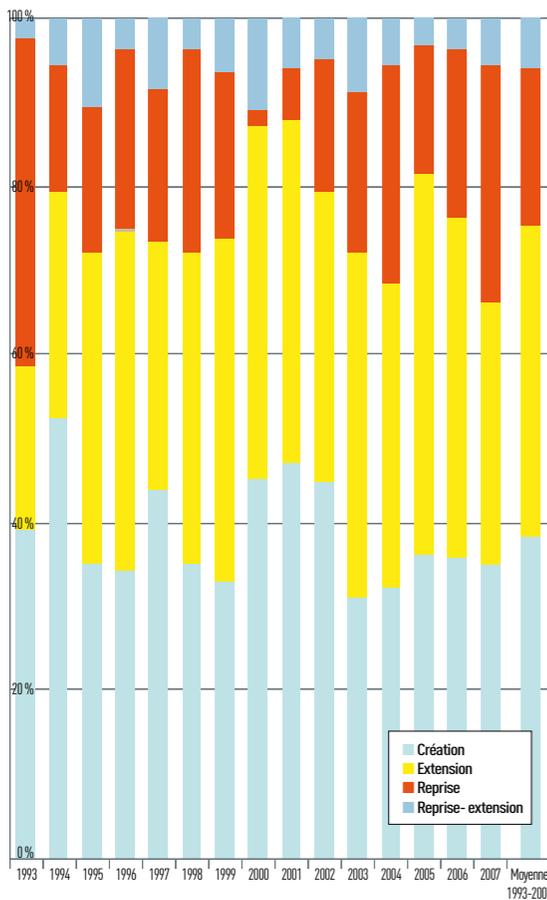
RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS PAR FONCTION (% , 2007)



1 Une importante contribution des reprises

L'année 2007 a été marquée par une poussée des reprises, dont le poids dans le bilan des investissements étrangers est pratiquement équivalent à celui des extensions.

EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR MODE D'IMPLANTATION (% , 1993-2007)



L'accroissement de la présence étrangère dans un pays peut se faire selon plusieurs modalités : créations de sites nouveaux, extensions de sites existants, acquisitions, partenariats, etc. Cependant, seule une partie de ces opérations conduisent à des créations ou à des sauvegardes d'emplois. Ce sont celles-là que l'AFII cherche à comptabiliser. Notre bilan prend en compte l'ensemble des projets d'investissement étranger conduisant à la création de sites nouveaux et à l'extension de sites existants. Par contre, il ne retient qu'une petite fraction des acquisitions, à savoir celles concernant les reprises d'entreprises en difficulté permettant de sauvegarder des emplois menacés (cf. annexe « méthodologie du bilan »). Cette approche conduit aux résultats suivants :

Baisse des extensions de sites

Celles-ci avaient connu une progression assez régulière pour atteindre en 2005 un niveau record : 45,4 % du total des emplois créés ou maintenus. Après une légère baisse en 2006, leur part a chuté fortement en 2007 pour ne représenter que 30,9 % du total des créations d'emplois contre 40,2 % en 2006. Parmi les opérations majeures réalisées en 2007, on peut mentionner : dans le secteur tertiaire, les extensions décidées par différentes sociétés de consulting et de services aux entreprises (KPMG, Bearing Point, EDS, Unilog...); et dans l'industrie, les extensions des sites de Bombardier dans le Nord-Pas-de-Calais (187 emplois), de ATR International en Midi-Pyrénées (163 emplois),

de Renault Trucks à Bourg-en Bresse (363 emplois), de Fuji Autotech dans le Doubs (230 emplois) et de SKF Aerospace dans la Drôme (161 emplois).

Stabilité de la part des créations

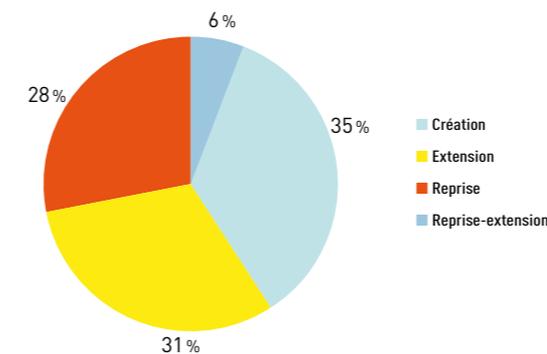
Avec 35,3 % du total du bilan, la contribution des créations reste stable par rapport à l'an dernier. Parmi les opérations les plus importantes de 2007, on peut mentionner : dans le tertiaire, la création de nouveaux sites en région parisienne par des sociétés de services aux entreprises (Jefferson Wells, Accenture) ;

l'implantation de plusieurs gros sites de distribution et de logistique par Ikea, Amazon et Prologis; la création par EasyJet de deux nouvelles bases dans les aéroports de Lyon-Saint-Exupéry (80 emplois) et de Roissy-Charles-de-Gaulle (130 emplois).

Très forte progression des reprises

Celles-ci représentent 28 % du bilan AFII en 2007 (33,8 % avec les reprises extensions) contre seulement 20 % en 2006 (23,8 % avec les reprises-extensions).

EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR MODE D'IMPLANTATION (% , 2007)



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR MODE D'IMPLANTATION (2006-2007)

	2006	2007	2007-2006	% 2006	% 2007
Création	14433	12177	-2256	36,1 %	35,3 %
Extension	16074	10681	-5393	40,2 %	30,9 %
Reprise	7989	9667	1678	20,0 %	28,0 %
Reprise-extension	1502	1992	490	3,8 %	5,8 %
Total	39998	34517	-5481	100 %	100 %

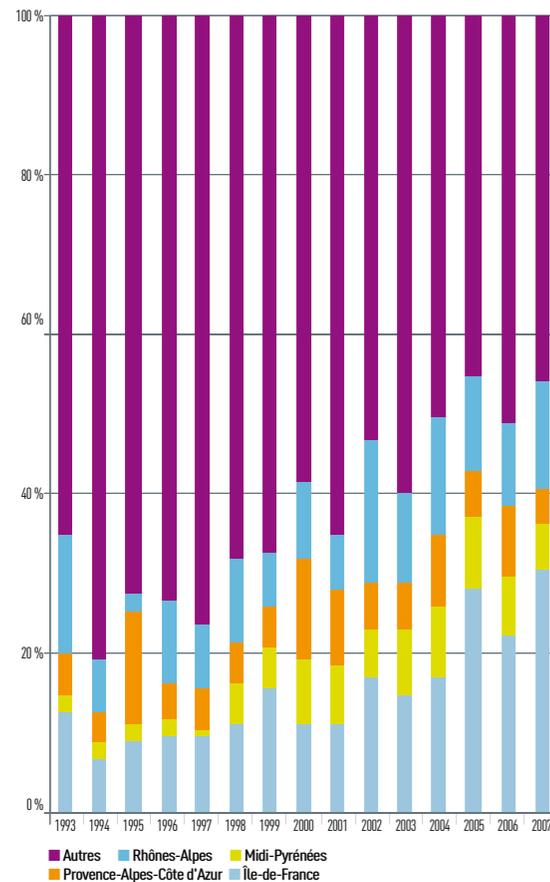
Parallèlement à l'ouverture d'une base dans l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, EasyJet a annoncé l'ouverture, au cours du premier semestre 2008, d'une nouvelle base dans l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. L'investissement pour ces deux bases s'élève à près de 200 millions d'euros et permettra la création de 210 emplois directs.

« Nous sommes venus en France, et plus précisément en Île-de-France, car ce pays offre de nombreuses opportunités sur le plan politique, géographique et culturel. Il se situe en plein cœur de l'Europe et c'est là justement que nous voulons être. Un très grand nombre de personnes vivent dans le pays et la région et toutes pourront profiter de notre excellent produit et des prix très intéressants auxquels nous le vendons. EasyJet sera très, très occupé en France au cours des douze prochains mois. Nous allons établir une base à Paris-Charles-de-Gaulle ainsi qu'à Lyon. Nous transporterons probablement 6 millions de passagers en 2007 et 8 millions en 2008. Cela représente un très grand nombre de personnes et un gros investissement dans la région, environ 600 millions d'euros d'investissement avec, pour corollaire, des centaines d'emplois en France. »

François Bacchetta, Directeur général, EasyJet

1 Analyse par région d'accueil

PART DE QUELQUES RÉGIONS
DANS LE BILAN AFII 1993-2007



Cinq régions ont concentré, en 2007, plus de 60 % des créations d'emplois.

L'Île-de-France arrive largement en tête, avec 10 400 emplois créés, soit 30,1 % du total. La forte progression des créations d'emplois par rapport à 2006 (+1 400), alors même que les résultats pour l'ensemble du pays chutaient sensiblement, démontre la capacité de résilience d'une région très spécialisée dans l'accueil d'activités de services (secteurs et fonctions) à forte croissance. Entre 1993 et 2007, en effet, l'Île-de-France a accueilli à elle seule le tiers des créations d'emplois d'origine étrangère en France dans les fonctions tertiaires (bureaux commerciaux, centres de R & D, quartiers généraux et services administratifs, centres d'appels, prestations de services, logistique, etc.). Elle a donc pleinement bénéficié du dynamisme de ces activités, sa part dans le bilan des investissements étrangers en France augmentant fortement entre 1993 et 2007.

Rhône-Alpes se maintient au second rang, avec 13,5 % des emplois créés, en progression sensible par rapport à 2006. La région accueille un très large spectre d'activités, allant du manufacturier traditionnel aux industries de pointe et aux services. Cependant, les principales opérations recensées en 2007 se concentrent dans le secteur manufacturier; reprise de Florence & Peillon (travail des métaux) par Garro Spa (420 emplois sauvés); extension de Renault Trucks à Bourg-en-Bresse; implantation du papetier britannique LPC sur le site de SCA Hygiene Products à Roanne; extension du site de SKF aerospace France à Saint-Vallier-sur-Rhône dans la Drôme

EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR RÉGION
(2006-2007)

	2006	2007	2007-2006	2006 (%)	2007 (%)
Île-de-France	9 001	10 398	1 397	22,5 %	30,1 %
Rhône-Alpes	4 179	4 660	481	10,4 %	13,5 %
Nord-Pas-de-Calais	2 853	2 810	-43	7,1 %	8,1 %
Midi-Pyrénées	2 759	2 054	-705	6,9 %	6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 742	1 604	-2 138	9,4 %	4,6 %
Aquitaine	1 647	1 497	-150	4,1 %	4,3 %
Champagne-Ardenne	1 143	1 450	307	2,9 %	4,2 %
Haute-Normandie	1 227	1 288	61	3,1 %	3,7 %
Centre	442	1 062	620	1,1 %	3,1 %
Picardie	1 340	984	-356	3,4 %	2,9 %
Lorraine	1 710	982	-728	4,3 %	2,8 %
Pays-de-la-Loire	904	938	34	2,3 %	2,7 %
Bourgogne	650	890	240	1,6 %	2,6 %
Franche-Comté	446	851	405	1 %	2,5 %
Alsace	1 708	791	-917	4,3 %	2,3 %
Bretagne	2 171	730	-1 441	5,4 %	2,1 %
Poitou-Charentes	573	519	-54	1,4 %	1,5 %
Basse-Normandie	632	485	-147	1,6 %	1,4 %
Languedoc-Roussillon	1 261	382	-879	3,2 %	1,1 %
Auvergne	1 305	72	-1 233	3,3 %	0,2 %
Limousin	24	70	46	0,1 %	0,2 %
Dom-Tom	270	0	-270	0,7 %	0 %
Corse	11	0	-11	0 %	0 %
TOTAL	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

(161 emplois). La part de la région dans le total des créations d'emplois d'origine étrangère en France a eu tendance à progresser entre 1993 et 2007, mais de manière moins marquée et plus irrégulière que pour l'Île-de-France.

Le Nord-Pas-de-Calais reste en 3^e position, avec 8,1 % des emplois créés, soit une légère progression par rapport à 2006. Elle est historiquement très spécialisée sur l'accueil des activités de production : (12,3 % des emplois d'origine étrangère créés en France dans cette fonction entre 1993 et 2007 se sont localisés dans le Nord-Pas-de-Calais) ainsi que sur les activités de logistique. Les principales opérations recensées en 2007 confirment ce profil de spécialisation : extension du site

de Bombardier à Crespin dans le Nord (187 emplois) ; création par Claimtracker à Lesquin d'une unité de réparation d'ordinateurs et périphériques (130 emplois) ; extension de TIM SA (fabrication de cabines d'engins pour BTP et matériels agricoles) à Quaedyre (100 emplois) ; reprise d'Entreprise Générale de Transports du Nord (transports) par le Belge Cap Holding (130 emplois maintenus et 50 emplois créés).

Midi-Pyrénées arrive cette année en 4^e position, avec 6 % des emplois créés en France, soit une légère chute par rapport à 2006. Spécialisée dans l'accueil d'activités intensives en innovation (ex : filière aéronautique), la région a vu sa part dans le bilan France augmenter assez régulièrement entre 1993 et 2007.

Parmi les opérations majeures de cette année, on peut mentionner la création d'un site logistique par l'Américain Prologis dans l'Aveyron (260 emplois créés); l'extension du site d'Unilog (conseil en management) à Toulouse-Blagnac (250 emplois créés); ou encore la création d'un site de fabrication de laine de verre par l'Allemand Knauf à Lannemezan (135 emplois créés).

La région PACA arrive en 5^e position, avec 4,6 % du total national. Elle ne renouvelle pas ses excellentes performances de 2006, liées notamment à de gros investissements dans l'aéronautique (Eurocopter) et dans les centres de R&D. Outre l'implantation de deux gros sites de distribution par Ikea à Fos-sur-Mer et

à Vitrolles (650 emplois créés), les principales opérations pour 2007 concernent la création par Darty d'un centre d'assistance téléphonique dédié aux clients multimédias (150 emplois créés), l'extension des activités d'Accenture sur le site de Sophia-Antipolis (100 emplois créés) et l'extension du centre de R&D de Iter à Cadarache (92 emplois créés).

Pour donner une idée plus réaliste de l'attractivité de chaque région française, il convient cependant de ramener les flux de création d'emplois à la population active régionale. Selon cet indicateur, les régions ayant réalisé les meilleures performances en 2007 sont dans l'ordre : Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France, Franche-Comté et Midi-Pyrénées.

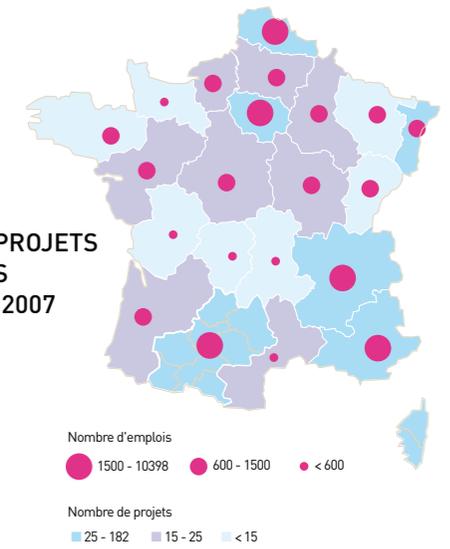
RÉPARTITION DES EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR RÉGION SELON LA FONCTION (1993-2007)

	Total production	Total tertiaire	Total
Alsace	7,7 %	3,7 %	6,1 %
Aquitaine	3,4 %	2,1 %	2,9 %
Auvergne	1,5 %	0,8 %	1,2 %
Basse-Normandie	2,7 %	0,7 %	1,9 %
Bourgogne	4,1 %	1,6 %	3,1 %
Bretagne	4,1 %	1,6 %	3,1 %
Centre	4,9 %	3,2 %	4,2 %
Champagne-Ardenne	3,6 %	1,7 %	2,8 %
Corse	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Dom-Tom	0,7 %	0,2 %	0,5 %
Franche-Comté	2,8 %	0,5 %	1,8 %
Haute-Normandie	2,9 %	2,0 %	2,5 %
Île-de-France	4,2 %	33,2 %	16,0 %
Languedoc-Roussillon	1,9 %	2,6 %	2,2 %
Limousin	0,6 %	0,6 %	0,6 %
Lorraine	10,5 %	4,3 %	8,0 %
Midi-Pyrénées	6,0 %	5,8 %	5,9 %
Nord-Pas-de-Calais	12,3 %	7,3 %	10,3 %
Pays-de-la-Loire	4,3 %	2,9 %	3,7 %
Picardie	5,2 %	2,0 %	3,9 %
Poitou-Charentes	2,3 %	1,2 %	1,9 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,9 %	11,6 %	7,0 %
Rhône-Alpes	10,5 %	10,5 %	10,5 %
Total	100%	100%	100%

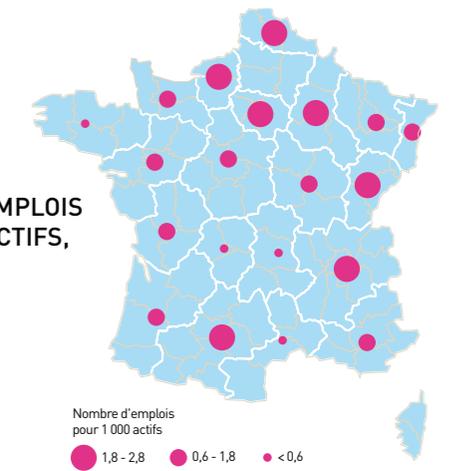
NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS POUR 1 000 ACTIFS PAR RÉGION EN 2007

	Emplois créés ou maintenus	%
Champagne-Ardenne	1 450	2,8
Nord-Pas-de-Calais	2 810	2
Île-de-France	10 398	1,9
Franche-Comté	851	1,9
Midi-Pyrénées	2 054	1,9
Haute-Normandie	1 288	1,8
Rhône-Alpes	4 480	1,8
Picardie	984	1,5
Bourgogne	890	1,4
Aquitaine	1 486	1,2
Lorraine	982	1,2
Alsace	791	1,1
Centre	1 062	1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 604	0,9
Basse-Normandie	485	0,9
Poitou-Charentes	519	0,8
Pays-de-la-Loire	938	0,7
Languedoc-Roussillon	562	0,6
Bretagne	730	0,6
Limousin	70	0,3
Auvergne	72	0,1
Corse	0	0
Dom-Tom	0	0
Total	34 517	1,4

NOMBRE DE PROJETS ET D'EMPLOIS PAR RÉGION, 2007



NOMBRE D'EMPLOIS POUR 1 000 ACTIFS, 2007



L'entreprise franco-canadienne MT Verbom, spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques de structures pour l'industrie automobile, prévoit d'embaucher 35 personnes sur son site de Saint-Lô dans la Manche.

« Afin de diversifier son marché, Verbom a débuté il y a quelques années un travail de prospection en France et obtenu quelques contrats. Pour assurer un service à la clientèle permettant d'augmenter le chiffre d'affaires en Europe, il était nécessaire de créer un partenariat avec un outilleur français. Les visites se sont donc échelonnées. Par la suite le processus juridique a suivi son cours jusqu'à la signature des statuts de la nouvelle SAS MT Verbom en mars 2007. Parmi les éléments en faveur de notre implantation en France, je noterai l'accès au marché européen ; la présence d'une technologie avancée ; la compétence du personnel et des dirigeants ; la présence de grands constructeurs à proximité ; et la facilité des transports. »

Yvon Laplante, Président, Verbom Inc.

1 Les investissements de pérennisation : un enjeu de taille

Dans un contexte de délocalisations de plus en plus importantes et de restructurations des réseaux de production, les investissements de pérennisation représentent un enjeu de taille. Ils ne sont pourtant pas inclus dans le bilan et sont donc présentés séparément. Attirer les entreprises étrangères en France ne suffit plus, il faut savoir les retenir. Le rôle joué par les collaborateurs de l'AFII et par les partenaires territoriaux est à ce titre déterminant.

Les sites existants peuvent en effet être affectés au cours de leur existence par trois types de décision : fermeture ou réduction d'activité ; investissements d'extension d'activité ; investissements de consolidation ou de pérennisation de site (modernisation, changement dans la nature des activités).

Les investissements de pérennisation sont des projets industriels qui permettent de « conforter » un site et de sauvegarder les emplois qui auraient disparu à terme. Ils ne sont pas comptabilisés dans le bilan. Cet investissement ne se traduit pas immédiatement par des créations d'emplois, mais manifeste la volonté d'une société de poursuivre à moyen terme ses activités sur le site concerné. Il intervient très fréquemment à l'issue d'un processus de décision mettant en compétition plusieurs sites existants, en Europe, voire dans le monde entier.

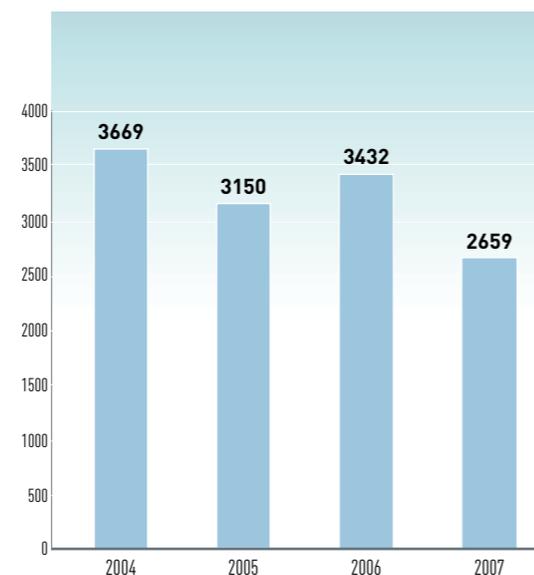
Une mobilisation générale et l'intervention d'un organisme public peuvent aussi marquer la réalité de la décision de réinvestissement. Ce type de projet fait donc partie intégrante de la problématique de l'attractivité et constitue de ce fait un domaine d'action

Permettre la sauvegarde à moyen terme d'un site menacé de fermeture par une mise en concurrence explicite avec un autre site localisé à l'étranger.

important de l'AFII et des partenaires territoriaux.

Ces opérations se sont traduites en 2007 par la pérennisation de 2 659 emplois pour huit projets. Dans la lignée des résultats généraux, on observe une baisse de 29 % du nombre d'emplois pérennisés par rapport à 2006. À noter néanmoins que parmi ces 2 659 emplois maintenus, 1 700 concernent le site de Robert Bosch dans l'Aveyron.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS PÉRENNISÉS (HORS BILAN) (2004-2007)



L'AFII et les partenaires territoriaux ont été sollicités sur plusieurs projets de pérennisation cette année, parmi lesquels on peut citer :

Robert Bosch est un équipementier automobile qui étudie, développe et produit ses propres pièces. La société dispose d'une gamme de produits très large dans les domaines techniques suivants : systèmes énergie, systèmes châssis, car multimédia, pièces pour les injections, électronique automobile. L'équipementier allemand a investi 65 millions d'euros dans son usine d'Onet-le-Château dans l'Aveyron pour remplacer la fabrication d'injecteurs pompes pour les moteurs Diesel de Volkswagen par la nouvelle génération d'injecteurs rampe commune.

Cet investissement de pérennisation est intervenu dans le cadre d'une réorganisation des activités en Europe et d'un accord signé par trois syndicats. Il permet le maintien du site et la sauvegarde de 1 700 employés.

Le verrier **EU-AGC Automotive**, filiale du groupe japonais **Asahi Glass Co Ltd**, a décidé de procéder à la réparation d'un de ses deux fours de production de verre qu'abrite l'usine de Boussois dans le Nord-Pas-de-Calais. Le nouveau four sera destiné à la production de verre pour la construction. Mettant en œuvre les derniers développements technologiques de l'industrie, le four représente une avancée majeure dans la voie de l'innovation et du développement durable.

Une convention signée entre le patron du groupe **Toyo Aluminium** et les collectivités publiques concernées prévoit le maintien de l'usine Toyal sur le site d'Accous, au prix d'un déplacement de certaines de ses activités vers une nouvelle plateforme industrielle située à proximité.

L'installation d'une ligne de broyage et d'un laboratoire de pâte d'aluminium à Accous représente un investissement d'une valeur de 6,5 millions d'euros. L'aménagement de la nouvelle zone d'activités proche du site actuel a un coût estimé à 1,9 million d'euros, pris en charge par le département, les régions et l'État. Le groupe, qui avait rappelé qu'il n'excluait pas la possibilité de se développer en dehors de France, a finalement décidé de rester dans le pays. Cet investissement de pérennisation s'est accompagné d'une très forte mobilisation locale, régionale et nationale. Il a permis la sauvegarde de 143 emplois.

Cet investissement de 30 millions d'euros s'est accompagné d'une mobilisation intense de l'AFII ainsi que des collectivités régionales et locales, permettant le maintien de 150 emplois.

La division aéronautique **Ratier Figeac** du groupe américain **United Technologies Corporation** est notamment spécialisée dans les équipements de génération, de distribution de puissance, et dans les systèmes de contrôle. Dans le cadre d'une réorganisation de ses activités, le groupe a décidé de transférer la fabrication des moyeux d'hélices vers le site français de Figeac en Midi-Pyrénées. Cet investissement de 9 millions d'euros s'est traduit par la rénovation des bâtiments, l'adaptation des moyens de productions et l'acquisition de nouvelles machines. La volonté du groupe de réaliser les hélices de forte puissance sur un seul site de production permet le maintien de 350 emplois à Figeac.

Ces emplois pérennisés font l'objet d'une comptabilisation séparée des autres types de projet (création, extension, reprise et reprise-extension). Pour des raisons de cohérence, ils ne sont pas repris dans les statistiques du bilan national.

Allemagne

L'Allemagne est le grand partenaire économique de la France. Premier client, c'est aussi son premier fournisseur avec des échanges commerciaux à hauteur de 125 milliards d'euros. Plus de 13 millions d'Allemands visitent régulièrement la France et près de 150 000 Allemands y résident.

L'Allemagne, premier pays européen investisseur en France

L'Allemagne est le premier investisseur européen en France et le deuxième mondial, après les États-Unis, avec une part de marché global de 20 %.

On estime aujourd'hui à plus de 2 700 le nombre d'entreprises allemandes présentes sur le territoire national, ce qui représente plus de 300 000 emplois ainsi qu'un montant investi de l'ordre de 40 milliards d'euros. Cette présence s'est surtout développée à partir des années soixante via des investissements industriels ; elle se prolonge aujourd'hui dans le domaine des services aux entreprises comme aux particuliers.

Les principaux grands groupes allemands sont tous présents et se développent en France, et le « Mittelstand » – groupes familiaux de taille moyenne – y est de plus en plus actif.

Secteurs

Les trois secteurs d'investissements allemands les plus représentés en France sont l'automobile (20 % des emplois), les équipements électroniques et médicaux (15 % des emplois) et le conseil et services aux entreprises (10 % des emplois).

Type d'implantation

L'investissement allemand se matérialise avant tout par une implantation industrielle (site de production) dans 60 % des cas. Viennent ensuite les sites de distribution/logistique/conditionnement (10 % des projets), puis les centres de prestations de services (8 % des projets).

Localisation régionale

Bien que la part des investissements transfrontaliers tende à diminuer, l'Alsace et la Lorraine représentent encore aujourd'hui 40 % du total des emplois créés par des investissements allemands. Viennent ensuite les régions Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Île-de-France.

Les investissements allemands sont en progression constante depuis plusieurs années

De 2000 à 2006

700 projets d'investissements allemands se sont réalisés sur une période de six ans, entre 2000 et 2006, créant ainsi plus de 33 000 emplois. Les projets ont maintenant tendance à s'implanter prioritairement en Île-de-France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Ils concernent plus le domaine des services que celui de l'industrie. Outre les créations et les extensions de sites, les reprises d'entreprises, saines ou en difficulté, sont de plus en plus nombreuses.

Aujourd'hui, ce sont les PME allemandes qui investissent en France car les groupes sont déjà présents. C'est un des effets de la dynamique du marché unique européen, particulièrement fort dans la zone euro.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ALLEMANDS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Janvier 2007** : Fritzmeier Systems GmbH – machines agricoles – 100 emplois – Quaedypre, Nord
- **Avril 2007** : ThyssenKrupp AG – métallurgie – 140 emplois – Florange, Moselle
- **Septembre 2007** : Robert Bosch GmbH – automobile – 1 700 emplois – Onet-le-Château, Aveyron
- **Octobre 2007** : Johann Hay GmbH – automobile – 300 emplois à Hagondange, Moselle
- **Novembre 2007** : Bertrandt AG – ingénierie automobile – 150 emplois – Bièvres, Essonne
- **Décembre 2007** : Rewe AG – agroalimentaire – 80 emplois – Saint-Omer, Pas-de-Calais

Belgique

Les investissements croisés entre la France et la Belgique se sont développés à l'aune de leurs relations industrielles et commerciales particulièrement intenses.

Les investissements belges ont contribué entre 2000 et 2006 à la création de 10 000 emplois en France.

En 2006, plus de 9 millions de touristes belges et luxembourgeois ont dépensé 4 milliards d'euros au cours de leurs séjours en France.

43 000 Belges sont propriétaires de résidences secondaires en France. On évalue le nombre d'expatriés belges vivant en France à 150 000 – 200 000.

Dans le cadre du programme européen ERASMUS, les universités et instituts de formation français ont accueilli, pour l'année universitaire 2004-2005, 740 étudiants belges.

Les entreprises belges créent de nombreux emplois dans l'industrie manufacturière

On recense plus de 2 000 filiales d'entreprises belges en France. Ces filiales émanent tant de grands groupes, tels que Solvay, Barco, Katoen Natie, Recticel, Lotus Bakeries, Bekaert, Roularta, que de nombreuses entreprises à capitaux familiaux, telles que Vandemoortele et Qualiphar.

Ces entreprises emploient près de 120 000 personnes, dont plus de 90 000 dans l'industrie manufacturière.

Pour mémoire :

– Le Groupe Albert Frère est l'un des principaux actionnaires de groupes français, notamment : Suez, Total, Lafarge, Imeris et Pernod Ricard.

– Le holding Sofina est également l'un des principaux actionnaires de Suez et de Danone.

– Le groupe Ackermans van Haaren est l'un des principaux actionnaires du groupe Flo et du groupe Euro Media.

Secteurs

Les entreprises belges sont présentes en France de manière particulièrement importante dans les

secteurs suivants : chimie, plasturgie, santé, industrie agroalimentaire, logistique, industries manufacturières traditionnelles, services, médias et TIC.

Type d'implantation

– Grands sites manufacturiers comme l'usine de Solvay (chimie) à Tavaux dans le Jura (unité industrielle la plus importante de ce Groupe au plan mondial).

– Grandes plateformes d'activités logistiques comme celle de Katoen Natie (St-Martin-de-Crau, Le Havre, Marseille, Farebersviller) ainsi que les installations portuaires de Sea Invest à Dunkerque.

– Distribution avec, notamment, les établissements des marques Codisfrais, Pro à Pro du discounter Colruyt – Bureaux et services commerciaux.

Localisation régionale

33 % des implantations sont concentrées sur les 3 régions frontalières avec la Belgique (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Lorraine), 30 % des implantations sont situées sur l'axe Paris/Lyon/Marseille.

Les investissements belges ont créé 10 000 emplois depuis 2000

En moyenne, les entreprises belges créent entre 1 000 et 2 000 emplois par an via une trentaine de projets.

Le Nord-Pas-de-Calais concentre traditionnellement, avec les autres régions du nord de la France, un nombre important de ces investissements. En 2006, les entreprises belges ont mis en œuvre 39 projets d'investissement générant la création, le maintien ou la pérennisation de 1 300 emplois.

En 2007, 1 223 emplois ont été créés par des entreprises belges.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BELGES RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Novembre 2007** : Vandemoortele – IAA – Création/70 emplois – Arras, Nord-Pas-de-Calais
- **Septembre 2007** : Reynaers Aluminium – Travail des métaux – Création/25 emplois – Castres, Tarn
- **Mars 2007** : Fruytier – Bois – Création/100 emplois – Roche-en-Brenil, Côte-d'Or
- **Avril 2007** : Dujardin Foods – Unifrost – IAA – Extension/20 emplois – La Garde Adhemar, Drôme

Ces dernières années, les liens économiques entre le Canada et la France s'intensifient et les investissements canadiens en France occupent une part de plus en plus significative : près de 3 % des flux d'investissements étrangers en 2006-2007.

Le Canada, onzième pays investisseur en France en 2007

Il y a en France plus de 180 sociétés canadiennes, représentées par 300 établissements secondaires et environ 30 000 emplois. Avec quatorze projets aboutis en 2007 et la création de près de 700 emplois, le Canada se situe au 12^e rang des pays d'origine des flux d'investissements étrangers en France, après une année 2006 qui l'avait vu prendre la 9^e place en termes de création d'emplois (1 359 emplois).

Dans un contexte où les investissements en provenance des États-Unis connaissent une baisse sensible en 2007, le Canada reste donc une zone dynamique pour les investissements étrangers en France.

Secteurs

Sur la période 2000-2006, quatre secteurs d'activités sont particulièrement générateurs d'emplois : le secteur des « métaux, travail des métaux et recyclage », « conseil ingénierie et services opérationnels aux entreprises », « équipements électriques, électroniques, informatiques et médicaux » et autres activités de services, commerciales ou financières. Ils représentent chacun environ 15 % des emplois créés par les investissements canadiens sur la période.

Type d'implantation

Les investissements canadiens se concentrent sur des opérations de création et d'extension d'entreprises.

Sur la période 2000-2006, les emplois créés par les investissements canadiens se concentrent majoritairement dans les activités de production/fabrication/réalisation (58 %) et de centre d'appels et services en ligne (17 %).

L'analyse des implantations 2007 confirme le maintien d'une part importante de projets industriels (55 % des emplois), devant les implantations commerciales.

Localisation régionale

Sur la période 2000-2006, quatre régions et les DOM-TOM accueillent près de 65 % des emplois créés par les investissements canadiens : DOM-TOM (14,5 %), Champagne-Ardenne (14 %), Lorraine (13 %) et Île-de-France (11,4 %).

En 2007, le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne concentrent à elles trois près de 74 % des emplois créés.

Une progression constante depuis plusieurs années

De 2000 à 2007

Depuis 2000, on recense 101 projets d'investissements canadiens ayant contribué à la création ou au maintien de 6 914 emplois en France.

Les investissements canadiens se stabilisent en 2007

Les investissements canadiens se stabilisent en 2007 : près de 700 emplois pour 14 projets.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS CANADIENS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Février 2007** : Verbom – outillage de presse pour automobile – production – 35 emplois – Saint Lo, Manche
- **Mars 2007** : Bombardier – matériel ferroviaire – production – 187 emplois – Crespin, Nord
- **Avril 2007** : Odotech – agroalimentaire – centre de R & D – 10 emplois – Grasse, Alpes-Maritimes
- **Août 2007** : Magna – équipement automobile – R & D – 58 emplois – Le Mans, Sarthe
- **Décembre 2007** : SMART Technologies – électronique grand public – QG européen – 40 emplois – Villepinte, Seine-Saint-Denis

La Chine n'est pas encore un des tout premiers acteurs mondiaux dans le domaine des investissements internationaux. Cependant, ses investissements enregistrent une croissance soutenue en France.

Accélération de la présence des entreprises chinoises en France

Le nombre d'emplois créés par les investissements chinois était encore, il y a peu, très faible, la présence chinoise en France se manifestant pour l'essentiel par des bureaux de représentations d'entreprises ou régionaux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les entreprises chinoises ont généré 1 459 emplois en France en 2007, contre 1 572 en 2006 (année historique) et 582 en 2005. La vingtaine d'investissements chinois annuels représente aujourd'hui environ 500 millions d'euros.

La nature des investissements chinois a aussi changé, et les entreprises chinoises se développent en France par croissance externe, à travers l'acquisition d'entreprise, ou encore la création de centres de recherche, pour plus d'emplois créés par euro investi. On estime à environ 8 000 le nombre de salariés travaillant pour une firme chinoise en France en 2007.

Secteurs

Les entreprises chinoises sont présentes dans de nombreux secteurs : chimie, textile, objets de décoration et d'intérieur, équipement électronique, électronique grand public, fret, transport aérien et petit électroménager.

Type d'implantation

L'investissement chinois a beaucoup mûri depuis quelques années, et la myriade de petits bureaux commerciaux laisse aujourd'hui place à bon nombre d'acquisitions d'entreprises en difficulté ou d'unités de production sur le territoire français. La France continue d'être une région de choix pour l'implantation de quartiers généraux européens de grandes firmes chinoises.

Localisation régionale

Les deux régions privilégiées par les Chinois sont l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Beaucoup d'entreprises chinoises sont regroupées en région parisienne au travers de leurs centres stratégiques décisionnels : la CATIC, l'organisme public chinois chargé de l'aéronautique, concentre ainsi ses activités européennes à Paris. Plusieurs investissements chinois importants ont été réalisés à Lyon ces dernières années.

Investissements chinois : le secteur de l'électronique en pointe

De 2000 à 2006

Depuis 2000, les investissements chinois se développent notamment dans les domaines de l'électronique (établissement de bureaux commerciaux principalement) et des équipements télécoms : ZTE, Huawei. À noter par ailleurs le développement des compagnies aériennes chinoises (Air China, China Eastern, China Southern) et des logisticiens sur les aéroports de Paris, en particulier COSCO qui veut couvrir progressivement l'ensemble des centres aériens, portuaires et fluviaux. China Shipping, le deuxième armateur du pays, s'est installé au Havre et à Marseille en 2006. On constate la poursuite de l'arrivée d'entreprises de l'électronique : Watchdata (sécurisation des données informatiques) ainsi que des rachats d'entreprises significatifs comme par exemple celui d'Adisseo et de Rhodia par Bluestar.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS CHINOIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Janvier 2007** : Bluestar – reprise de Rhodia – chimie, activité de silicone – 800 emplois – Lyon, Rhône-Alpes
- **Août 2007** : NEM Technologies – reprise de deux sociétés en difficulté – machines/équipement mécanique – 240 emplois – Lyon, Rhône-Alpes

La Corée est un investisseur récent en France, les premières véritables opérations remontant à la fin des années 1980. On dénombre une trentaine d'entreprises coréennes implantées en France, employant 1 400 collaborateurs.

La présence des entreprises coréennes en France

Le stock des investissements directs coréens en France (584 millions de dollars d'IDE en septembre 2007 selon Korea Export-Import Bank) demeure assez faible, plaçant la France au 25^e rang des pays destinataires des investissements coréens (6^e pays destinataire européen derrière les Pays-Bas, la Grande Bretagne, l'Allemagne, la Pologne, la Slovaquie).

Un renforcement de la présence des entreprises coréennes est toutefois perceptible depuis 2002, notamment avec les projets d'AmorePacific (cosmétiques) et de LG Electronics (téléphonie mobile). Ce renforcement peut s'appuyer sur une communauté coréenne forte de plus de 13 000 membres dont 8 500 étudiants. 530 000 touristes coréens ont visité la France en 2005 en augmentation de 10 % sur l'année précédente.

La participation de la Corée au projet ITER en qualité de partenaire constitue un facteur déterminant pour le développement des relations économiques entre les deux pays.

Secteurs

Les entreprises coréennes du secteur électronique sont les plus créatrices d'emplois (53 %) suivies de celles du secteur cosmétiques (17 %) et de celles du secteur automobile (12 %).

Type d'implantation

Plus de 60 % des emplois concernent des implantations commerciales et marketing ; la production et la R & D représentent respectivement 18 % et 13 % des emplois créés par les investissements coréens. Quelques entreprises coréennes de taille moyenne commencent à

implanter en France leurs quartiers généraux. (Gravity Europe, Komelon Europe, AmorePacific Europe).

Localisation régionale

Plus de 90 % des entreprises sont localisées en grande région parisienne. La principale unité de production est à Chartres (AmorePacific dans le secteur des cosmétiques).

Les flux récents

La France a été particulièrement affectée par la contraction des investissements coréens en Europe suite à la crise asiatique. Toutefois, depuis 2002, les PME coréennes les plus tournées à l'international, tous secteurs confondus, se sont tournées vers la France.

2000-2006

De 2000 à 2006, 22 projets ont entraîné la création de plus de 850 emplois.

Les principaux ont été :

- en 2002 : reprise-extension de l'entreprise française Corail par YG-1, coréen spécialisé dans la machine-outil, 48 emplois créés et 52 maintenus, Villeroy, Seine-et-Marne.
- en 2004 : création d'une unité de production de parfum par AmorePacific et création d'un centre de R & D de télécommunication mobile par LG Electronics à Villepinte.
- en 2005, projets de Pantech, Medison, VK et Samsung Electronics dans l'électronique/informatique.
- en 2006, cinq projets ont généré 160 emplois.

Environ 180 entreprises danoises sont présentes en France par l'intermédiaire de 750 établissements. Au total, près de 58 000 personnes sont employées par des entreprises à capitaux danois.

La présence des entreprises danoises en France

Parmi les principales entreprises présentes en France figurent : ISS avec plus de 42 000 employés en France – premier employeur étranger sur le territoire national, Danfoss avec 1 100 personnes et Velux avec plus de 1 000 personnes.

Secteurs

Tous les grands secteurs de l'économie danoise sont représentés sur le territoire français. Les trois premiers secteurs sont : « machines et équipement » qui représentent 18 % des filiales, agroalimentaire qui représente 13 % des filiales et électronique pour 11 %.

Type d'implantation

Au regard du nombre de projets cumulés de 1993 à 2007, on note un tropisme très net pour les extensions (et reprises-extensions) qui représentent 55 % des projets. Les créations représentent 42 % des projets et les reprises 3 %.

L'étude de l'emploi cumulé depuis 1993 montre clairement que les Danois privilégient les extensions au détriment des créations et des reprises. La somme des emplois issue des extensions (et reprises-extensions) s'élève à 3 127 emplois soit 50 % de plus que la somme des emplois cumulés issus des créations (1 345 emplois) et des rachats (204 emplois).

Localisation régionale

Toutes les régions françaises sont concernées par l'investissement danois. Toutefois, un axe prioritaire Lille, Amiens, Paris, Orléans, Lyon, Marseille est clairement privilégié. À noter un tropisme hyperurbain assez marqué avec l'Île-de-France qui concentre 43 % des établissements et Rhône-Alpes 11,5 %.

Les flux des investissements danois Depuis 2000

Le Danemark enregistre, en 2007, sa deuxième plus mauvaise année avec un nombre d'emplois créés ou sauvegardés dépassant péniblement les 100 emplois. Il faut remonter à 1993 et 1997 pour observer des résultats aussi faibles. Dans le même esprit, le nombre de projets danois chute lui aussi, passant de onze projets en 2005 à sept projets en 2006 pour atteindre six projets en 2007.

Les facteurs explicatifs sont doubles : plusieurs décisions d'investissements ont été repoussées (Rockwool) ; de gros opérateurs danois qui investissaient régulièrement ont faiblement investi cette année (Novo Nordisk, Grundfoss, ISS).

En 2007

En 2007, les entreprises danoises ont réalisé six projets d'investissements dont quatre créations (64 emplois) et deux extensions (70 emplois). Par ailleurs, un nouvel acteur danois est arrivé en Lorraine en 2007 : le spécialiste danois de la literie et de l'aménagement de la maison, Jysk. La société prévoit à horizon 2010 d'ouvrir 60 magasins en France, ce qui permettrait la création d'environ 1 000 emplois en France. Actuellement cinq magasins sont ouverts.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS CORÉENS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Sangji Construction** – Construction d'habitation haut de gamme – 15 emplois créés – Beaulieu, Alpes-Maritimes
- La filiale du groupe coréen **LG Electronics** inaugure sa première implantation en dehors de Paris, à Saint-Priest, dédiée à ses produits de climatisation résidentiels et tertiaires – 12 emplois créés

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DANOIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Mai 2007** : Jysk – ameublement – création d'un quartier général France – 10 personnes – Metz, Moselle
- **Avril 2007** : Rockwool – extension – 40 personnes – Saint-Eloy-les-Mines, Puy de Dôme
- **Mai 2007** : Hardi – extension de 30 personnes – Marseille, Bouches-du-Rhône

Troisième partenaire commercial de la France, l'Espagne, qui s'internationalise rapidement, est l'une des économies les plus dynamiques de l'Union européenne, avec une croissance réelle du PIB largement supérieure à la moyenne de la zone euro.

La présence des entreprises espagnoles en France

Depuis 2004, on observe une augmentation très significative de ses investissements en France, première destination des IDE espagnols en 2005. L'Espagne se situe depuis trois ans parmi les neuf premiers investisseurs étrangers en France, et parmi les six premiers européens, devant l'Italie.

Aujourd'hui, les entreprises espagnoles en France représentent environ 35 000 emplois répartis sur 430 sites. Ces chiffres traduisent un doublement en cinq ans des sites et emplois en France.

Secteurs

Le secteur agroalimentaire au sens large est le premier secteur d'implantation espagnol en France. Altadis (tabac) représente 22 des 52 sites appartenant à ce secteur.

Type d'implantation

La présence des entreprises espagnoles en France s'est faite essentiellement par rachats. Les créations arrivent loin derrière en termes d'emplois. Enfin, les prises de participation représentent une part assez marginale de cet ensemble.

Localisation régionale

Au regard de la liste des entreprises étrangères implantées en France, l'Île-de-France et Rhône-Alpes sont très clairement en tête devant toutes les autres régions, que ce soit en nombre d'emplois (respectivement 23 % et 12 % du total) ou en nombre de sites (respectivement 26 % et

13 % du total). L'Aquitaine fait également partie du peloton de tête, avec 25 implantations espagnoles recensées.

Les flux récents

De 2000 à 2006

Depuis 2000, 140 projets ont été comptabilisés, représentant près de 7 200 emplois. Le premier secteur en termes d'emplois créés est celui du « Verre, céramique, minéraux, bois, papier, édition » (28,4%), suivi des secteurs « Métaux et travail des métaux » (12 %) et « Constructeurs automobiles et équipementiers » (10 %).

Les principales régions d'implantation sont la Lorraine (14 % des emplois créés), l'Aquitaine (13,6 %), l'Île-de-France (13 % des emplois) et Rhône-Alpes (11 % des emplois).

En 2007

En 2007, 29 projets d'investissements émanant d'Espagne ont généré près de 1 350 emplois. À noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les emplois créés par la grande distribution et notamment les grandes chaînes de magasins espagnols comme Zara ou Mango qui à elles seules permettraient de doubler le bilan en termes d'emplois.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue depuis deux ans une nouvelle destination des investissements espagnols (peu présents par le passé), et représente 5 % des emplois créés en 2007.

LES PROJETS RÉCEMMENT ABOUTIS :

- Ouverture d'une base sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle par **Vueling**. Ce projet a engendré la création de 150 emplois à trois ans.
- Rachat de la société Cidou par la société **Grupo Corporativo Teype S.L.** dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire. Cidou est la division « jus de fruit » du groupe Toury, également spécialisé dans le lait et les produits laitiers. Ce projet a permis de sauvegarder 78 emplois en Alsace.
- Pérennisation en Picardie d'une usine appartenant au papetier **SAICA** et ayant failli se délocaliser en Grande-Bretagne. Cet investissement de plus de 30 millions d'euros a permis la sauvegarde de 170 emplois.

Les États-Unis restent le premier pays investisseur en France, à la fois en nombre d'emplois créés ou maintenus et en nombre de projets.

Les États-Unis, premier pays investisseur en France en 2007

Depuis 1993, plus de 100 000 emplois ont été créés en France par des sociétés à capitaux américains, soit plus de 25 % des emplois issus d'investissements étrangers en France. Les entreprises américaines présentes en France emploient environ 600 000 salariés, dont 46 % travaillent dans l'industrie manufacturière : 63 000 salariés sont employés dans des activités de type commercial, 21 000 personnes dans des centres de recherche.

Secteurs

Les secteurs industriels traditionnels (mécanique, chimie, automobile, travail des métaux...) sont de moins en moins créateurs d'emplois, au profit des secteurs de haute technologie (aéronautique, industrie pharmaceutique, télécommunications, logiciels) et des activités de services (transports/logistique, conseil...).

Les investissements 2007 de sociétés nord-américaines reflètent les points forts de l'économie américaine, avec 30,6 % des projets dans les services et 28,3 % des projets dans le secteur des TIC. À noter la forte baisse du secteur automobile (4 projets et 188 emplois en 2007 contre 10 projets et 2 684 emplois en 2006), illustration des difficultés importantes des constructeurs automobiles américains et de leurs équipementiers.

Type d'implantation

Les investissements américains se concentrent sur des opérations de création et d'extension d'entreprises. Les créations sont majoritaires si l'on considère le nombre de projets (54 %) ; par contre, en nombre d'emplois,

ce sont les extensions qui occupent la première place avec 50 % des emplois issus d'investissements américains sur la période 1993-2007.

Localisation régionale

Entre 1993 et 2007, les États-Unis ont réalisé des investissements dans chacune des régions françaises. Les premières régions destinataires des investissements américains sont, en termes d'emplois créés, l'Île-de-France (50 % des emplois), Midi-Pyrénées (13,6 %), suivies des régions Rhône-Alpes (9 %), Centre (6 %) et Pays-de-la-Loire (5,8 %).

Les investissements américains connaissent une baisse en 2007 mais restent néanmoins au premier rang des investissements étrangers en France

De 2000 à 2006

Sur la période 2000-2006, on recense environ 1 000 projets d'investissements américains, assurant la création ou le maintien de plus de 60 000 emplois.

Les investissements américains en 2007

Avec 133 projets aboutis en 2007 et la création de 5 800 emplois, les États-Unis se situent une nouvelle fois en tête des pays d'origine des flux d'investissements étrangers en France.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Février 2007** : Accenture – services informatiques – prestations de service – extension – Île-de-France, Pays-de-la-Loire, PACA – 400 emplois
- **Avril 2007** : Amazon – e-commerce – distribution, logistique – 200 emplois – Saran, Loiret
- **Juin 2007** : Genzyme – biotechnologies – production, réalisation, assemblage – 110 emplois – Lyon, Rhône
- **Juin 2007** : Grant Thornton – conseil – prestations de services – 105 emplois – Paris, Paris
- **Juin 2007** : Carlson Wagonlit Travel – tourisme – centre d'appels – 70 emplois – Saint-Étienne, Loire
- **Juin 2007** : United Parcel Services (UPS) – fret aérien – distribution, logistique – 30 emplois – Marignane, Bouches-du-Rhône
- **Juillet 2007** : Terex – équipements électriques – production, réalisation, assemblage – 60 emplois – Montceau-les-Mines, Saône-et-Loire

La République de Finlande compte 5,2 millions d'habitants. Son PIB s'élève à 153 milliards d'euros soit 29 423 euros par habitant et sa présence en France est loin d'être négligeable.

La présence des entreprises finlandaises en France

Environ 100 entreprises finlandaises sont présentes en France par l'intermédiaire de 300 établissements. Au total, près de 13 000 personnes sont employées par des entreprises à capitaux finlandais. Parmi les principales entreprises présentes en France figurent : Kone avec 3 250 employés, UPM Kymmene avec près de 1 600 employés et Ahlström avec environ 1 550 employés.

Secteurs

Le spectre sectoriel est assez large. Néanmoins, le bois papier avec 15 % des filiales, les machines et équipements avec aussi 15 % et les composants électroniques ainsi que la chimie plasturgie avec 14 %, se détachent.

Type d'implantations

En 2007, les entreprises finlandaises ont réalisé 9 projets d'investissements dont sept extensions (et reprises-extensions) et une reprise de site en difficulté. Cette année est très atypique car on ne dénombre qu'un seul projet de création. L'étude des projets finlandais, de 1993 à 2007, montre en effet que les créations et les extensions sont prépondérantes par rapport aux rachats de sociétés. En ce qui concerne les emplois, 43 % sont issus d'opérations de création, 42 % émanent d'extensions et seulement 20 % de reprises.

Localisation régionale

Deux zones attirent en priorité les investissements finlandais : Paris avec 37 % des établissements et Lyon avec 14,1 %. L'Alsace avec 7,3 %, le Nord-Pas-de-Calais et la région PACA avec 6,3 % viennent ensuite. Les établissements finlandais ne sont pas répartis de manière homogène sur le territoire : 80 % d'entre eux sont concentrés dans 40 % des régions.

L'année 2007 respecte assez cette tendance puisque les cinq premières régions françaises ont accueilli deux tiers des projets finlandais.

Les flux des investissements finlandais Depuis 2000

Après avoir connu une forte hausse en 2006, l'investissement finlandais retrouve un niveau moyen en termes de créations ou de sauvegardes d'emplois en 2007 (235 emplois). Ce niveau est légèrement inférieur à la moyenne des quatorze précédentes années (250 emplois) si l'on occulte l'année 2006, qui reste sans précédent. En revanche, il est important de souligner que le nombre de projets reste relativement élevé (neuf projets en 2007) ce qui correspond à la troisième meilleure année du pays depuis 1993.

Les investissements finlandais en 2007

Loins d'être mauvais, les investissements finlandais enregistrent une baisse sensible par rapport à 2006. Ces résultats sont à relativiser car 1 100 emplois des 1 310 emplois créés en 2006 ont été réalisés par deux entreprises, Kone et Fonnecta (via sa filiale française Intracall Center).

La France, au-delà des relations historiques qui la lient à l'Inde, devient une destination touristique et commerciale de plus en plus recherchée par les Indiens.

La présence des entreprises indiennes en France

La France est une destination de plus en plus attractive pour les entreprises et investisseurs indiens : avec plus de 50 entreprises employant plus de 3 000 personnes sur le sol français. Les investissements indiens ont généré 528 emplois en 2007, soit une hausse de 70 % par rapport à 2006. L'Inde est le 14^e pays d'origine des investissements étrangers en France en termes de nombre d'emplois créés ou maintenus.

Secteurs

La plupart des investissements indiens en France se destinent aux secteurs manufacturiers (55 % – produits pharmaceutiques et composants automobiles principalement) aux services non financiers et nouvelles technologies (25 % – logiciels et prestations informatiques).

Type d'implantation

Les investissements indiens de ces dernières années ont été marqués par un renforcement des opérations de rachat. En effet, l'acquisition d'entreprises saines et leaders est le mode de croissance préféré des entreprises indiennes.

La France est également un territoire privilégié pour l'implantation de bureaux de représentation dans les nouvelles technologies et de centres de R & D comme en témoignent les récents investissements de Wipro Ltd, Ranbaxy et Span Diagnostics.

Localisation régionale

Les entreprises indiennes sont majoritairement concentrées sur Paris et dans la région Île-de-France ; Paris étant une capitale mondialement connue et ayant une communauté indienne déjà établie pouvant rassurer le choix d'implantation de certains investisseurs indiens.

Les investissements indiens tendent à se déplacer vers le sud de la France et ont pour destination la région Rhône-Alpes et Sophia-Antipolis qui accueille un parc scientifique et technologique.

Les investissements indiens sont en progression

Entre 2001 et 2006, la France a reçu 27 projets d'investissements « greenfield » indiens ce qui correspond à la création et/ou maintien de 1 636 emplois. En 2006, pour la deuxième année consécutive, les opérations d'investissements indiens à l'étranger ont été plus nombreuses que les investissements étrangers en Inde. Les entreprises indiennes ont investi un total de 4,2 milliards USD dans les fusions/acquisitions européennes dont 10 % en France.

En 2007, les entreprises indiennes ont acquis 243 entreprises étrangères ce qui représente une valeur de 32,76 milliards USD, contre 9,9 milliards USD en 2006 et 4,2 milliards USD en 2005.

L'internationalisation de l'Inde, 10^e puissance mondiale, est devenue une nécessité pour accroître le chiffre d'affaires des entreprises indiennes et accéder aux technologies (de production, d'information, de communication...) et au savoir-faire.

En termes de valeur, la plus grande part des acquisitions a été réalisée en Europe (52 %), suivie par les États-Unis (38 %).

En 2007, le secteur des télécommunications a été le secteur clef de ces acquisitions indiennes.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FINLANDAIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Janvier 2007** : Kone – mécanique (ascenseurs) – extension à Nice – 50 emplois créés
- **Septembre 2007** : Finnforest – bois papier – reprise de Gillet – Lot-et-Garonne – 55 emplois maintenus
- **Novembre 2007** : Wärtsilä – industrie marine – extension de 20 personnes – Marseille, Bouches-du-Rhône

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS INDIENS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **VSNL**, la filiale télécommunications de **Tata** rachète l'opérateur virtuel français Cipris.
- **Wockhardt** rachète l'entreprise pharmaceutique française **Negma Laboratories** pour un montant de 265 millions USD – 500 employés.
- **Jyoti CNC Rajkot** (machinerie) rachète **Huron Graffenstaden SAS** – 140 employés

La proximité géographique et culturelle ainsi que l'intensité des échanges commerciaux entre la France et l'Italie font de la France une destination privilégiée des investisseurs italiens.

La France, destination privilégiée des investisseurs italiens

La France est le deuxième pays d'accueil des IDE italiens à l'étranger (après les Pays-Bas), devant les États-Unis et le Royaume-Uni, avec un stock de 22,4 Mds € en 2006 (source Banque d'Italie). Les implantations d'entreprises italiennes sont nombreuses : 630, réparties sur 850 sites, employant plus de 100 000 personnes. À noter que les groupes italiens, absents ces dernières années des grandes opérations d'acquisition en France, sont à nouveau présents : Mondadori par le rachat d'Emap France dans l'édition et le groupe Borletti par le rachat du Printemps.

Principaux secteurs :

- automobile : FIAT
- matériaux de construction : Italcementi, MAPEI, Marazzi.
- aérospatiale : Finmeccanica
- secteur financier : Generali
- énergie : ENI
- travail des métaux : groupe Zen, Riva Acciaio
- produits de consommation : Benetton, Prada, Armani...
- distribution : groupe Borletti (Printemps)

Type d'implantations

Les investissements les plus importants sont le fait de grands groupes, parfois publics, qui ont noué des partenariats industriels avec des groupes français ou pris leur contrôle. De nombreuses opérations sont également réalisées par des PME du nord de l'Italie pour la création de sites de production en France : SIAC (cabines de tracteurs), FLO (vaisselle en plastique), OMG (pièces automobiles), Cartiera Lucchese (papier). L'année 2007 est marquée par deux grosses opérations de rachat d'entreprises en difficulté (Zen).

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ITALIENS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Juillet 2007** : Almecco SpA – travail des métaux – production – 132 emplois – Goncelin, Isère
- **Juillet 2007** : Bracco France SpA – imagerie médicale – commercialisation et R & D – 40 emplois – Courcouronnes, Essonne
- **Septembre 2007** : Fiat Powertrain Technologies Sa – automobile – production – 150 emplois – Bourbon Lancy, Saône-et-Loire
- **Octobre 2007** : Zen – travail des métaux – production – 380 emplois – Châtelleraut, Vienne
- **Octobre 2007** : Zen – travail des métaux – production – 420 emplois – Vaulx en Velin, Rhône

Localisation régionale

Les entreprises italiennes sont relativement bien distribuées sur l'ensemble du territoire français, avec toutefois une concentration sur l'Île-de-France (distribution, services financiers) et Rhône-Alpes (chimie, automobile, informatique). À noter, la localisation de la société NICOX sur le pôle de compétitivité de Sophia-Antipolis pour développer des molécules pharmaceutiques innovantes.

Depuis 2000, les entreprises italiennes créent en moyenne 1 700 emplois par an en France

De 2000 à 2006, l'Italie se place, en moyenne, au 6^e rang des pays investisseurs étrangers en France.

Entre 2000 et 2006, les entreprises italiennes ont généré 237 projets et créé 11 600 emplois, soit 6,9 % des projets et 5,7 % des emplois provenant des investissements étrangers en France sur la même période (source : Observatoire AFII). Les emplois créés le sont très majoritairement dans les activités traditionnelles (mécanique, matériaux de construction, chimie, automobile) mais de nouveaux secteurs se sont développés (biotechnologie, ICT, aéronautique, éco-industries).

Les investissements italiens progressent fortement en 2007

Après une année 2006 en retrait (806 emplois pour 26 projets), l'année 2007 est marquée par une progression du nombre d'emplois créés (1 919 emplois pour 25 projets) qui la place un peu au-dessus de la moyenne des années 2000-2006. Ce bon résultat s'explique en partie par le rachat par le groupe Zen (fonderie) de deux entreprises françaises en difficulté, permettant ainsi la sauvegarde de 800 emplois.

La France est la première destination de l'investissement japonais dans la zone euro et la présence japonaise y est forte avec près de 450 entreprises employant environ 57 000 personnes.

Le Japon, 7^e pays investisseur en France en 2007

Avec 34 projets aboutis en 2007 et la création de près de 1 900 emplois, le Japon regagne sa place de 7^e pays d'origine des flux d'investissements étrangers en France, après une année 2006 qui l'avait vu chuter au 13^e rang (800 emplois créés, 38 projets aboutis) – notamment du fait d'un « trou d'air » dans les investissements du secteur automobile – et lui avait fait perdre ainsi sa place de 1^{er} investisseur asiatique au profit de la Chine.

Secteurs

Les implantations en France reflètent les points forts de l'économie japonaise, avec les secteurs de l'automobile (63 %), qui fait son grand retour en 2007, puis des équipements électriques, électroniques et médicaux (11 %). Viennent ensuite les secteurs moins connus de la chimie, de la pharmacie et de la mécanique, qui génèrent néanmoins chaque année plusieurs nouveaux projets d'investissement.

Type d'implantation

L'analyse des implantations par nature d'activités montre l'importance toujours grande de la production, qui représente encore 50 % des projets et 71 % des emplois, devant les implantations commerciales.

Les activités de R&D (une quarantaine d'établissements employant environ 1 500 personnes à fin 2007), de logistique et les quartiers généraux demeurent peu nombreux par rapport aux activités de production, réalisation et assemblage.

Localisation régionale

En nombre de projets comme en nombre d'emplois, les implantations se concentrent en 2007 dans quelques régions : le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France, Rhône-Alpes, le Nord, la Bretagne, Champagne-Ardenne.

À noter que le Nord-Pas-de-Calais retrouve la 1^{re} place en termes d'emplois.

Les investissements japonais sont en progression constante depuis plusieurs années

De 2000 à 2007

Entre 2000 et 2007, les entreprises japonaises ont généré plus de 200 projets d'investissement et créé plus de 11 000 emplois, soit une croissance de 28 % sur la période (en termes d'emplois). À une année 2006 en demi-teinte du fait de la crise du secteur automobile a succédé une reprise marquée de l'investissement japonais en France en 2007, qui devrait se poursuivre en 2008, si les craintes de récession aux États-Unis ne rendent pas les entreprises attentistes (comme cela s'est déjà produit dans le passé).

Les investissements japonais augmentent en 2007

Les emplois générés par des investissements japonais ont plus que doublé entre 2006 et 2007, passant ainsi de 800 à près de 1 900.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS JAPONAIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Maruyasu** – reprise de deux sociétés en difficulté – équipement automobile – 487 emplois – Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne
- **Asahi Glass/Glavervel** – pérennisation (150 emplois pérennisés) et recrutement de 20 personnes supplémentaires – vitrage automobile – Nord-Pas-de-Calais
- **Fuji Kiko** – extension – équipement automobile – 230 emplois – Franche-Comté
- **Renesas** – extension – centre de R & D – microélectronique – 100 emplois – Bretagne
- **Ibiden** – extension – équipement automobile – 85 emplois – Centre
- **Fast Retailing** – création – distribution – 75 emplois – Île-de-France
- **Toray** – extension – fibre de carbone – 50 emplois – Aquitaine
- **DNP** – création – impression – 40 emplois – Île-de-France
- **Horiba ABX** – extension – réactifs médicaux (hématologie) – 30 emplois – Languedoc-Roussillon
- **Nippon Suisan** – reprise-extension – agroalimentaire – 30 emplois créés – Bretagne

Plus de 1000 emplois créés par les investisseurs norvégiens entre 2004 et 2007.

La présence des entreprises norvégiennes en France

70 entreprises norvégiennes sont présentes en France par l'intermédiaire de 120 établissements. Au total, environ 10 000 personnes sont employées par des entreprises à capitaux norvégiens. Parmi les principales entreprises norvégiennes en France figurent : Aker Yards avec 3 000 employés, Norsk Hydro avec 2 200 salariés et Marine Harvest avec un peu plus de 1 000 personnes.

Secteurs

Le spectre sectoriel est globalement assez large et tous les secteurs sont assez bien représentés. Les secteurs les plus représentés, en termes d'implantations en France, sont dans l'ordre : les logiciels et prestations informatiques qui concentrent 16 % des filiales, la chimie et plasturgie avec 13 % et l'agroalimentaire pour 10 %. Néanmoins, ce sont les secteurs dits traditionnels qui emploient le plus en France.

Type d'implantation

En 2007, les entreprises norvégiennes ont concrétisé quatre opérations de création (80 emplois) et une opération de sauvegarde d'entreprise pour 122 emplois. Comme à l'accoutumée, ce sont les opérations de reprise qui caractérisent le type d'implantation préféré des sociétés norvégiennes.

Sur la base d'une moyennelissée sur quinze exercices (1993 à 2007), il apparaît que 50 % des emplois norvégiens sont issus d'opérations de reprises, contre 18,5 % pour les créations et 31,5 % pour les extensions (et reprises-extensions). Cumulés depuis quinze ans, les rachats des sociétés norvégiennes ont permis le maintien de 2 083 emplois.

Localisation régionale

Deux régions concentrent près de la moitié des établissements norvégiens : l'Île-de-France avec 43 % et le Nord-Pas-de-Calais avec 10 %. D'une manière générale, l'investissement norvégien est plutôt septentrional et côtier. 2007 n'échappe pas à cette tendance avec deux

projets en littoral et un projet en Île-de-France. Les deux autres projets sont localisés en région Rhône-Alpes.

Les flux des investissements norvégiens

Depuis 2000

L'investissement norvégien est assez irrégulier puisque opportuniste (rachat). Il est difficile de dégager des tendances depuis 2000, même si l'on peut remarquer une légère hausse du nombre de projets par année depuis 2003. Entre 2003 et 2007, le nombre de projets moyen est de 7,6 contre 3,7 sur la période précédente (1993-2002).

Les reprises restent le type d'opération favorisée par les sociétés norvégiennes. Aussi, ces chiffres sont à prendre avec précaution car chaque année, des reprises de sociétés en bonne santé financière sont effectuées par les industriels sans pour autant être comptabilisées dans le bilan des investissements étrangers en France. Polimoon, Aker Yards, Hexagon Composites sont quelques exemples.

Les investissements norvégiens en 2007

Le nombre de projets norvégiens est en légère baisse par rapport à l'année 2006 passant de huit à cinq projets ; la moyenne sur quinze ans étant de 5 projets par an. En ce qui concerne le nombre d'emplois, il est aussi en baisse avec 202 emplois contre 526 en 2006. Ce résultat est légèrement inférieur à la moyenne sur quinze ans (276 emplois), mais il est loin d'être mauvais si l'on considère la dynamique norvégienne des opérations de reprise.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS NORVÉGIENS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Mai 2007** : Aker Yards – création – chantier naval – 50 emplois – Montoir-de-Bretagne, Loire-Atlantique
- **Juin 2007** : Polimoon – plasturgiste – reprise de Decoplast – 122 emplois maintenus – La Roche sur Foron, Haute-Savoie
- **Août 2007** : Q-Free – création – logiciel et activité de services – 10 emplois – Neuilly-sur-Seine, Île-de-France

En 2007, les Pays-Bas sont le 5^e investisseur en France en termes d'emplois créés ou maintenus. 30 projets d'entreprises néerlandaises ont permis la création ou le maintien de 3 368 emplois.

Les Pays-Bas, 5^e pays investisseur en France

L'économie néerlandaise est sortie du plus long cycle récessif qu'aient connu les Pays-Bas depuis 50 ans, avec une croissance moyenne annuelle de 1 % entre 2001 et 2005. À l'instar de ses voisins, l'économie néerlandaise a enregistré une forte croissance économique en 2006 (+3 %). Le chômage est récemment passé sous la barre des 5 %, et certains secteurs sont confrontés à un début de pénurie de main-d'œuvre.

Les chiffres du 3^e trimestre 2007 récemment publiés (+4,1 % par rapport à la même période en 2006) sont supérieurs aux prévisions, et le gouvernement table sur 3 % de croissance pour 2007.

Au chapitre des mesures visant à pérenniser la croissance, on notera la volonté affichée d'améliorer la visibilité à l'international de la place financière d'Amsterdam, et la mise en chantier de grands projets visant à accompagner le développement du port de Rotterdam, poumon économique du pays.

Les Pays-Bas sont le 5^e investisseur en France en termes d'emplois. En 2007, 30 projets d'entreprises néerlandaises ont permis la création ou la sauvegarde de 3 368 emplois.

La France reste pour les Néerlandais la 1^{re} destination de vacances avec près de 3 millions de vacanciers en moyenne par an et 100 000 Néerlandais disposent en outre d'une résidence secondaire en France.

La présence des entreprises néerlandaises en France

Les entreprises néerlandaises emploient près de 54 000 personnes en France (SESSI – 2004).

10 % des entreprises étrangères implantées en France sont d'origine néerlandaise. La constitution du groupe EADS en 2000 dont le siège social est domicilié aux Pays-Bas a contribué à l'augmentation du poids de l'implantation « néerlandaise » dans l'industrie française.

Ces chiffres doivent donc être nuancés, EADS ayant, comme de nombreuses autres sociétés, établi aux Pays-Bas un siège statutaire sans pouvoir décisionnel.

La localisation régionale

Destinations tous critères confondus (emplois et nombre de projets) par ordre d'importance :

1. Nord-Pas-de-Calais
2. Midi-Pyrénées
3. Basse-Normandie
4. Pays-de-la-Loire

Les investissements néerlandais sont en progression constante depuis plusieurs années

Évolution des projets entre 2000 et 2006

Depuis 2000, 164 projets d'investissements néerlandais ont contribué à la création ou au maintien de 8 338 emplois en France. En moyenne, les entreprises néerlandaises créent, pérennisent ou maintiennent 1 191 emplois par an avec vingt à vingt-cinq projets.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS NÉERLANDAIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Janvier 2007** : Farinia – fonderie production – 40 emplois – Hautes – Rivières, Ardennes
- **Janvier 2007** : Provimi – alimentation animale – 57 personnes – Sens, Yonne
- **Mai 2007** : Binck Bank – courtier en ligne -25 emplois – Paris, Île-de-France
- **Mai 2007** : Ebrex – logistique – 1 500 emplois sauvegardés – Antony, Île-de-France
- **Septembre 2007** : PSR group – tests cliniques – 25 emplois créés – Paris, Île-de-France
- **Octobre 2007** : Farinia – fonderie Production – 158 emplois sauvegardés – Gandry, Sarthe
- **Décembre 2007** : Transavia/Cie aérienne Low cost - 300 emplois – extension de leur filiale – Paray Vieille Poste, Île-de-France
- **Décembre 2007** : SHV/Groupe qui se développe notamment dans le secteur des énergies renouvelables – 50 emplois – création – La-Roche-en-Brenil, Côte-d'Or (Bourgogne)

Royaume-Uni

Avec plus de 500 entreprises employant environ 250 000 personnes sur le sol français (12,5 % des emplois d'entreprises étrangères), le Royaume-Uni est le troisième pays d'origine des investissements étrangers en France.

Le Royaume-Uni, troisième pays investisseur en France

La France est aussi la première destination de l'investissement britannique en Europe continentale, accueillant à elle seule 22 % des emplois créés par les investissements britanniques en Europe.

Secteurs

Toutes les grandes entreprises britanniques sont fortement implantées en France, notamment dans :

- les services : Compass, Rentokil Initial, Group4...
- la distribution : Kingfisher, Kesa, Wolseley
- la pharmacie : GSK, AstraZeneca...
- les produits de consommation : Unilever, Cadbury, Bakkavör...
- la pétrochimie : BP, Ineos, ICI, Unichem...

Sur le secteur de la banque-assurance, point fort de l'économie britannique, le marché français apparaît encore comme relativement fermé, et la percée de HSBC (via le rachat de CCF) fait un peu figure d'exception. Tous les grands groupes financiers britanniques se développent néanmoins en France (RBS, Barclays, Aviva...).

Type d'implantation

La plupart des grands groupes britanniques ont une longue présence historique en France, tels BP, GSK, Unilever. Les investissements de ces dernières années ont été marqués par un renforcement des opérations de rachat : Unilog par LogicaCMG, CCF par HSBC, Castorama par Kingfisher...

Mais la France est également un territoire privilégié pour l'implantation de centres de R&D, comme en témoignent les récents investissements de GSK, Unilever, AstraZeneca, Tate & Lyle, CSR, Icera...

Localisation régionale

Les entreprises britanniques sont relativement bien distribuées sur l'ensemble du territoire français, avec toutefois une concentration sur deux axes principaux : l'axe Nord-Ouest (Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Île-de-France, Centre, Pays-de-la-Loire, Bretagne) et l'axe Rhin-Rhône (Alsace, Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA).

90 % des emplois créés en France par les entreprises britanniques sont concentrés sur ces dix régions, principalement sur les grandes métropoles : Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg...

Les investissements britanniques continuent de progresser en 2006-2007

De 2000 à 2006

Entre 2000 et 2006, les entreprises britanniques ont généré 365 projets et créé 17 023 emplois, soit 42,5 % du total des emplois créés par les investissements étrangers en France.

54,5 % des emplois créés le sont dans les services, (services aux entreprises et aux personnes, transport, logiciel et prestations informatiques), avec une augmentation sensible de cette part sur la période (39 % en 2000). Mais les projets industriels restent fortement représentés avec 45,5 % des emplois créés : chimie, plasturgie (22,2 %), médicaments et cosmétiques (22,2 %), industries du transport (9,5 %), électronique (7,5 %), pharmacie (6,5 %), agroalimentaire (5 %).

La Suède occupe, en 2007, le rang de deuxième pays investisseur en France. Près de 300 entreprises suédoises sont présentes, soit 90 000 personnes employées grâce à des capitaux suédois.

La présence des entreprises suédoises en France

La Suède occupe depuis 2004 le rang de quatrième puissance investisseuse étrangère en France. 2007 est une année historique pour la Suède en termes de créations ou de sauvegardes d'emplois : pour la première fois, la barre des 4 000 emplois a été franchie.

Secteurs

Figurent dans l'ordre pour l'année 2007 : les machines et équipements pour 19,4 % des projets, le bois et l'ameublement pour 19,4 % des projets, l'équipement pour 16,1 % des projets et enfin le travail des métaux pour 12,9 %. Ces quatre secteurs regroupent plus de 90 % des opérations des entreprises suédoises en France. Il convient par ailleurs de noter la faiblesse des investissements dans les technologies de l'information, traditionnellement fort en Suède.

Type d'implantation

L'année 2007 peut être caractérisée par la faiblesse des opérations de reprises comparativement aux années antérieures, puisqu'elles ne représentent que 6 % du nombre de projets suédois. En revanche, les extensions ont connu une légère hausse atteignant 47 %, alors que les créations se stabilisent à 41 %.

Sur la base d'une moyenne lissée sur quinze exercices (1993 à 2007), il apparaît que 45,3 % des projets aboutis sont des créations, 41,3 % sont des extensions et 13 % sont des reprises. Le même exercice sur la création d'emplois donne une répartition beaucoup plus équilibrée : 40 % des emplois créés sont issus de créations, 35 % d'extensions et 22,5 % de reprises.

Localisation régionale

Globalement, les entreprises suédoises sont implantées dans toutes les régions du territoire national avec néanmoins un léger tropisme vers les régions septentrionales. Une analyse plus fine nous montre une concentration plus marquée vers les zones à très haute densité urbaine. En toute logique, la région Île-de-France concentre 26 % des projets d'investissement suédois, devant la région Paca avec 16,1 %, Rhône-Alpes (13 %) et la Normandie.

Les flux d'investissements Depuis 2000

Les projets d'investissements suédois sont en forte hausse depuis 2003 jusqu'à atteindre un maximum de 42 projets aboutis en 2006. C'est un record inégalé malgré la bonne performance de l'année 2007 totalisant 32 projets aboutis. En revanche, en termes d'emplois, la Suède connaît une année 2007 historique puisque le volume d'emplois créés ou sauvegardés dépasse les 4 000 emplois (4 131). Cette performance remarquable a trois principaux facteurs d'explication : la formidable expansion d'Ikea, le développement continu de Volvo Trucks et l'excellente année réalisée par SKF dans le secteur aéronautique.

La taille des investissements suédois continue d'augmenter en 2007

Malgré une baisse significative du nombre de projets suédois, le nombre total d'emplois créés ou sauvegardés est encore en hausse pour atteindre un nouveau record de 4 131 emplois. En 2007, le nombre d'emplois moyens par projet atteint 130 contre 29 cinq ans auparavant.

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BRITANNIQUE RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Janvier 2007** : LPC Group Plc – papeterie - production – 244 emplois – Roanne, Loire
- **Février 2007** : Tate & Lyle – agroalimentaire – R & D – 62 emplois – Villeneuve-d'Ascq, Nord
- **Juin 2007** : Claimtracker – services BtoB – maintenance – 130 emplois – Lesquin, Nord
- **Août 2007** : Bakkavör – agroalimentaire – production – 300 emplois – Récy-St-Martin, Marne
- **Octobre 2007** : Easyjet – transport aérien – services – 210 emplois – Paris-Lyon

QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS SUÉDOIS RÉALISÉS EN FRANCE EN 2007 :

- **Avril 2007** : Securitas – reprise – activité de service – 1 245 emplois – Île-de-France
- **Octobre 2007** : Ikea – création – ameublement – centre de logistique – 500 emplois – Région PACA
- **Mai 2007** : Renault Trucks (groupe AB Volvo) – extension – secteur automobile – 483 emplois – Bourg-en-Bresse et Blainville-sur-Orne
- **Septembre 2007** : Groupe SKF – mécanique – extension – 539 emplois – France

2

Amélioration de l'environnement des affaires



Améliorer l'attractivité du territoire

Cent trente mesures ont été prises depuis quatre ans par le gouvernement. Depuis mai 2007, la volonté de réforme de l'environnement des affaires est saluée par la presse étrangère et par de grands organismes internationaux, comme la Banque mondiale et le FMI.

Une nouvelle forme de compétition entre territoires

La mondialisation a pour conséquence un élargissement des choix ouverts aux entreprises multinationales pour la localisation de leurs activités. Les territoires d'accueil potentiels se trouvent de ce fait engagés dans une compétition de plus en plus vive.

Pour l'emporter dans cette compétition et attirer les projets porteurs d'emplois et de croissance, il faut offrir aux entreprises des conditions plus favorables en matière d'environnement administratif et réglementaire, de coûts et qualité des ressources, d'accès au marché.

Une politique d'attractivité

Fort de ce constat, le gouvernement améliore l'attractivité nationale par la mise en œuvre de mesures spécifiques. Un conseil stratégique de l'attractivité, réunissant un nombre restreint de chefs d'entreprises étrangères autour du Premier ministre, a été mis en place à cet effet. Son secrétariat est assuré par l'AFII, qui alimente cette réflexion par des propositions fondées sur un dialogue permanent avec les investisseurs étrangers.

« France is on the move. »
(Rapport du Fonds monétaire international, novembre 2007)

MIEUX ACCUEILLIR LES CADRES ET DIRIGEANTS ÉTRANGERS

L'implantation d'un projet étranger en France s'accompagne fréquemment de l'arrivée de cadres dirigeants impatriés. Des mesures ont été prises afin de faciliter leur installation en France : simplification des procédures d'octroi de visas pour les personnels qualifiés (avec notamment la mise en place de la carte « compétences et talents » pour les porteurs de projets et de la carte « salarié en mission » pour la mobilité intra-groupe) ; procédures accélérées pour les cadres dirigeants ; formalités simplifiées pour les conjoints et les enfants accompagnant le cadre ; accès facilité du conjoint au marché du travail ; suppression de l'obligation d'obtenir une carte de commerçant pour les dirigeants étrangers de sociétés implantées en France.

La fiscalité des cadres impatriés a par ailleurs été allégée : non-imposition d'une partie du revenu perçu à l'occasion d'un travail effectué à l'étranger ; primes d'impatriation exonérées pendant cinq ans de l'impôt sur le revenu ; déductibilité des cotisations versées aux régimes sociaux du pays d'origine, si celui-ci a conclu une convention de sécurité sociale avec la France. Les stock-options attribuées avant l'arrivée en France bénéficient d'un régime de non-double imposition. Enfin, l'information fiscale à la personne est en cours d'amélioration avec l'ouverture d'un guichet à distance spécialement dédié au traitement des demandes des contribuables étrangers.

Depuis décembre 2003, 130 mesures ont été mises en œuvre dans des domaines tels que la fiscalité, la sécurité juridique des investisseurs, l'accompagnement des implantations d'entreprises étrangères, l'attraction des talents et des compétences. Un effort est mené en parallèle pour rationaliser les structures et l'action administrative, simplifier les procédures, améliorer les services rendus par l'État. Le Premier ministre, qui a réuni des chefs d'entreprises étrangères en janvier 2008, devrait annoncer une nouvelle série de mesures au 1^{er} semestre 2008.

Une politique globale d'amélioration de l'environnement des affaires

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant à améliorer l'environnement des entreprises en France (aménagement du contrat de travail, réformes structurelles des retraites et de la sécurité sociale, mesures en faveur de la recherche et de l'innovation). Ces réformes ont reçu un accueil très favorable à l'étranger, et l'évolution de l'image économique de la France à l'étranger est en nette amélioration.

UNE FISCALITÉ PLUS ATTRACTIVE

Plusieurs mesures fiscales ont pour conséquence de réduire les prélèvements obligatoires sur les acteurs économiques d'origine étrangère en France, qu'il s'agisse d'entreprises ou de personnes physiques.

Allègements fiscaux généraux sur les entreprises : plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée ; dégrèvement sur les investissements nouveaux ; suppression dès 2008 de la taxe sur les transactions boursières et en 2009 de l'imposition forfaitaire annuelle sur les entreprises ; extension progressive de la

pratique du rescrit fiscal à l'ensemble des prélèvements obligatoires et des cotisations sociales (réforme déjà réalisée pour les prix de transfert, les cotisations sociales et les taxes douanières).

Allègements fiscaux sur les personnes physiques : abaissement à 40 % du taux marginal maximal de l'impôt sur le revenu ; bouclier fiscal plafonnant l'impôt direct (y compris désormais la CSG et la CRDS) à 50 % du revenu ; suppression progressive de la taxation des plus-values de cession de titres de participation ; allègement de l'ISF

et possibilité d'investir jusqu'à 75 % de cet impôt dans des PME ou des fondations de recherche publique ; déductibilité partielle des intérêts pour l'achat de la résidence principale pendant cinq ans ; taxation libératoire à 18 % des dividendes, sous certaines conditions.

⁽¹⁾ Procédure permettant à un contribuable d'obtenir de l'administration fiscale des réponses engageant celle-ci concernant l'application de la réglementation existante à des cas complexes ou limites.

UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ALLÉGÉ

- **Réforme de la loi sur les 35 heures :** paiement des heures supplémentaires aux salariés, au-delà de la durée légale du travail, à un taux majoré de 25 % et exonéré de toutes charges sociales et impôt sur le revenu pour les salariés, et à taux de cotisation réduits pour les employeurs ; possibilité pour les salariés d'accepter le paiement des jours de congés non pris ; accroissement négocié de la flexibilité du temps de travail...

- **Réforme du droit des procédures collectives :** création de la procédure de sauvegarde pour traiter le plus en amont possible les difficultés des entreprises ; refonte et simplification des procédures de conciliation et de liquidation ; renforcement de la sécurité juridique des financeurs par une réforme des dispositions relatives au soutien dit « abusif » des entreprises en difficulté.

- **Modernisation du contrat de travail**

- **Accélération des procédures d'importation et d'exportation** (en cours de mise en œuvre) ;

- **Accélération des procédures d'enregistrement de la propriété immobilière.**

Attirer les compétences et les talents

« Il n'est de richesses que d'homme ! » Dans un monde désormais largement ouvert aux flux de personnes, la formule de Jean Bodin n'a jamais été davantage d'actualité. Attirer les compétences et les talents étrangers constitue désormais un enjeu majeur pour le rayonnement d'une économie.

Attirer les étudiants à fort potentiel

Le rayonnement international de l'offre universitaire française, ainsi que la notoriété de notre pays auprès des décideurs de demain, passe par une politique d'accueil d'étudiants étrangers de bon niveau dans nos établissements.

De nombreuses mesures ont été prises en ce sens au cours des années récentes: amélioration de la lisibilité de l'offre universitaire française avec l'adoption de l'architecture LMD; développement de cursus délivrés en langues étrangères et de programmes de perfectionnement linguistique; amélioration des conditions d'information des étudiants étrangers sur le dépôt de leur candidature (centre pour les études en France, portail EduFrance); formalités d'accueil et d'inscription simplifiées pour certains étudiants; augmentation des moyens consacrés à l'octroi de bourses d'étude pour les meilleurs étudiants étrangers (bourses Eiffel, bourses financées conjointement par le ministère français des Affaires étrangères et les grands groupes français comme Thales ou Thomson, etc.); amélioration de la prise en charge pour les étudiants bénéficiant d'une bourse du gouvernement français;

La France mène aujourd'hui une politique active d'attraction des étudiants et des chercheurs étrangers.

assouplissement de la réglementation de l'accès au marché du travail pour les étudiants étrangers à fort potentiel (autorisation de séjour prolongée de six mois après la fin des études et l'obtention du diplôme, devenant définitive en cas de promesse d'embauche); mise en place de nouveaux programmes de formation délivrés par des établissements français à l'étranger.

Attirer les chercheurs de haut niveau

Le soutien à l'innovation, qui constitue l'un des piliers de la politique économique française, suppose la présence dans notre pays d'une communauté active de chercheurs de haut niveau.

Aussi le gouvernement français a-t-il mis en œuvre de nombreuses mesures destinées à rendre notre territoire plus attractif pour les chercheurs internationaux: chaires d'excellence attribuées par l'ANR à des scientifiques étrangers à fort potentiel afin de mettre en place des équipes de recherche sur des projets novateurs; accueil personnalisé des chercheurs facilité par la montée en puissance du dispositif de la carte de « chercheur invité » coordonné par la fondation Kastler; aide à la mobilité des jeunes chercheurs français et étrangers grâce aux partenariats Hubert Curien et aux programmes bilatéraux de mobilité; programme d'aide au retour des post-doctorants français de haut niveau; soutien financier aux jeunes chercheurs français expatriés souhaitant lancer un projet de création d'entreprise ou de partenariat avec une entreprise implantée en France; développement des

coopérations scientifiques et universitaires avec les pays émergents dans le cadre du programme Arcus.

Aujourd'hui, la France est un pays qui attire plus de diplômés de l'enseignement supérieur qu'il n'en exporte. Seuls les États-Unis et le Canada font mieux. À noter que seulement 3 % des chercheurs français s'expatrient, taux le plus faible d'Europe, et 80 % reviennent au bout de quelques années.

Attirer les professionnels et les spécialistes dont nous avons besoin

Enfin, dans le cadre de sa politique d'immigration choisie, le gouvernement a adopté un nouveau cadre réglementaire qui facilite la venue des talents étrangers en France, à travers un processus de sélection qui pourrait ouvrir les portes à plus de 300 000 emplois qualifiés dans des secteurs dynamiques en tension d'emploi. La création, en 2008, de la carte compétences et talents de 3 ans offre aux étrangers talentueux la possibilité de mener à bien un projet en France.

POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DANS LE TOTAL NATIONAL EN 2005

Australie	17,3
Royaume-Uni	13,9
France	10,8
Belgique	6,5
Pays-Bas	4,7
États-Unis	3,4
Japon	2,8
Espagne	1

Source: OCDE

UN SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Consacrant 6,2 % de son PIB à l'éducation publique, la France possède un système d'enseignement supérieur reconnu dans le monde. Une étude réalisée en septembre 2007 par le Financial Times classe nos grandes écoles de gestion au premier rang européen. Nos écoles d'ingénieurs offrent une formation technique de renommée internationale dans des domaines aussi divers que l'aéronautique (Sup'aéro), les télécommunications (Écoles supérieures des télécommunications de Paris de Bretagne), les infrastructures (École des Ponts et chaussées), la chimie, l'énergie

et les matériaux (réseaux des écoles des Mines et de Chimie). Cet atout permet à la France de bénéficier de l'une des populations les plus qualifiées et les mieux formées du monde: la France occupe par exemple le 2^e rang des pays européens pour la proportion des 25-34 ans disposant d'une formation scientifique supérieure (soit 29,1 % en 2005).

Il constitue également un puissant facteur d'attraction pour les étudiants du monde entier désireux de poursuivre des études supérieures de bon niveau, ainsi que pour les chercheurs

désireux de poursuivre leurs travaux dans nos centres d'excellence. Avec près de 300 000 étudiants étrangers poursuivant des études supérieures dans notre pays, la France se classe ainsi aux tout premiers rangs des pays de l'OCDE en ce domaine. Elle accueille également près de 10 000 chercheurs d'origine étrangère. Globalement, d'après une étude publiée en octobre dernier par l'école des Mines de Paris, la France accueille plus d'étudiants et de diplômés de l'enseignement supérieur venus de l'étranger qu'elle n'en exporte vers le reste du monde.

Encourager la recherche et l'innovation

Extension du crédit d'impôt recherche, réforme des universités, accroissement des soutiens financiers, pôles de compétitivité : le gouvernement français met aujourd'hui en œuvre une politique ambitieuse de soutien à l'innovation et à la recherche.

Un crédit d'impôt recherche très incitatif

Le crédit français d'impôt recherche et développement est aujourd'hui considéré comme l'un des systèmes fiscaux européens les plus incitatifs en ce domaine. 30 % des dépenses annuelles de R&D (plafonnées à 100 millions d'euros) peuvent ainsi être déduits de l'impôt sur les sociétés versé l'année suivante. Pour les entreprises qui utilisent ce système pour la première fois ou ne l'ont pas fait au cours des cinq dernières années, le crédit sera même basé sur 50 % des dépenses la première année et 40 % la seconde. Ceci représente une dépense fiscale de l'ordre de 1,3 milliard en 2008 (390 millions de plus qu'en 2007) et un objectif de 2,7 milliards en 2012. Le délai de réponse de l'administration pour avaliser les dossiers a par ailleurs été réduit à trois mois.

D'autres incitations fiscales attractives ont été progressivement mises en place. Par exemple, des allègements fiscaux et sociaux (exemption d'impôts et de charges sociales pendant huit ans) ont été mis en place depuis 2004 au profit des jeunes entreprises innovantes ; les revenus générés par les brevets bénéficient depuis 2005 d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 15 %, soit l'un des plus bas taux d'Europe ; la même année, le régime fiscal favorable

La capacité d'innovation constitue l'un des principaux atouts de l'économie française. Le nouveau crédit d'impôt recherche constitue un atout déterminant.

des quartiers généraux a été étendu aux centres de coordination des activités de R&D ; enfin, des crédits d'impôt « cinéma » et « audiovisuel » ont été institués depuis 2006 afin de faciliter la localisation en France des tournages audiovisuels.

Un soutien financier à l'innovation

De nombreux outils d'intervention ont été créés ou renforcés. De nouvelles offres de capital-investissement, faisant intervenir des partenariats public-privé, ont ainsi été mises en place au profit des PME dynamiques (enveloppe prévue de 2 milliards d'euros entre 2007 et 2012). Créée en 2007, l'Agence nationale de la recherche dispose d'un budget d'intervention proche de 1 milliard d'euros pour 2008. Après sa fusion avec l'Agence pour l'innovation industrielle à l'automne 2007, OSEO est désormais dotée d'un budget d'intervention de l'ordre de 800 millions d'euros pour 2008, avec une priorité renforcée pour les PME à vocation internationale. Enfin, la ratification fin 2007 des accords de Londres sur la délivrance des brevets européens, en autorisant la rédaction des brevets en une seule langue, permet d'abaisser de l'ordre de 40 % leur coût global d'enregistrement.

Des politiques sectorielles ont également été mises en place. Un volume global de 400 millions d'euros a par exemple été mobilisé pour accroître l'attractivité du territoire national pour les industries de santé, à travers les différents outils de la politique de l'innovation : crédit d'impôt recherche, lutte contre la contrefaçon, mesures destinées à accélérer la mise sur le marché de médicaments innovants, etc.

Une politique de recherche publique ambitieuse

En 2008, le budget public consacré à la recherche et à l'enseignement supérieur s'est accru de 9,2 %, pour atteindre 23,2 milliards d'euros.

La réforme des universités votée par le Parlement en 2007 permet à celles-ci d'être gérées davantage comme des entreprises et d'être plus ouvertes et compétitives – notamment en attirant davantage de financements et de projets du secteur privé. Le système d'incitations fiscales aux jeunes entreprises innovantes sera étendu aux jeunes universités.

L'assouplissement du statut de chercheurs publics permet de faciliter leur coopération avec l'entreprise et la création d'entreprises innovantes. Les centres de recherche publics et les entreprises privées sont incités à se rapprocher pour le lancement de projets innovants, notamment par le financement contractuel de la recherche et la mise en place des pôles de compétitivité.

Le géant britannique Tate & Lyle a choisi le Parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve-d'Ascq pour implanter son nouveau centre de R & D spécialisé « ingrédients-santé ». Cet investissement de 4 millions d'euros s'accompagne de la création d'une soixantaine d'emplois hautement qualifiés. Le nouveau centre s'intégrera parfaitement aux filières d'excellence du pôle de compétitivité « Nutrition-Santé-Longévité ».

« La décision de localiser à Lille Métropole son nouveau centre de R & D spécialisé « ingrédients-santé » est importante pour notre groupe. Elle intervient dans un contexte de repositionnement de Tate & Lyle vers des produits renouvelables à haute valeur ajoutée et plus particulièrement vers le segment des ingrédients-santé, qui constitue pour nous un axe majeur de développement. Le choix du groupe s'est porté sur le Parc scientifique de la Haute-Borne à Villeneuve-d'Ascq. Le premier atout majeur de la solution lilloise réside bien évidemment dans la densité et la qualité des compétences régionales dans les domaines de la santé et de la nutrition. »

Olivier Rigaud, Vice-Président Food ingredients, Tate & Lyle

LA RECHERCHE, UNE PASSION FRANÇAISE

La France se classe aux tout premiers rangs mondiaux en matière d'innovation : 5^e pour l'effort global de R&D (qui représente 2,1 % du PIB), 5^e pour le nombre de chercheurs. Les centres de recherche publics français, comme le CNRS, le CNES, l'ONERA, l'INRA, l'INRIA, l'INREST, l'INSERM, le CEA, l'IFP, participent activement à l'innovation industrielle et sont reconnus internationalement comme des centres d'excellence. Le choix de la France pour l'implantation du réacteur expérimental de fusion nucléaire ITER témoigne de l'avance de notre pays dans le domaine des technologies énergétiques.

Les grandes entreprises et les PME françaises mènent par ailleurs une active politique d'innovation qui se concrétise par des positions dominantes dans de nombreux domaines de pointe : matériaux composites et électroniques embarqués pour les matériels de transports, moteurs à haute performance, textiles techniques, aliments-santé, vaccins, transmissions du signal, logiciels de conception assistée par ordinateur, etc.

La qualité des ressources humaines disponibles et des partenariats envisageables fait de la France un lieu d'implantation naturel pour les projets internationaux intensifs en innovation. Entre 2000 et 2007, près de 300 projets de centres de R&D, représentant un total d'environ 15 000 emplois, se sont ainsi implantés en France, en faisant l'un des principaux pays d'accueil en Europe pour ces activités.

2 Les pôles de compétitivité, un atout déterminant pour l'attractivité

En valorisant le potentiel français d'innovation, les pôles de compétitivité suscitent l'intérêt des investisseurs étrangers et contribuent à l'attraction de projets intensifs en technologies.

Une dynamique d'innovation

Encourager, sur un territoire donné, les rapprochements entre les entreprises, les centres de recherche et les universités pour le lancement de projets partenariaux innovants : tel est l'objectif de la politique des pôles de compétitivité, mise en place depuis 2004. Depuis lors, 71 pôles de compétitivité ont été labellisés, dont 17 à dimension mondiale. Ces structures rassemblent au total 650 000 emplois au sein de près de 5 000 établissements, dans des domaines aussi divers que l'automobile, les technologies de l'information, l'agroalimentaire ou les sciences de la vie.

Un fort soutien public

Une forte dynamique d'innovation s'est ainsi enclenchée, avec le soutien actif des pouvoirs publics. Depuis 2006, plus de 300 projets de R & D ont été sélectionnés pour recevoir un total d'aides publiques de l'ordre de 650 millions d'euros (dont 424 d'origine nationale et 227 d'origine régionale). Au total, il est prévu de faire bénéficier les pôles d'une aide totale de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, financée par l'État (fonds de compétitivité des entreprises, OSEO, Agence nationale de la recherche) et par les collectivités locales (régions notamment).

Afin d'améliorer en permanence l'efficacité de ce dispositif, une évaluation des pôles de compétitivité a été réalisée au 1^{er} semestre 2008. Le nouveau crédit d'impôt recherche devrait favoriser les projets dans les pôles.

Un facteur d'attractivité

Les pôles constituent aujourd'hui un atout majeur pour l'attraction des investisseurs internationaux. Donnant une forte visibilité internationale à l'offre territoriale française, jouant un rôle catalyseur dans les dynamiques locales d'innovation, ils suscitent l'intérêt des entreprises étrangères engagées dans les mêmes domaines d'activité. En s'implantant à proximité d'un pôle, celles-ci bénéficient en effet de l'accès à un réseau très dense de partenaires, de fournisseurs, de sous-traitants et de clients. Elles peuvent trouver sur place les ressources et les compétences dont elles ont besoin.

« Notre centre à Dijon, spécialisé dans les sauces salade Europe pour Unilever, fait partie intégrante du pôle de compétitivité Vitagor. Nous travaillons avec nos partenaires locaux afin de déterminer des projets communs, soit dans le domaine de l'innovation, soit également en vue d'échanges commerciaux. »

Patrick Lesueur,

Directeur du programme Recherche et Développement, Unilever

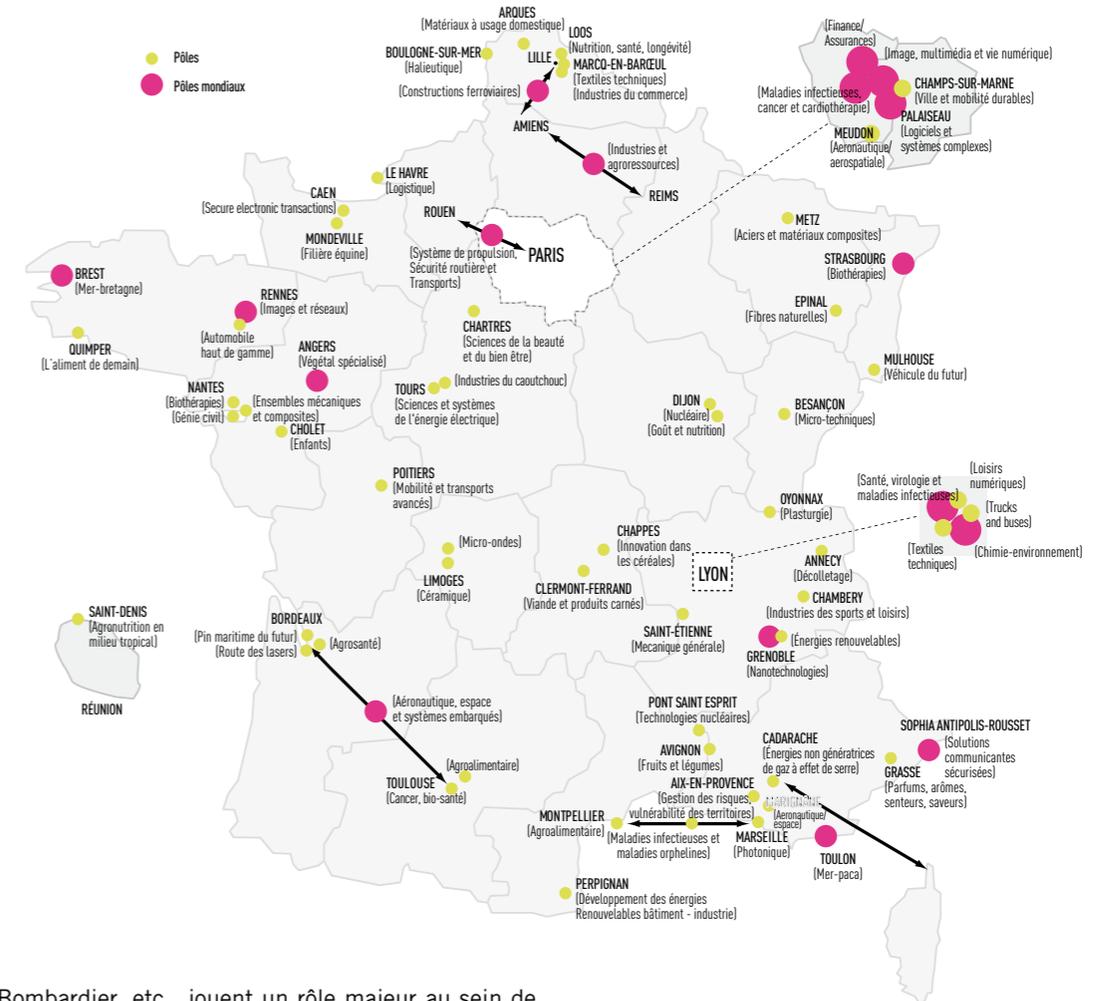
Une présence étrangère déjà forte

C'est la raison pour laquelle les entreprises étrangères participent d'ores et déjà de manière active aux pôles, représentant au total 27 % des effectifs rassemblés en leur sein. De nombreux groupes étrangers, comme Eli-Lily, NFX, IBM, SAP, Motorola,

71 pôles labellisés

17 pôles internationaux

Financement public : 1,5 milliard d'euros sur trois ans

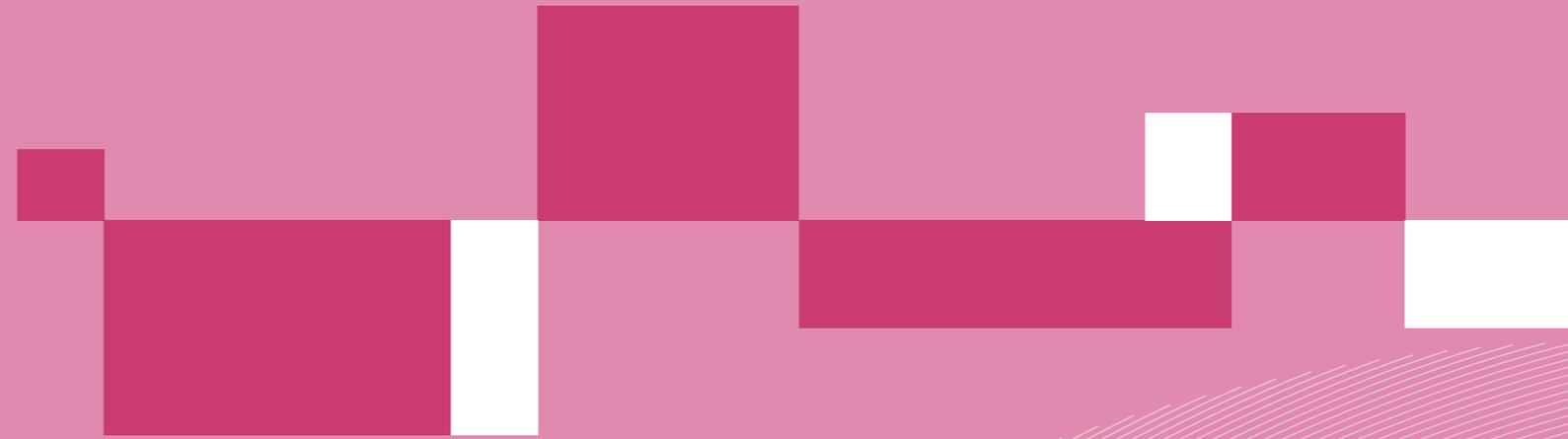


Bombardier, etc., jouent un rôle majeur au sein de l'une ou l'autre de ces structures. Depuis 2006, ce sont au moins quinze projets d'investissement étrangers nouveaux – pour un total de près de 1 000 emplois créés, en général très qualifiés – dont l'implantation est directement liée à l'existence d'un pôle. Cela a par exemple été le cas en 2007 pour le centre de recherche en diététique de Tate and Lyle dans le Nord-Pas-de-Calais, à proximité du pôle « Nutrition-Santé-Longévité ».

« L'initiative des pôles de compétitivité me semble être une excellente idée. Je pense que la promotion des pôles spécialisés en biotechnologie constitue un enjeu majeur. Il y a beaucoup de villes et de régions dans le monde qui souhaitent devenir des centres d'excellence dans les biotechnologies. Et je pense que le gouvernement français a bien identifié les besoins et qu'il est en train de les solutionner. »

Thomas Seoh, PDG Faust Pharmaceuticals

3



7
0
0
2

L'AFII et ses missions

54	PROSPECTER ET COMMUNIQUER AU SERVICE DE LA FRANCE
56	UNE AMBITION MOBILISATRICE
58	S'APPUYER SUR UN LARGE RÉSEAU DE PARTENAIRES
60	L'AFII PROCHE DE SES CLIENTS

Prospecter et communiquer au service de la France

Les actions de prospection et d'accompagnement

Elles constituent le cœur de métier de l'AFII, mobilisant directement près des deux tiers des effectifs de l'agence. Nos chargés d'affaires vont en permanence, dans le monde entier, à la rencontre des investisseurs : 7 000 rendez-vous en tête-à-tête avec des dirigeants d'entreprise, organisation de road shows et de séminaires, démarchage par internet, accueil de délégations en France, participation à des salons... Une fois les projets identifiés, ils sont communiqués aux partenaires territoriaux pour que ces derniers formulent une offre qui sera transmise à l'investisseur par l'intermédiaire du dispositif COSPE (voir p. 55). L'AFII accompagne ensuite l'investisseur,

Trois objectifs sont prioritaires pour l'AFII : détecter de nouveaux projets, améliorer l'image de la France, établir avec les investisseurs une relation de confiance à long terme.

en liaison avec l'ensemble des partenaires concernés, dans le processus d'implantation en France.

L'AFII cherche en permanence à améliorer ses outils, dans ces différents domaines. En matière de prospection, un effort particulier a été consacré en 2007. Quant à la « chaîne de traitement des projets », plusieurs initiatives visent à en accroître encore la qualité : sélectivité accrue des fiches transmises au COSPE, renforcement du dispositif d'alerte sur les projets nouveaux, accompagnement des grands projets et mesure de satisfaction auprès des entreprises clientes.

Les actions de communication

Elles ont pour but de substituer l'image d'une France accueillante et performante à celle d'un pays

complexe et sur-administré. Argumentaires, brochures, reportages sectoriels, témoignages, success stories sont systématiquement traduits en cinq langues et diffusés par le biais des bureaux AFII, des ambassadeurs, des missions économiques, et des réseaux français à l'étranger. Une attention particulière est accordée à l'établissement d'une relation de confiance à long terme avec les investisseurs et prescripteurs. Ainsi depuis plus de deux ans, l'AFII organise la diffusion des argumentaires et informations en direction de quatre cibles clairement identifiées : les CEO, présidents et top management des entreprises étrangères ; les contacts des chargés d'affaires de l'agence ; les journalistes et prescripteurs d'opinion ; la communauté française d'affaires à l'étranger. L'AFII organise 150 séminaires avec des partenaires locaux chaque année.

Les actions dites d'after-care

L'AFII mène une activité de suivi destinée à aider à résoudre les difficultés éventuelles, s'assurer de la satisfaction de l'investisseur, détecter l'existence de nouveaux projets. Ce rôle est aujourd'hui considéré comme l'une des priorités de l'agence. Ceci s'est traduit par un élargissement récent de la liste des « grands comptes », ce groupe représentant désormais les deux tiers des projets réalisés en France.

DIVERSITÉ DES MÉTIERS DE L'AFII

Afin d'accroître l'efficacité des services rendus à ses différents partenaires, l'AFII Paris s'est dotée de plusieurs équipes spécialisées :

- le pôle « expertise » a pour mission de fournir aux entreprises les informations juridiques et fiscales dont elles ont besoin au moment de leur implantation ; il participe également étroitement à l'élaboration du programme de l'exercice attractivité ;
- le pôle « territoires » anime la relation avec les partenaires régionaux et locaux ainsi qu'avec les pôles de compétitivité et le pôle « mutations économiques » de la DIACT
- le pôle « information » produit, à l'usage des prospecteurs, des argumentaires, des fiches d'alerte sur les projets et les entreprises à prospecter ainsi que des éléments d'information sur le marché de l'investissement international ;
- le pôle « entreprises » joue un rôle central dans la politique d'accompagnement (after care) auprès des investisseurs étrangers déjà implantés et sert de relais parisien à l'activité des bureaux à l'étranger ;
- les pôles « presse » et « communication » sont chargés de la communication extérieure de l'AFII : organisation d'événements, communication institutionnelle et argumentaires, relations avec les prescripteurs et relais d'opinion, etc.

OFFRIR AUX ENTREPRISES ÉTRANGÈRES UN SERVICE DE QUALITÉ

L'AFII offre aux entreprises internationales, en liaison avec ses partenaires territoriaux, un service de qualité à tous les stades de leur processus d'implantation et de développement de leurs activités en France :
- au cours de la négociation préalable à l'implantation, elle fournit à l'entreprise toutes les informations nécessaires aux différentes étapes du processus de décision : données générales sur le pays, solu-

tions d'implantation les mieux adaptées aux besoins de l'entreprise, données détaillées sur l'offre territoriale, visite de sites, information et négociation sur les aides disponibles, etc. ;
- au moment de l'implantation, elle joue un rôle de facilitateur pour favoriser la réussite initiale du projet : conseil et information sur les particularités de l'environnement économique et juridique local, rôle

d'interface dans les contacts avec l'administration (guichet unique en matière de fiscalité, droit du travail et des sociétés, formalités douanières, permis de construire, obtention des aides publiques, etc.), appui à l'installation des personnels expatriés (obtention de visa, logement, scolarisation des enfants, insertion du conjoint, conseils en matière de protection sociale et de fiscalité...).

LES ACTIONS DE L'AFII EN MATIÈRE DE PARTENARIATS ET DE REPRISES

L'internationalisation et la présence croissante des entreprises étrangères ne prend pas seulement la forme de projets d'investissements physiques, mais également de reprises d'entreprises existantes et de partenariats avec les entreprises locales. Il s'agit d'enjeux importants pour l'économie française. En effet la reprise d'entreprise permet le maintien d'activités autrement menacées de disparition. Quant aux partenariats, ils contribuent à accroître la présence et la compétitivité des entreprises françaises sur le marché international. L'AFII a donc cherché à mettre en place des dispositifs

spécifiques d'intervention dans ces différents domaines.
Ce dispositif peut fonctionner selon deux modalités complémentaires :
- au cas par cas, à des demandes d'entreprises étrangères. Une fois détectées par le réseau AFII, celles-ci sont transmises à travers la procédure COSPE à l'ensemble de nos partenaires, qui essaient alors d'identifier les entreprises traversant des difficultés (pour les reprises) ou susceptibles d'être intéressées par une offre de coopération ;
- à l'initiative de l'AFII, avec la diffusion par l'intermédiaire des bureaux à l'étranger

de fiches sur les opportunités d'affaires existant en France. Les entreprises étrangères manifestant leur intérêt sont alors mises en contact avec leur partenaire français potentiel. Parmi les opérations de ce type réalisées en 2007, on peut notamment mentionner : la reprise des activités de Rhodia Silicones (production de silicones organiques) par le Chinois Bluestar en Rhône-Alpes (800 emplois maintenus) ; la reprise de la majeure partie de Nexia, deuxième groupe de transport frigorifique en France, par DK Trans, filiale du Néerlandais Ebrex (5 500 emplois maintenus).

Une ambition mobilisatrice

Pour mieux attirer les entreprises étrangères, l'AFII a procédé au cours de l'année 2007 à une rationalisation de son dispositif, notamment sur les points suivants :

Une réorganisation de l'agence, avec des chaînes hiérarchiques raccourcies, un organigramme allégé, organisé autour de deux grandes équipes (directions commerciales et promotion), et le renforcement des procédures de suivi et d'évaluation de la satisfaction des clients. L'AFII s'est également engagée dans une démarche de certification qualité.

La modernisation des outils de gestion et leur orientation prioritaire au service des prospecteurs : définition d'objectifs connus et assumés, montée en puissance des outils de mutualisation de l'information (bases de données sur les projets et les entreprises clientes), mobilisation des moyens de l'intelligence économique pour l'identification d'un nombre croissant de projets, élargissement de notre réseau à de nouveaux partenaires (ex. : entreprises réunies au sein du Club AFII, pôles de compétitivité).

Un renforcement global des moyens dédiés à la prospection des entreprises et à la détection des projets, avec notamment une focalisation accrue du back-office parisien au service de nos chargés d'affaires qui sont chaque jour, sur le terrain, à la rencontre des investisseurs internationaux. Plus de 7 300 visites d'entreprises sont

L'AFII, ce sont 150 collaborateurs mobilisés autour d'un objectif commun : faire de la France le premier pays d'accueil des projets d'investissements internationaux en Europe.

ainsi programmées à travers le monde pour 2008, soit plus du triple de 2006. La prospection des entreprises originaires des pays émergents fait l'objet d'un effort particulier, avec le renforcement de nos bureaux de New Delhi et de Shanghai.

Un renforcement de l'action d'after care auprès des entreprises déjà présentes en France, de manière à les accompagner dans leur développement, à détecter de nouveaux projets et à anticiper d'éventuelles difficultés. Ceci s'est notamment traduit en 2007 par un élargissement de la liste des « grands comptes » systématiquement prospectés par l'AFII en France. Cette activité mobilise désormais les équipes de la direction commerciale de l'AFII Paris.

L'AFII EN CHIFFRES

Le statut

Établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi sur les régulations économiques du 15 mai 2001

Le budget

23,4 millions d'euros en 2008

Les hommes

150 collaborateurs à temps plein, dont 91 à l'étranger

Une focalisation de notre action de prospection sur les domaines considérés comme particulièrement prometteurs :

activités innovantes en croissance rapide (ex. : énergie, TIC, logistique, environnement, autres thématiques portées par les pôles de compétitivité); fonctions tertiaires d'appui (quartiers généraux, logistique, centres de R & D); nouveaux types d'investisseurs (fonds de pension, investisseurs privés, etc.); reprises et partenariats.

« Grâce à l'AFII et à ses partenaires locaux, les problèmes administratifs ont été traités avec la plus grande facilité. L'AFII et son réseau se sont montrés particulièrement efficaces en ce qui concerne les questions de financement et d'aide financière publique. Ils nous ont aidé à identifier les financements publics auxquels nous avons droit et ont ainsi apporté un soutien efficace dans la réalisation de notre projet en France. »

Simon Flude, Directeur général, 5^e saison,
Interviewé au cours du séminaire annuel de l'AFII - Octobre 2007

UNE STRATÉGIE DE PROSPECTION CIBLÉE

Afin d'accroître l'efficacité de son action commerciale, l'AFII a décidé de focaliser, en 2008, 20 % de son effort commercial sur 15 segments d'activités considérés comme particulièrement prometteurs. Ces segments ont été définis, en liaison étroite avec les agences de promotion régionale et les autorités de tutelle de l'AFII, en fonction de trois critères : le dynamisme du marché des projets, les atouts spécifiques dont dispose notre pays, et l'impact structurant des projets sur les dynamiques de développement local.

QUINZE SEGMENTS PRIORITAIRES DE PROSPECTION POUR 2008

ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE

Nouvelles énergies

(éolien, géothermie, photovoltaïque)

Recyclage des déchets (via impact des évolutions réglementaires récentes et à venir).

Équipementiers et Services **ITER**

SERVICES ET FONCTIONS TERTIAIRES

Outsourcing de fonctions tertiaires :

CSP, centres d'appels, logistique

Services financiers

INNOVATION DANS LES INDUSTRIES TRADITIONNELLES

Nouvelle motorisation pour matériels de transport (moteurs classiques + hybrides, électriques)

Innovations dans les matériaux

(nano, optimisation des matériaux existants)

FILÈRE AGROALIMENTAIRE

Valorisation non alimentaire des produits agricoles (biocarburants, biopolymères, biomatériaux)

Aliments santé (diététique, aliments fonctionnels, nutraceutique)

TIC

Matériels et logiciels d'électronique embarquée

pour systèmes / réseaux télécoms sans fil

Technologies d'animation (image 3d, virtuel interactif) pour jeux vidéo, modélisation

Micro et nanoélectronique

FILÈRE BIO-SANTÉ

Diagnostic : tests, matériels

Bio-production (applications industrielles des biotechnologies) – essentiellement en pharmacie

Essais cliniques

S'appuyer sur un large réseau de partenaires

En France comme dans les autres pays d'Europe, l'attraction des investissements étrangers mobilise une très grande diversité d'acteurs : agences de développement et de promotion régionales et locales, associations d'entreprises et chambres de commerce, sociétés de bourse, structures de gouvernance des pôles de compétitivité, entreprises intéressées par la prospection de nouveaux clients. Plusieurs administrations d'État, au premier rang desquelles on peut citer la DIACT, le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi (DGTPPE, DGE), ainsi que le réseau d'Ubifrance, sont également impliqués dans cette politique.

La coordination des actions menées par ces différents organismes constitue un enjeu majeur de manière à éviter la dispersion des moyens et la duplication des actions. L'AFII s'efforce d'agir en ce sens à travers la mise en place de réseaux de partenariat rapprochant ces différents acteurs, notamment dans les domaines suivants :

Une convention de partenariat avec la DGTPPE, permettant d'élargir la représentation de l'AFII à l'étranger. Certains chefs de missions économiques sont directeurs de bureau de l'agence (New Delhi, Séoul, Taipei, Toronto, Hong-Kong, Moscou, Tel-Aviv, mission « investissements des pays du Golfe » à Abou Dhabi). Cette convention permet également de renforcer les bureaux de l'AFII par des collaborateurs issus de la DGTPPE, qui représenteront en 2008 le quart de la force commerciale de l'AFII et d'organiser une

Approfondir la coopération entre tous les acteurs impliqués dans l'attraction des investisseurs étrangers : un enjeu majeur pour l'AFII.

veille dans certains pays où l'AFII n'est pas présente. Ubifrance assure, par ailleurs, dans le cadre d'un contrat de prestations, la promotion de la France auprès des investisseurs étrangers sur de nombreux salons.

Une coordination étroite avec les différentes structures administratives concernées de manière à anticiper les risques de fermetures et de délocalisations et de participer au renouvellement du tissu industriel des territoires fragiles : pôle « mutations économiques » de la DIACT, pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques de la DGE, Comité interministériel de restructurations industrielles de la DGTPPE

Un renforcement des actions partenariales avec les agences territoriales. Définie dans ses principes par la charte de bonne conduite de janvier 2002 (transparence, information mutuelle, réflexion en commun, mutualisation des moyens), cette coopération se traduit notamment par l'existence d'une procédure de gestion et d'information commune sur les projets d'investissement (COSPE); par le lancement d'actions concertées, sous forme de missions ciblées; par la mutualisation des moyens d'analyse et d'intelligence économique sur les marchés; enfin, par une concertation pour la définition des stratégies et des programmes de prospection. Elle sera encore renforcée dans l'avenir à travers un développement des contacts avec les acteurs infra-régionaux, un approfondissement de l'approche partenariale en matière de traitement des projets, la mise en place d'outils d'évaluation partagés.

Un rapprochement avec les structures de gouvernance des pôles de compétitivité pour la définition en commun d'actions.

La prospection d'entreprises à l'étranger dans les secteurs des pôles constitue un engagement contractuel de l'AFII.

Un renforcement des liens avec les partenaires privés : entreprises intéressées par l'accueil des entreprises étrangères (dans le cadre du « club AFII »), Paris-Europlace, banques, sociétés de conseil, etc.

LE CLUB AFII

Le Club AFII rassemble des entreprises françaises désireuses de participer à l'accompagnement des investisseurs étrangers qui s'implantent en France. Ses membres sont des acteurs présents à tous les stades de la « chaîne de valeur » de l'investissement : sociétés de conseil, banques et assurances, sociétés d'ingénierie et bureaux d'étude, aménageurs et promoteurs immobiliers, sociétés de reconversion, cabinets de recrutement et de ressources humaines, prestataires de services externalisés, etc. Ils sont sélectionnés en fonction de la qualité des services qu'ils peuvent offrir aux investisseurs, participent aux opérations de prospection montées par l'AFII et à l'élaboration des offres territoriales.

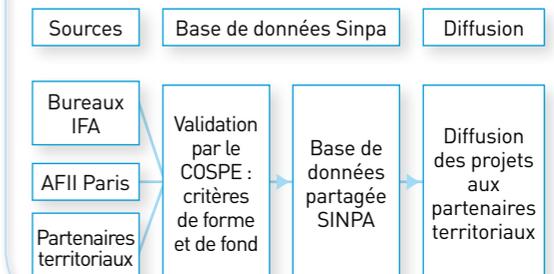
L'AFII est ouverte à la coopération internationale avec des organismes similaires dans des pays étrangers : participation aux activités du WAIPA (World Association of Investment Promotion Agencies), coopération avec Invest in Germany pour la mise au point d'un « tableau de bord de l'attractivité européenne » destiné à mettre en avant les atouts globaux de l'Europe face aux autres grandes régions économiques de la planète.

LA GESTION DU COSPE EN FRANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE DE GESTION DES PROJETS

Le COSPE (Comité d'orientation stratégique des projets étrangers en France) a pour vocation de constituer un lieu de diffusion coordonnée de l'information sur les projets étrangers à l'intérieur du réseau piloté par l'AFII et de permettre une compétition équilibrée et transparente entre les régions françaises. Composé de représentants de la Délégation interministérielle à l'aménagement et la compétitivité des territoires (DIACT), du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, des partenaires régionaux, son secrétariat général est assuré par l'AFII.

Le processus débute par la rédaction de fiches-projets qui sont examinées en « réunions COSPE ». Ces fiches peuvent provenir des bureaux IFA à l'étranger, des chargés d'affaires parisiens, ou des agences régionales. Pour pouvoir être retenues et diffusées à l'ensemble du réseau, ces fiches doivent répondre à un certain nombre de critères de fond (existence d'un véritable projet d'investissement, taille minimale, concurrence pour sa localisation...) et de forme (précision des informations fournies sur le projet, l'entreprise, etc.) Le projet est ensuite diffusé aux agences territoriales partenaires. Celles qui décident de se porter candidates et de rédiger une offre territoriale envoient directement leurs propositions au bureau IFA du pays concerné. Celui-ci se charge alors de mettre en forme le dossier « France », constitué des propositions des différentes régions accompagnées d'une présentation générale du pays, à l'investisseur. Un suivi des projets est ensuite réalisé jusqu'à sa réalisation ou son abandon final, sur les bases des informations fournies par les partenaires du COSPE impliqués dans l'opération.

LE PROCESSUS COSPE



L'AFII proche de ses clients

Avec ses 150 collaborateurs répartis dans 22 bureaux, l'AFII est présente dans la plupart des grandes capitales économiques du monde. Dans plusieurs autres villes ou pays, les missions économiques françaises jouent un rôle actif de démarchage auprès des firmes susceptibles d'investir en France.

EUROPE

AFII FRANCE Paris

Philippe Favre
Président
77 boulevard Saint Jacques
75680 Paris cedex 14
+33 1 44 87 17 17
info@investinfrance.org
www.investinfrance.org/France

IFA PAYS GERMANIQUES Dusseldorf

Didier Boulagne
Directeur
Französisches Generalkonsulat
Wirtschafts- und Handelsabteilung
Königsallee 55
D-40212 Düsseldorf
+49 211 86 81 655
germany@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Germany

IFA BENELUX Bruxelles

Dominique Frachon
Directeur Bruxelles
475 Avenue Louise
B-1050 Brussels
+32 2 646 59 40
dfrachon@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Benelux

Amsterdam

Frédérique Lefevre
Directeur
Wibautstraat 129
NL-1091 GL Amsterdam
+31 20 662 20 39
benelux@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Benelux

IFA ESPAGNE Madrid

Géraldine Filippi
Directeur
Marqués de la Ensenada, 10
4ª Planta
E-28004 Madrid
+34 918 377 850
spain@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Spain

IFA ITALIE Milan

Hervé Pottier
Directeur
Via Cusani, 10
I-20121 Milano
+39 02 72 02 25 43
italy@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Italy

IFA ROYAUME-UNI Londres

Philippe Yvergnaux
Directeur
21 Grosvenor Place
SW1X 7HU London
+44 20 7823 0900
london@investinfrance.org
www.investinfrance.org/UK

IFA PAYS NORDIQUES Stockholm

Gilles Debuire
Directeur
Kungsgatan 58
+46 8 545 850 40
S-11122 Stockholm
nordiccountries@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NordicCountries

ASIE

IFA CHINE Shanghai

Pascal Gondrand
Directeur
Suite 202, Hai Tong Securities
Building
No 689, Guang Dong Lu
200001 Shanghai
+86 21 6135 2040
china@investinfrance.org
www.investinfrance.org/China

Hong Kong

Jean-Claude Bernard
Directeur
Admiralty Center, Tower II, 25 th Fl
18 Harcourt Rd
GPO Box No 2421 Hong Kong
+85221583761
hongkong@investinfrance.org
www.investinfrance.org/HongKong

IFA TAIWAN Taipei

Emmanuel Ly-Batallan
Directeur
Bank Tower #1401,
No 205 TunHwa North Rd.
Po-Box 118-1361
105 Taipei
+886 2 2713 3552
taiwan@investinfrance.org www.
investinfrance.org/Taiwan

IFA CORÉE Séoul

Antoine Chéry
Directeur
Samheug Bldg, 8th Fl
705-9 Yeoksam -Dong, Kangnam-Ku
135-711 Seoul
+822 564 0419
korea@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Korea

IFA JAPON Tokyo

Christophe Grignon
Directeur
Masonic 39 MT bldg, 12F
2-4-5, Azabudai, Minato-ku
106-0041 Tokyo
+81 3 5733 8200
japan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Japan

Nagoya

Kazuko Courron
Satoka Tonegawa
Nagoya Daiya Bldg, No. 1 6F
3-16-22, Meieki, Nakamura-ku
450-0002 Nagoya
+81 52 582 0559
japan@investinfrance.org
www.investinfrance.org/Japan

IFA SINGAPOUR Singapour

Jean-Marie Demange
Directeur
Ambassade de France
101-103 Cluny Park Road
259595 Singapour
+65 68 80 78 78
singapour@missioneco.org
www.investinfrance.org

IFA INDE New Delhi

Jean Leviol
Directeur
2/50 E Shantipath
Chanakyapuri
110 021 New Delhi
+91 11 2419 6300
india@investinfrance.org
www.investinfrance.org/India

MOYEN-ORIENT

IFA ISRAËL Tel Aviv

Dominique Klein
Directeur
7, rue Havakuk
63505 Tel Aviv
+972 (0) 3 546 65 35
tel-aviv@missioneco.org
www.investinfrance.org

IFA ÉMIRATS ARABES UNIS Abu Dhabi

Pierre Mourlevat
Directeur
Hamdan Street, Al Masood Tower,
Suite 1103
PO Box 4036 Abu Dhabi
+971 (0)2 633 50 57
abudhabi@missioneco.org
www.investinfrance.org

AMÉRIQUE DU NORD

IFA AMÉRIQUE DU NORD New York

Olivier Cormier
Directeur Amérique du Nord
+1 212 757 9340

Valérie Buchalet

Directeur
810 Seventh Avenue - Suite 3800
New York, NY 10019
us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

Chicago

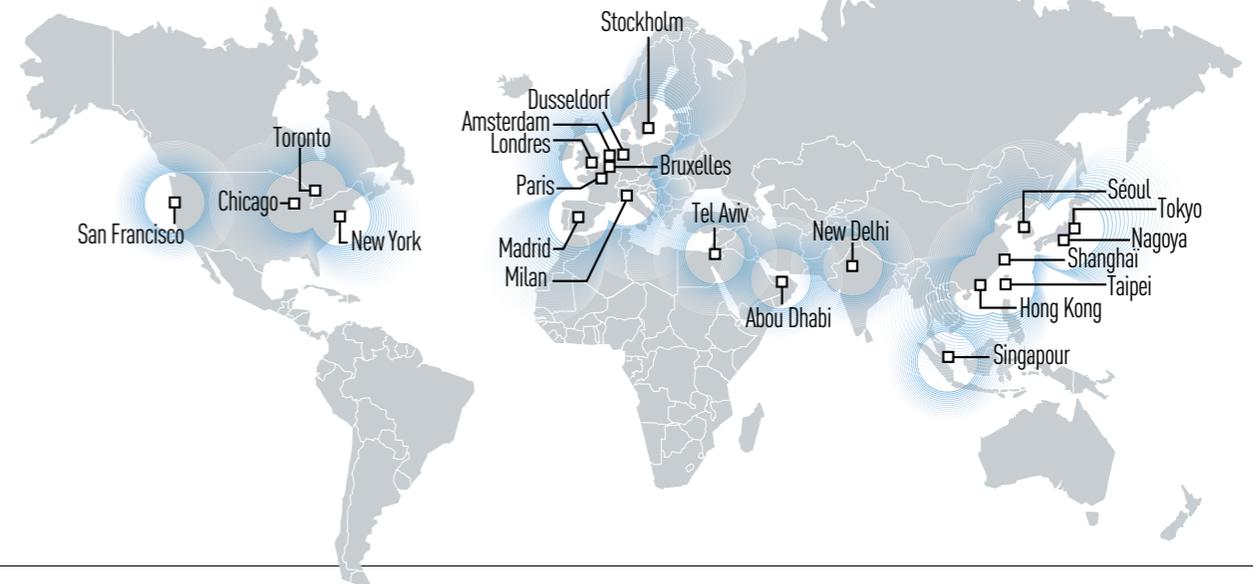
Ludovic Vallet
Directeur
205 North Michigan Avenue
Suite 3750
Chicago, IL 60601
+1 312 628 1054
us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

San Francisco

Caroline Laporte
Directeur
88 Kearny Street - suite 700
San Francisco, CA 94108
+1 415 781 0986
us@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica

Toronto

20 Queen Street West
Suite 2004
Toronto, ON M5H 3R3
+1 416 977 12 57
canada@investinfrance.org
www.investinfrance.org/
NorthAmerica





annexe a méthodes

64	OBSERVER LES FLUX D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE
66	LES NOMENCLATURES DU BILAN
68	DIVERSITÉ DES SOURCES STATISTIQUES
70	AFII ET BANQUE DE FRANCE : DEUX VISIONS COMPLÉMENTAIRES

Observer les flux d'investissements étrangers en France

Élaboré depuis 1993, le « bilan AFII » a pour but de recenser l'ensemble des projets d'investissement d'origine étrangère, créateurs d'emplois durables, annoncés en France et de comptabiliser le nombre d'emplois associés. Il fournit des statistiques détaillées par secteur, fonction, type d'implantation, taille des projets, pays d'origine et régions de destination. Par contre, il ne fournit pas de données financières sur le montant des investissements concernés et ne prend pas en compte, pour l'essentiel, les opérations de fusions-acquisitions.

Le champ du bilan

– Il ne prend en compte que les projets productifs directement créateurs d'emplois. Sont donc exclus les investissements purement financiers, les représentations diplomatiques, les franchises et partenariats sans création directe d'emplois, ainsi que les acquisitions d'entreprises françaises – à l'exception de la reprise d'une société en difficulté permettant la sauvegarde directe d'emplois.

– Il ne comptabilise que les projets créant plus de dix emplois. Des projets de plus petite taille peuvent éventuellement être pris en compte s'ils présentent un caractère stratégique (première implantation en Europe) ou à très haute valeur ajoutée.

– Il ne concerne que les investisseurs d'origine étrangère. Sont donc exclus les projets des sociétés dont les capitaux sont français à plus des deux tiers. Dans le

Le bilan des investissements étrangers en France constitue un outil fondamental de connaissance et d'analyse pour évaluer l'attractivité de notre pays.

cas d'une société ou d'un projet mixte impliquant des capitaux français, seule une fraction du nombre total d'emplois créés, calculée au prorata de la participation étrangère, est prise en compte.

– Il est essentiellement focalisé sur les projets donnant lieu à une compétition entre territoires pour leur localisation, qu'il s'agisse d'activités industrielles ou de services. Cependant, un élargissement des critères vers certains services de proximité (points de vente essentiellement) a été mis en œuvre depuis deux ans pour tenir compte de la croissance des investissements internationaux dans ce type d'activité. Mais ne sont pris en compte dans cette catégorie que les projets de taille significative (supérieure à 50 emplois).

– Il ne concerne que la création effective nette d'emplois en France. Sont donc exclus les projets liés à une relocalisation interne à la France, et accompagnés de la fermeture d'un site se livrant aux mêmes activités dans un autre point du territoire national.

– Il repose sur des annonces de projets de création d'emplois durables à horizon de trois ans. Sont donc exclus les emplois intérimaires, précaires, à temps partiel ou à durée déterminée.

La collecte des données

Elle s'appuie sur trois sources principales :
– l'observatoire « France » de l'AFII, qui recense en temps réel les projets d'investissements étrangers

annoncés dans notre pays grâce à l'utilisation des techniques de l'intelligence économique : analyse des « fils » d'agence (Reuters), coupures de presse, communiqués ou sites web des entreprises et des agences territoriales ;

– le dispositif « Cospe », qui suit l'état de réalisation des projets d'investissement en cours de négociation par l'AFII et son réseau. Les projets « Cospe » effectivement aboutis sont comptabilisés en fin d'année ;

– les listes de projets transmises par les agences territoriales françaises partenaires de l'AFII.

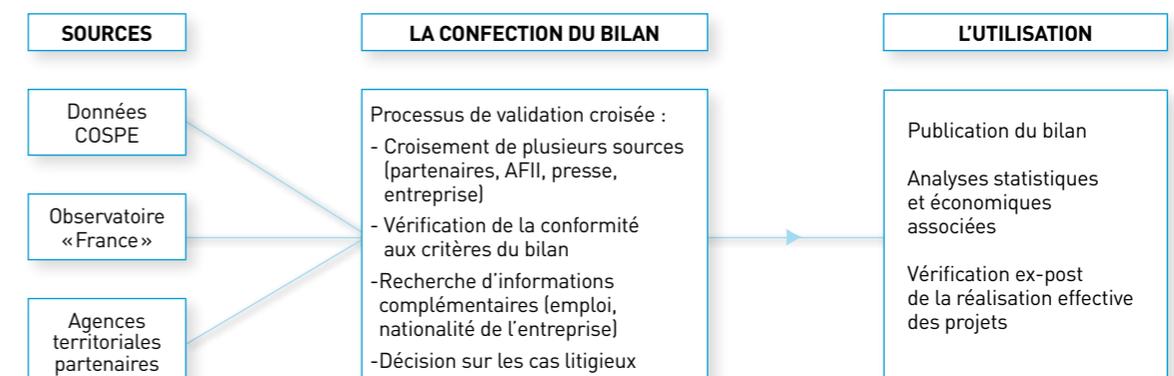
La compilation de ces différentes données par l'AFII en vue de l'établissement final du bilan donne lieu à un processus transparent de validation croisée. Des analyses sont également réalisées ex-post pour vérifier la réalisation effective des projets annoncés lors des bilans des années précédentes. Elles montrent un taux de réalisation à trois ans très élevé, voire fréquemment supérieur à 100 % du fait de la dynamique spontanée de développement des sites.

Pour la première fois, le bilan 2007 a été réalisé de manière continue, tout au long de l'année, alors qu'auparavant les données étaient seulement rassemblées en fin d'exercice. Une réflexion méthodologique est par ailleurs en cours avec l'INSEE sur l'amélioration et la mise en cohérence des outils existants.

OBSERVER LE MARCHÉ DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

Pour mener à bien ses différentes missions – prospection, promotion, rôle de conseil en matière de politique d'attractivité –, l'AFII doit disposer d'outils performants de recueil d'information et d'analyse sur tous les aspects du marché de l'investissement international : flux de projets globaux et par secteurs, déterminants des stratégies d'internationalisation et de localisation des firmes, forces et faiblesses du territoire national vis-à-vis de nos concurrents.

Elle s'est dotée pour cela d'un dispositif d'information et d'analyse économique : cellule de veille permettant la détection en temps réel des projets d'investissements ; production d'analyse et d'études de fond ; outils de mutualisation de l'information (intranet, base de données Pivotal sur les entreprises internationales) ; outils de diffusion de l'information (argumentaires, site web, publications diverses).



Les nomenclatures du bilan

Classification par activité

Elle s'appuie sur une nomenclature à vingt postes compatible avec celles de l'INSEE (NAF 700 et nomenclature économique de synthèse), mais adaptée à la réalité du marché des investissements internationaux. Les projets sont classés selon la nature du bien ou du service qu'ils contribuent directement à concevoir, à produire ou à distribuer. Lorsque leur fonction est polyvalente (ex : support administratif), ils sont classés selon le secteur d'activité principal de l'entreprise. Cette nomenclature évolue progressivement en fonction des nouvelles tendances du marché.

Classification par modalité

Le projet peut être réalisé selon différentes modalités. La nomenclature correspondante s'appuie sur les définitions suivantes :

– Emplois créés : ils concernent les créations, extensions et reprises-extensions conduisant à l'apparition d'une activité nouvelle et à la création d'emplois sur un lieu où l'entreprise investisseuse n'était pas jusque-là présente. Une « extension » est définie comme un investissement supplémentaire, s'accompagnant de recrutements, sur un site déjà occupé par l'entreprise. Les cas de « reprises-extensions » peuvent concerner des investissements de reprise d'entreprises qui ne sont pas en difficulté, à condition qu'ils s'accompagnent d'une extension d'activité créatrice d'emplois.

– Emplois maintenus : ils concernent les seules acquisitions de sociétés françaises en difficulté (selon

Les classifications par secteurs, fonctions et types d'opération sont conçues pour refléter les caractéristiques réelles du marché de l'investissement international.

CLASSIFICATION PAR ACTIVITÉ

N° activité

1	Agroalimentaire, agriculture et pêche
2	Textile-Habillement
3	Médicaments, Cosmétiques
4	Ameublement & Équipement du foyer
5	Électronique grand public
6	Constructeurs automobiles et équipementiers
7	Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires
8	Machines et équipements mécaniques
9	Composants électroniques
10	Équipements électriques, électroniques, informatiques, médico-chirurgicaux
11	Verre-Céramique-Minéraux-Bois-Papier-Édition
12	Chimie, Plasturgie
13	Métaux, travail des métaux, recyclage
14	Transport, Stockage, Bâtiment et Travaux publics
15	Opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès à l'internet
16	Logiciels et prestations informatiques
17	Conseils, Ingénierie et services opérationnels aux entreprises
18	Autres activités de services, commerciales ou financières
19	Énergie
20	Biotechnologies

le critère du dépôt de bilan ou de la mise en règlement judiciaire) permettant d'en préserver totalement ou partiellement l'activité. Sont alors comptabilisés comme « emplois maintenus » les emplois que cette reprise a permis de conserver. Concernant les reprises d'entreprises étrangères, seules sont comptabilisées les opérations relatives à des sites n'ayant pas changé de propriétaire au cours des trois dernières années afin d'éviter les doubles comptabilisations.

– Emplois pérennisés (hors bilan) : investissements permettant la sauvegarde à moyen terme d'un site menacé de fermeture par une mise en concurrence explicite avec un autre site localisé à l'étranger et/ou ayant fait l'objet d'une forte mobilisation des autorités publiques.

Classification par fonction

Pour mener à bien leurs activités, les entreprises font appel à plusieurs types de fonctions : production de biens et services, mais également le « tertiaire d'appui » ou « tertiaire d'entreprise » : un vaste ensemble incluant la recherche, les services administratifs et les quartiers généraux, la logistique et la distribution, les centres d'appels et de télé-services, etc. Une nomenclature spécifique est prévue dans le bilan pour classer les projets selon le type de « fonction » qu'ils contribuent à remplir.

NATURE DES FONCTIONS

Fonction principale de l'établissement	Définition
Centre de recherche & développement	Site ayant pour mission l'avancement des connaissances scientifiques, la mise au point ou l'adaptation de nouvelles technologies ou produits.
Centre administratif interne ou quartier général exclusif	Un quartier général (QG) est un centre de décision mondial ou régional de l'entreprise. Un service administratif interne (parfois également appelé centre de services partagés ou CSP) est un site autonome chargé de mener à bien une activité de support administratif interne à l'entreprise (comptabilité, trésorerie, etc.).
Production / Réalisation / Assemblage	Site dédié à la fabrication physique d'un bien (ou dans certains cas, d'un service).
Prestations de services	Site ayant pour mission la fourniture de services marchands au client.
Bureau commercial ou de liaison	Site ayant pour mission principale la représentation de l'entreprise et le contact avec la clientèle (hors vente directe).
Distribution / Logistique / Conditionnement	Site contribuant à l'acheminement et au stockage des produits.
Centre d'appels & Service en ligne	Site spécialisé où sont regroupés des moyens permettant de fournir des solutions personnalisées au consommateur final, à travers une relation à distance.
Traitement / valorisation des déchets	Site de retraitement des matériels usagés et déchets.
Point de vente	Site dédié à la vente des produits et services au client.

Celle-ci a été enrichie depuis deux ans par l'adjonction d'une nouvelle catégorie : les points de vente.

Classification par pays et région d'origine

Elle s'appuie sur la nationalité de la société mère ou de la holding dont dépend l'investisseur direct. Par exemple, un projet réalisé par la filiale européenne ou française d'un groupe japonais sera comptabilisé comme « japonais ». Si le capital de la holding est lui-même émiétté entre des actionnaires de nationalité différente, la nationalité de la holding est déterminée par la localisation du centre de décision principal. Lorsque le projet est réalisé par plusieurs sociétés de nationalité différente, les emplois sont, dans la mesure du possible, affectés aux différents pays au prorata de la participation des différentes firmes au projet. Si l'un des partenaires est français, le projet n'est comptabilisé au bilan que si les intérêts étrangers dépassent 33,3 % du capital de la co-entreprise.

Classification par région de destination en France

L'adresse et le code postal du projet étant systématiquement recensés, celui-ci peut être classé par région, département et même par commune de destination en France.

Diversité des sources statistiques

L'analyse des investissements étrangers en France constitue un domaine d'analyse relativement nouveau. Mal couvert par les données statistiques traditionnelles, il fait l'objet d'approches très hétérogènes. On peut distinguer en la matière quatre principaux types de sources : les statistiques d'investissement direct (flux et stocks) ; les données sur les fusions-acquisitions internationales ; les données sur les investissements physiques d'origine étrangère ; enfin, les données sur la présence étrangère dans l'économie nationale.

Les statistiques d'investissement direct

La statistique la plus communément utilisée pour mesurer les flux d'investissement internationaux est une donnée financière issue des balances des paiements, appelée « investissements directs étrangers ».

Par « investissement direct », on entend en principe les transferts de fonds propres en provenance de non-résidents étrangers et destiné à l'acquisition ou l'extension d'une filiale située en France (seules les participations d'un montant supérieur à 10 % étant recensées). En fait, ces données incluent également les transferts de trésorerie entre la maison mère et sa filiale française, ainsi que les achats de biens immobiliers par les entreprises et les ménages non résidents.

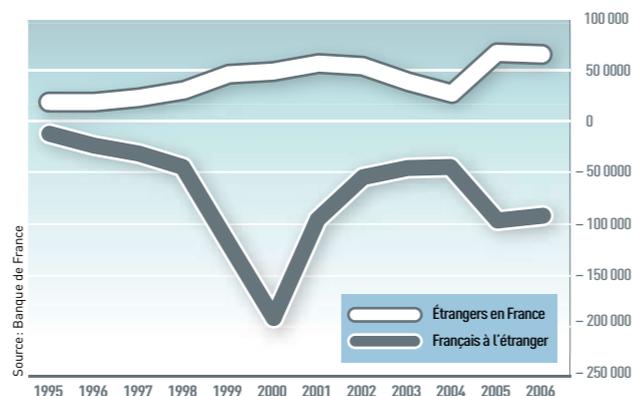
Produites dans notre pays par la Banque de France, ces données prennent deux formes :

1) les statistiques dites de « flux » qui retracent les transferts de capitaux propres entre la maison mère et sa filiale française ;

L'hétérogénéité des données disponibles sur l'investissement étranger en France est parfois source de confusions. Le texte ci-dessous a pour objet de fournir les clarifications nécessaires.

2) les statistiques dites de « stocks » qui retracent le montant cumulé des actifs possédés par les firmes étrangères dans notre pays.

LES FLUX CROISÉS D'IDE ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS ÉTRANGERS (millions d'euros)



Les données harmonisées produites par différents organismes internationaux (Eurostat, OCDE, CNUCED, FMI et Banque mondiale notamment) permettent des comparaisons avec les autres pays d'accueil.

Cette statistique, cependant, est peu adaptée à la mesure des flux d'investissements physiques, directement créateurs d'emplois et de capacités productives, pour trois raisons principales :

- 1) elle intègre des opérations (acquisitions, rapatriement de bénéficières, transferts de trésorerie), qui n'ont rien à voir avec l'investissement physique ;
- 2) elle ne rend pas compte de certains investissements physiques qui ne sont pas financés par des flux d'IDE, mais par d'autres sources (levées de fonds sur les marchés locaux notamment) ;
- 3) cette statistique exclusivement financière ne permet pas de mesurer les créations d'emplois ou de capacités productives liées aux opérations concernées.

Données sur les investissements physiques d'origine étrangère

Pour disposer d'un outil mieux adapté à leurs besoins, les agences de promotion de l'investissement et les consultants en implantation, comme IBM/PLI ou OCO Consulting, ont mis au point un système alternatif de mesure. Celui-ci repose sur le recensement, grâce à des outils de veille économique, des projets d'investissement internationaux annoncés. C'est sur une méthodologie de ce type que s'appuie également le bilan des investissements étrangers en France publié par l'AFII.

Des données du même type sont produites à l'étranger par certaines agences de promotion homologues de l'AFII, comme UK Invest and trade en Grande-Bretagne ou Tzechinvest en République tchèque. Cependant, les différences de champs et de méthodes de comptabilisation font que ces données ne sont pas directement comparables entre elles. Les comparaisons internationales doivent donc de préférence s'appuyer sur les données produites par les consultants spécialisés (bases de données Locomonitor d'OCO consulting, Guild de IBM/PLI) ou sur celles issues de l'observatoire des investissements internationaux en Europe de l'AFII.

Données sur les fusions-acquisitions internationales

Produites essentiellement par des consultants privés (ex : Thomson Financial), elles permettent de retracer les prises de contrôle d'entreprises françaises par des firmes étrangères et les montants financiers correspondants.

MONTANT DES ACQUISITIONS D'ENTREPRISES FRANÇAISES PAR DES FIRMES ÉTRANGÈRES



Données sur la présence étrangère en France

Le SESSI (service statistique de la DGE) publie chaque année depuis 1993 une étude statistique sur la présence étrangère dans l'industrie française. Ce document fournit des données sur la part des firmes étrangères dans l'emploi, la production, les exportations, l'investissement, globalement et par secteurs, régions d'implantation et pays d'origine. L'INSEE a plus récemment généralisé cette approche à l'ensemble de l'économie française, avec cependant des décompositions moins poussées. L'OCDE a par ailleurs mené à bien un travail d'homogénéisation des données nationales permettant des comparaisons internationales dans ce domaine.

LA PRÉSENCE ÉTRANGÈRE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE : UN EMPLOI SUR SEPT DANS LE SECTEUR MARCHAND

D'après les données les plus récentes de l'INSEE, 13,3 % des salariés français du secteur marchand travaillaient en 2005 pour une filiale de groupe étranger. Ce nombre a pratiquement doublé entre 1993 et 2005, passant de 1,1 à 2 millions.

annexe a

AFII et Banque de France : deux visions complémentaires

Le bilan AFII des emplois étrangers créés en France et les statistiques d'investissements directs de la Banque de France présentent dix différences majeures :

1. Date d'enregistrement

Les projets recensés par l'AFII sont enregistrés à leur date d'annonce. Les flux financiers pris en compte par la Banque de France le sont au moment de leur date de réalisation.

Ex. : une entreprise étrangère annonce en 2005 qu'elle réalisera en 2006 un investissement de 200 millions d'euros pour la création d'une usine employant 100 personnes en France. La filiale française reçoit finalement 220 millions d'euros de sa maison mère en 2006. L'AFII recense 100 emplois créés au titre du bilan 2005, pour un investissement de 200 millions d'euros. La Banque de France recense 220 millions de flux d'IDE entrants en 2006.

2. Mode d'implantation

L'AFII ne recense que les créations et extensions de sites, plus quelques sauvegardes d'entreprises en difficulté. La Banque de France recense toutes les opérations donnant lieu à des transferts de fonds propres, et notamment l'ensemble des acquisitions.

Ex. : une entreprise étrangère achète une entreprise française saine pour 200 millions d'euros (2 000 salariés), reprend une société française en faillite pour 100 millions (20 emplois sauvegardés) et investit 10 millions d'euros supplémentaires dans un site existant en France (10 emplois créés). Si l'ensemble des fonds est apporté par l'entreprise étrangère, la Banque de France recense $(200 + 100 + 10 =) 310$ millions de flux d'IDE. L'AFII recense 20 emplois sauvegardés et 10 emplois créés pour un investissement total de $(100 + 10 =) 110$ millions.

Cette fiche technique illustre les spécificités du bilan de l'AFII à travers une comparaison avec les statistiques d'investissements directs de la Banque de France.

3. Mode de financement de l'opération

L'AFII ne tient pas compte du mode de financement de l'opération d'investissement. La Banque de France ne prend en compte en tant qu'investissement direct que la partie financée de l'étranger par une société du groupe investissant en France.

Ex. : une entreprise étrangère crée une usine en France (30 emplois) pour un investissement de 100 millions d'euros, financés à moitié par transfert de fonds de la maison mère et pour moitié par emprunt de la filiale locale auprès d'une banque française. L'AFII comptabilise 30 emplois créés pour un investissement de 100 millions d'euros. La Banque de France comptabilise un flux d'IDE entrants de 50 millions d'euros.

4. Champ sectoriel

La Banque de France prend en compte l'ensemble des secteurs d'activités, et inclut les investissements directs des ménages non résidents (immobilier notamment). L'AFII ne s'intéresse qu'aux projets d'investissement significativement créateurs d'emplois des entreprises (plus de 10 emplois créés), et sa couverture sectorielle n'est pas exhaustive (prise en compte partielle des services à la personne et de proximité).

Ex. : un industriel étranger crée en France une usine de tréfilerie (30 emplois, 100 millions d'euros), y achète une résidence secondaire (20 millions d'euros), et ouvre un magasin de vente (10 emplois, 5 millions d'euros). Dès lors que l'ensemble des fonds provient de l'étranger, la Banque de France comptabilise $(100 + 20 + 5 =) 125$ millions d'euros d'IDE. L'AFII comptabilise 30 emplois créés pour un investissement de 100 millions d'euros.

5. Indicateurs statistiques

La Banque de France comptabilise exclusivement des flux et des encours financiers. L'AFII comptabilise les créations d'emplois, le nombre de projets, et éventuellement le montant investi.

Ex. : une entreprise étrangère réalise deux créations d'usines, l'une d'un montant (annoncé à la presse) de 200 millions d'euros pour 100 emplois créés et l'autre d'un montant de 50 millions (donnée confidentielle) pour 20 emplois créés. Si les fonds proviennent de l'étranger et sont apportés par la maison mère ou une société sœur des filiales françaises, la Banque de France comptabilise 250 millions de flux d'IDE. L'AFII comptabilise 2 projets pour $(100 + 20 =) 120$ emplois créés, et enregistre un montant investi de 200 millions d'euros (données non publiées par l'AFII).

6. Pays d'origine de l'investissement

La Banque de France tient compte de la nationalité de l'investisseur de premier rang. L'AFII tient compte de la nationalité de la maison mère.

Ex. : une société japonaise investit 100 millions d'euros en France via sa filiale néerlandaise, créant 10 emplois. L'AFII comptabilise 10 emplois créés par une firme japonaise. La Banque de France comptabilise 100 millions d'euros investis depuis les Pays-Bas.

7. Mode de repérage statistique

Les sources de la Banque de France sont celles utilisées pour la confection de la balance des paiements (déclarations mensuelles des banques et des grandes entreprises, documents comptables des entreprises résidentes, enquêtes des succursales départementales et régionales de la Banque de France, suivi de la presse et d'informations de marché, notamment les communiqués de l'AMF et de ses équivalents étrangers). L'AFII s'appuie sur les méthodes de l'intelligence économique, le suivi de la presse et les informations transmises par ses bureaux et les agences régionales de développement.

Ex. : une société étrangère réalise et annonce à la presse un investissement de 100 millions d'euros pour la création de 20 emplois. Outre le transfert des 100 millions, elle effectue par ailleurs un prêt discret (50 millions) en faveur de sa filiale française pour d'autres raisons. La Banque de France comptabilise $(100 + 50 =) 150$ millions de flux d'IDE. L'AFII comptabilise 20 emplois créés pour un investissement de 100 millions d'euros.

8. Déclenchement du repérage

La Banque de France comptabilise tous les transferts de fonds (opérations en capital et prêts, à court et long terme) entre la filiale française et les sociétés sœurs du groupe situées à l'étranger, qu'ils soient ou non liés à un investissement précis. L'AFII ne prend en compte que les projets d'investissement dûment identifiés.

Ex. : une société étrangère procède à un transfert de trésorerie de 100 millions d'euros vers sa filiale française, sans projet associé. La Banque de France comptabilise 100 millions d'euros d'entrées d'IDE. L'AFII ne comptabilise rien.

9. Nomenclatures et classifications

Les nomenclatures d'activité de la Banque de France sont similaires à celles de l'INSEE. Elles reposent essentiellement sur une classification par secteurs au niveau national. L'AFII a mis en place sa propre nomenclature d'activités, et classe également les projets selon leur spécialité fonctionnelle et leur régime d'implantation.

Ex. : une entreprise étrangère crée une usine de peinture dans le Languedoc-Roussillon, pour un investissement de 100 millions d'euros (50 emplois créés). La Banque de France fait état d'un investissement de 100 millions d'euros en France dans le secteur de la chimie. L'AFII fait état de la création de 50 emplois en chimie-plasturgie, dans la région Languedoc-Roussillon, et dans la fonction « production », pour un montant investi de 100 millions d'euros.

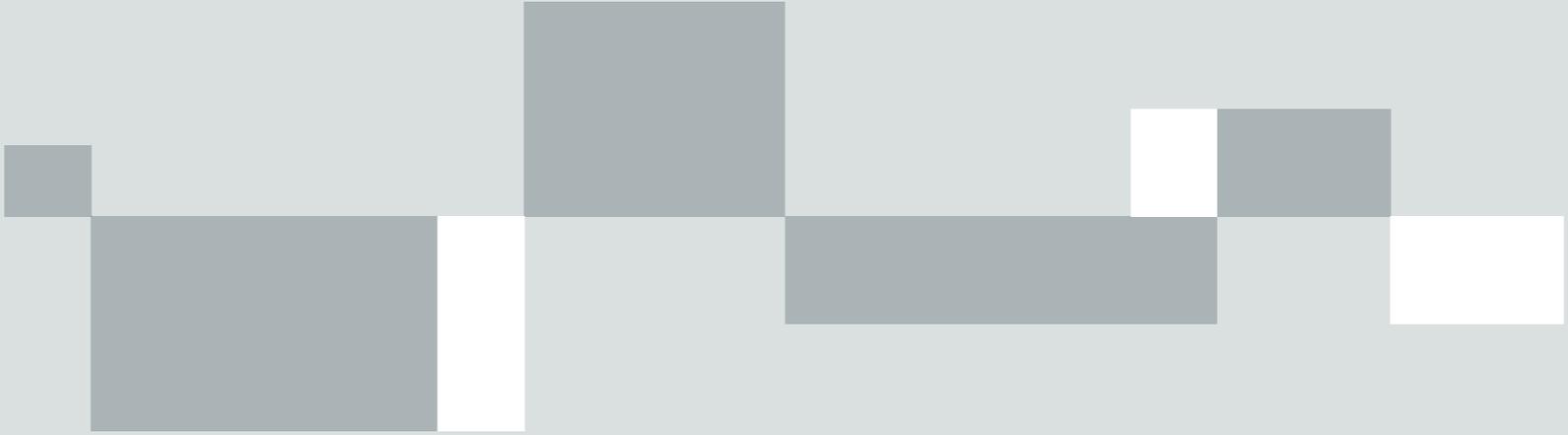
10. Prise en compte des désinvestissements

La Banque de France les prend en compte, mais pas l'AFII.

Ex. : une société étrangère liquide sa filiale en France (valeur des actifs : 200 millions d'euros), rapatrie les capitaux et licencie 100 personnes. La Banque de France comptabilise un flux de désinvestissement de 200 millions d'euros. L'AFII ne comptabilise rien.



b



annexe b

Le contexte international

74

FORTE CROISSANCE DES FLUX D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

2007

Forte croissance des flux d'investissements internationaux

Une conjoncture mondiale plutôt favorable

Alors que la croissance mondiale s'annonçait encore très soutenue en milieu d'année, la crise des subprimes sur le marché immobilier américain a mis en lumière la fragilité des systèmes financiers. La chute continue du dollar face à l'euro, la hausse du prix des matières premières avec ses conséquences inflationnistes ont également contribué à aviver les craintes sur la pérennité de la croissance mondiale.

Grâce au haut niveau d'emploi et de consommation dans les pays de l'OCDE, au dynamisme des pays émergents et aux niveaux élevés du profit des entreprises, celle-ci s'est cependant révélée relativement robuste jusqu'à la fin de l'année : sur l'ensemble de 2007, le PIB mondial en volume s'est ainsi accru de 5,2 %, soit un chiffre pratiquement équivalent à celui de 2006 (+ 5,4 %) et supérieur à celui de 2005 (+ 4,8 %).

Cet environnement favorable s'est notamment traduit par une poursuite de l'effort d'investissement des entreprises, qu'il s'agisse de croissance interne ou externe. Leurs investissements physiques ont en effet

Dopés par le dynamisme des fusions-acquisitions, les flux d'investissements internationaux ont fortement progressé pour atteindre un nouveau record historique.

continué à progresser à un rythme soutenu ; quoiqu'à un rythme légèrement inférieur à celui de 2006 : + 4,5 dans l'ensemble de la zone OCDE, contre 6,5 % en 2006. Quant aux fusions-acquisitions, dopées par l'accélération de restructurations industrielles, elles ont dépassé le record historique de l'an dernier, pour atteindre 4 500 milliards de dollars, soit une hausse de 24 % par rapport à 2006. Le tassement des opérations au 3^e trimestre, consécutif aux craintes apparues sur le marché financier, a été en effet plus que compensé par un rebond d'activité en fin d'année.

Croissance des flux d'investissements internationaux

Ce dynamisme de l'investissement s'est également traduit au niveau international. Les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) ont en effet poursuivi leur croissance, interrompue depuis 2003, pour atteindre un nouveau record historique. D'après les estimations de la Cnucead, ils ont dépassé 1 500 milliards de dollars, soit un niveau supérieur au sommet atteint en 2000. La crise du crédit amorcée à l'été 2007 n'a donc que marginalement affecté les flux d'IDE.

TAUX DE CROISSANCE DU PIB

	2002	2003	2004	2005	2006	2007 (prévisions)
Monde	3,1	3,8	5,1	4,8	5,4	5,2
Pays avancés	2,7	2,7	2,5	2,5	2,9	2,5
Pays émergents et en développement	3,7	5,3	7,8	7,5	8,1	8,1

Source : FMI, octobre 2007

Fusions-acquisitions internationales : l'année des records

Comme l'an dernier, ce dynamisme a été largement nourri par la vigueur des fusions-acquisitions internationales. Celles-ci ont également atteint un nouveau sommet historique, avec 13 625 opérations annoncées pour un montant total de 2 084 milliards de dollars.

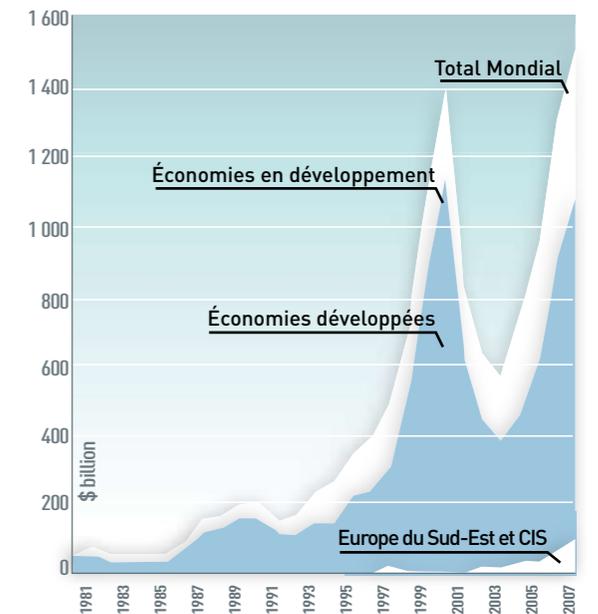
Des opérations de très grande taille ont en particulier été réalisées dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et des matériaux. L'acquisition de l'entreprise minière Rio Tinto par BHP Billiton constitue par exemple la seconde plus grosse opération de tous les temps. Mais les activités financières, l'agroalimentaire et les industries de la santé ont également connu des restructurations internationales majeures. Ainsi : l'achat d'AMB-AMRO par RFS Holding (un consortium dirigé par la Royal Bank of Scotland) représente la plus grosse transaction jamais réalisée dans le secteur financier.

FORTE CONTRIBUTION DES SERVICES

Une part considérable des projets d'investissements internationaux concerne désormais les activités tertiaires. D'après les données collectées par OCO Monitor au niveau mondial, trois secteurs de services occupent en effet en 2007 les premiers rangs pour le nombre de projets greenfields à l'étranger : les logiciels et les services informatiques (12,1 % du total), les services financiers (9,8 %) et les autres services aux entreprises (6,8 %). Le premier secteur industriel, celui de l'alimentation et du tabac, n'arrive qu'au 4^e rang avec 4,7 % des projets, suivi par le textile-confection (4,4 %).

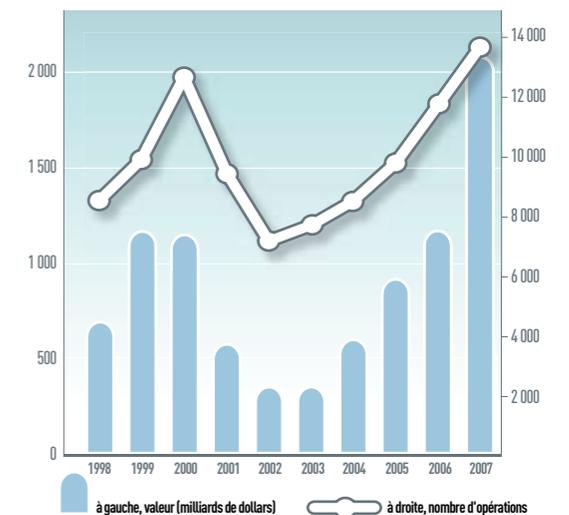
Cette prééminence des activités de services est également observable si l'on raisonne non par secteur mais par fonction d'entreprise : par exemple, les activités de vente et de support commercial ont représenté à elles seules 31 % des projets greenfields internationaux en 2007, contre seulement 26 % pour l'activité de production.

LES FLUX D'INVESTISSEMENTS DIRECTS PAR RÉGION DE DESTINATION (1980-2007)



Source : Cnucead

LES FUSIONS-ACQUISITIONS INTERNATIONALES DANS LE MONDE (opérations annoncées, 1998-2007)



Source : Thomson Financial

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE FUSION-ACQUISITION INTERNATIONALES ANNONCÉES OU RÉALISÉES EN 2007

Valeur de l'opération (\$ bil)	Société acquise	Nationalité	Secteur	Acquéreur	Nationalité	État de l'opération
192,8	Rio Tinto PLC	Royaume-Uni	Métaux & Mines	BHP Billiton Ltd	Australie	En cours
98,2	ABN-AMRO Holding NV	Pays-Bas	Banque	RFS Holdings BV	Pays-Bas Royaume-Uni	Réalisée
43,9	Alcan Inc	Canada	Metals & Mining	Rio Tinto PLC	Royaume-Uni	Réalisée
26,4	Endesa SA	Espagne	Électricité	Investor Group	Italie	Réalisée
23,9	Eiffage SA	France	Building/ Construction & Engineering	Sacyr Vallehermoso SA	Espagne	En cours
21,5	Altadis SA	Espagne	Tabac	Imperial Tobacco Group PLC	Royaume-Uni	En cours
19,4	Alliance Boots PLC	Royaume-Uni	Commerce, grande distribution	AB Acquisitions Ltd	Royaume-Uni	Réalisée
18,5	Rodamco Europe NV	Pays-Bas	Immobilier et foncier	Unibail Holding SA	France	Réalisée
18,4	Hanson PLC	Royaume-Uni	Matériaux de construction	Lehigh UK Ltd	Royaume-Uni	Réalisée
18,3	ICI PLC	Royaume-Uni	Chimies	Akzo Nobel NV	Pays-Bas	Réalisée
18,3	Reuters Group PLC	Royaume-Uni	Édition	Thomson Corp	États-Unis	En cours
18,2	Scottish & Newcastle PLC	Royaume-Uni	Agroalimentaire	Investor Group	Pays-Bas	En cours
16,8	Koninklijke Numico NV	Pays-Bas	Agroalimentaire	Groupe Danone SA	France	Réalisée
16,0	Intelsat Ltd	Bermudes	Espace et satellites	BC Partners Ltd	Royaume-Uni	En cours
15,0	OCI Cement Group	Égypte	Matériaux de construction	Lafarge SA	France	En cours
14,8	MOL Magyar Olaj es Gazipari	Hongrie	Pétrole et gaz	OMV AG	Autriche	En cours
14,7	MedImmune Inc	États-Unis	Biotechnologies	AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	Réalisée
14,4	Organon Biosciences {OBS}	Pays-Bas	Pharmacie	Schering-Plough Corp	États-Unis	Réalisée
12,7	Hutchison Essar Ltd	Inde	Services de télécommunications	Vodafone Group PLC	Royaume-Uni	Réalisée
11,6	GE Plastics	États-Unis	Chimies	SABIC	Arabie Saoudite	Réalisée

Source : Thomson Financial

Léger tassement du nombre de projets d'investissements greenfields

Les projets physiques, dits « greenfields » constituent, aux côtés des fusions-acquisitions, la deuxième composante majeure des flux d'investissements internationaux. Leur évolution en 2007 a été plus contrastée. D'après les données de OcoMonitor, le nombre de projets aurait connu un léger tassement, compensé par une augmentation de leur taille moyenne, rendant ainsi possible une progression du nombre total d'emplois créés et du montant des investissements associés.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS PHYSIQUES INTERNATIONAUX (2003-2007)

Année	Projets (nombre)	Montants (milliards de dollars)	Emplois (milliers)
2003	9 462	306,5	496,3
2004	10 218	280,8	533,3
2005	10 475	261,3	505,8
2006	12 024	377,8	709,1
2007 (*)	11 414	452,0	830,8

Source : OCO Monitor (*) prévision AFII sur la base des onze premiers mois.

Attractivité de l'Europe de l'Ouest

La croissance des flux d'IDE a été inégalement répartie selon les régions du monde. Relativement faible en Asie, en Afrique, et dans les dix nouveaux membres de l'UE, elle a été plus rapide dans les pays en transition (Russie notamment) et en Amérique latine.

Les pays développés ont connu une croissance des entrées d'IDE assez soutenue : + 17 %, un chiffre équivalent à la moyenne mondiale. Avec près de 1 000 milliards de dollars d'investissements en 2007, ils accueillent près des deux tiers des flux mondiaux. Les acquisitions étrangères d'entreprises nord-américaines et européennes ont été multipliées par près de deux. Elles représentent plus des trois quarts du total mondial.

L'Europe de l'Ouest est en progression de plus de 16 % et maintient en 2007 son rang de première zone d'accueil dans le monde. La région progresse également pour l'accueil des projets dits « greenfields », avec une part de marché mondiale de 25,7 % contre 23,6 % l'an dernier.

FLUX D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX PAR RÉGIONS ET PAYS DE DESTINATION 2006-2007 (milliards de dollars)

	2006	2007	2007/2006 (taux de croissance)	Répartition en 2007 (%)
Pays développés, dont :	858	1002	16,8	65,1 %
Europe	566	651	14,9	42,3 %
Eu 15	492	572	16,2	37,2 %
Eu 10	39	38	-2,3	2,5 %
États-Unis	175	193	10	12,5 %
Pays en développement dont :	379	438	15,7	28,5 %
Afrique	36	36	0,1	2,3 %
Amérique latine	84	126	50,2	8,2 %
Asie, Océanie	260	277	6,6	18 %
Économies en transition	69	98	40,8	6,4 %
Monde	1 306	1 538	17,8	100 %

Source : OcoMonitor

RÉPARTITION DES FUSIONS-ACQUISITIONS PAR RÉGION CIBLE (milliards de dollars)

	États-Unis		Europe		Reste du monde	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
2006	211,1	18,0 %	620,0	52,8 %	342,1	29,2 %
2007	406,9	19,5 %	1 197,3	57,4 %	480,1	23 %

Source : Thomson Financial

PROJETS D'INVESTISSEMENTS GREENFIELDS PAR RÉGION DE DESTINATION (nombre de projets)

	2006 (%)	2007 (%)
Asie-Pacifique	32,6 %	31,0 %
EU15	23,6 %	25,7 %
Reste de l'Europe	22,4 %	20,8 %
Amérique du Nord	7,5 %	8,2 %
Amérique latine	4,7 %	6,9 %
Moyen-Orient	5,4 %	4,3 %
Afrique	3,8 %	3,2 %
Total	100 %	100 %

Source : OCO Monitor

L'AFII travaille en étroite collaboration avec des entreprises françaises réunies au sein du Club AFII pour offrir un service complet aux investisseurs étrangers.

Audit, expertise comptable: Deloitte, Grant Thornton, Fidag, Isobel Audit Consulting, Mazars; **Banque:** Barclays; **Conseils juridiques, cabinet d'avocats:** Amyot Juridique & Fiscal, Baker & Mc Kenzie, DS Avocats, Salans; **Développement économique:** C & D International Dynamix, France Industrialisation & Emploi; **Ressources humaines, recrutement:** APEC; **Services aux impatriés:** Helma International.

Remerciements:

Les entreprises: 5^e saison, ABN-AMRO Holding NV, Accenture, Ackermans van Haaren, Adisseo, Aker Yards, Albert Frère, Alcan Inc, Alliance Boots PLC, Almeco SpA, Altadis SA, Amazon, AmorePacific, Asah Glass Co Ltd, Ascoforge Sage, AstraZeneca, Aviva, Bakkavör, Barclays, Barco, Bearing Point, Bekaert, Bertrandt AG, Binck Bank, Bluestar, Bombardier, BP, Bracco France SpA, Cadbury, Cap Holding, Carlson Wagonlit Travel, Castorama, CCF, China Shipping, Cidou, Cipris, Claimtracker, Colruyt, Compass, Corail, Cosco, CSR, Danisco, Danone, Darty, DNP, Dujardin Foods, EADS, EasyJet, Ebrex, Eiffage SA, Electronic Data Systems, Eli-Lily, Endesa SA, ENI, Entreprise Générale de Transports du Nord, EU-AGC Automotive, Euro Media, Farinia, Fast Retailing, Faust Pharmaceuticals, Fiat Powertrain Technologies SA, Finmeccanica, Finnforest, Flo, Florence & Peillon, Fritzmeier Systems GmbH, Fruytier, Fuji Autotech, Fuji Kiko, Fuki Autotech France, Fumel Automotive Aquitaine, Garro Spa, GE Plastics, Generali, Genzyme, Grant Thornton, Gravity Europe, Group4, Grundfoss, Grupo Corporativo Teype S.L., GSK, Hamilton Sundstrand, Hanson PLC, Horiba ABX, HSBC, Huawei, Huron Graffenstaden SAS, Hutchison Essar Ltd, Ibsiden, IBM, Iceland Group, Icera, ICI PLC, Ikea, Imeris, Ineos, Intelsat LTD, ISS, Italcementi, Jefferson Wells, Johann Hay GmbH und Co, Jyoti CNC Rajkot, Jysk, Katoen Natie, Kesa, Kingfisher, Knauf, Komelon Europe, Kone, KPMG, Lafarge, LG Electronics, LogicaCMG, Lotus Nakeries, LPC Group Plc, Magna, Mandarin Oriental Hotel, Mango, Manpower, Mapei, Marazzi, Maruyasu, Medison, MedImmune Inc, MOL Cement Group, MOL Magyar Olaj es Gazzipari, Motordetal, Motorola, Negma Laboratories, Nexia Froid, NFM Technologies, NFX, Nippon Suisan, Novo Nordisk, OCI Cement Group, Odotech, Organon Biosciences (OBS), Pantech, Pernod Ricard, Pickenpack-Gelmer, Polimoon, Prologis, Protection Service, Provimi, PSR Group, Q-Free, Qualiphar, Ranbaxy, Ratier Figeac, RBS, Recticel, Renault Trucks, Renesas, Rentokil Initial, Reuters Group PLC, Rewe AG, Reynaers Aluminium, Rhodia, Rio Tinto PLC, Robert Bosch GmbH, Rockwool, Rodamco Europe NV, Roularta, Saica, Samsung, Sangji Construction, SAP, SCA Hygiène Products, Scottish & Newcastle PLC, Securitas, SHV, SKF Aerospace, Smart Technologies, Solvay, Span Diagnostic, Suez, Tata, Tate & Lyle, Terex, ThyssenKrupp AG, TIM SA, Toray, Total, Toyo Aluminium, Transavia, Unichem, Unilever, Unilog, United Parcel Services (UPS), United Technologies Corporation, Vandemoortele, Verbom Inc, VK, Volkswagen, Volvo Trucks, VSNL, Vueling, Wärtsilä, Watchdata, Wipro Ltd, Wockhardt, Wolseley, YG-1, Zara, Zen, ZTE.

Ubifrance. Les partenaires territoriaux de l'AFII.

Directeur de la publication: Philippe Favre, Président. **Rédacteur en Chef:** Fabrice Hatem, Conseiller économique. **Coordination éditoriale:** Aurélie Guillou, Responsable communication. **Réalisation du bilan:** Constance Arnaud, Chargée d'analyses économiques. **Rédacteurs:** Sandrine Coquelard, Hélène Lebedeff, Directeurs des bureaux IFA. **Conception, réalisation:**  contact.infos@spherepublique.fr – mars 2008

Rapport 2007 sur les investissements étrangers en France

L'Agence française
pour les investissements
internationaux (AFII)
est l'agence nationale
chargée de la promotion,
de la prospection et
de l'accueil des
investissements
internationaux en France.
Elle est l'organisme de
référence sur l'attractivité
et l'image de la France.
L'AFII s'appuie sur un
réseau international,
national et territorial.
Elle travaille en
partenariat étroit avec
les agences régionales
de développement
économique pour
apporter les meilleures
opportunités d'affaires
et un service
personnalisé
aux investisseurs.

Informations
supplémentaires sur
www.investinfrance.org